

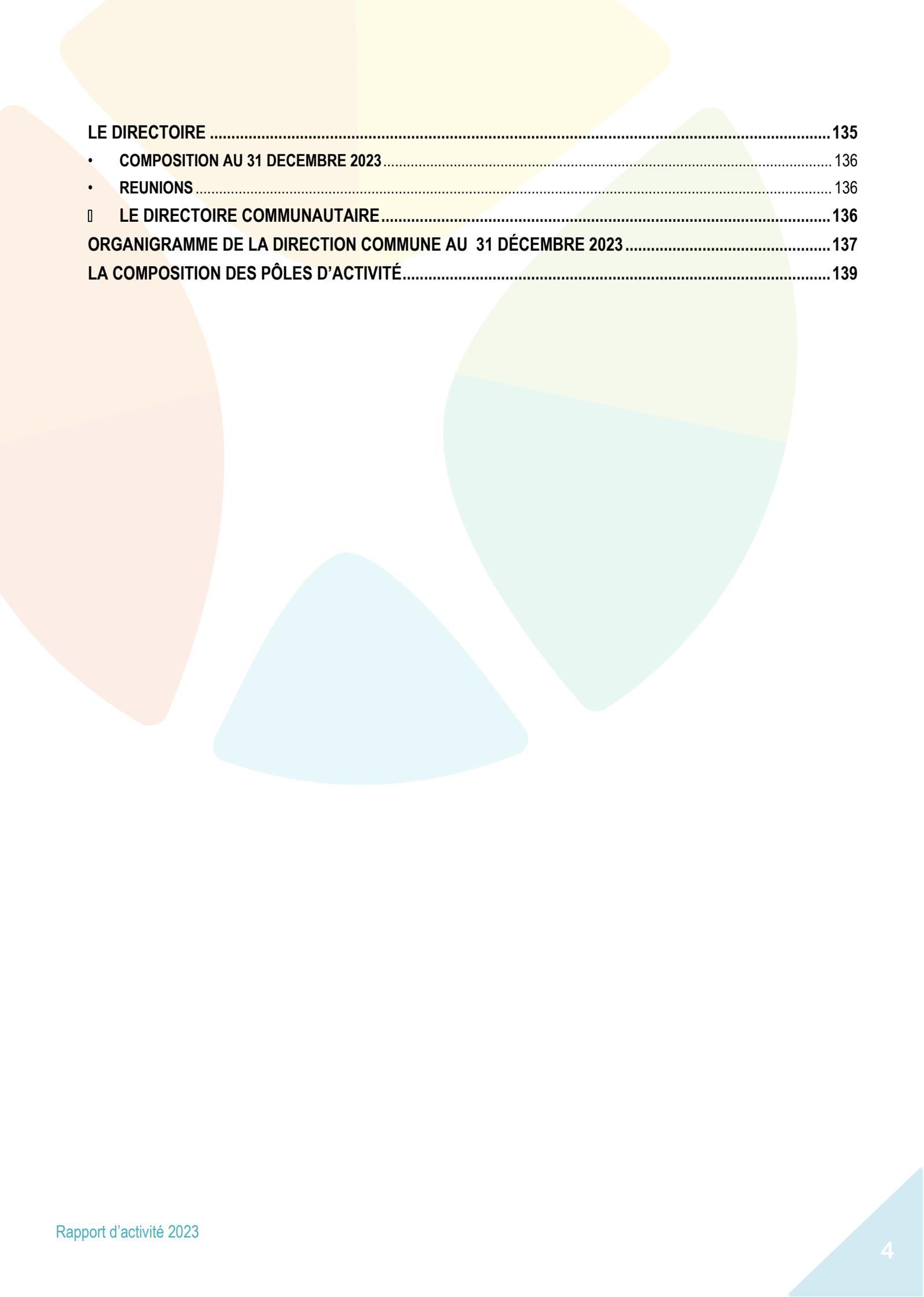
# RAPPORT DE GESTION 2023



# SOMMAIRE

PRÉAMBULE .....	5
LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS .....	6
LA VIE INSTITUTIONNELLE .....	6
EVENEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS.....	16
ASSOCIATIONS / REMISES DE DONNS.....	19
ASSOCIATIONS / JOURNÉES DE SENSIBILISATION .....	21
LES GRANDS CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ.....	266
• CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA PATIENTELE.....	26
• ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA PATIENTELE .....	27
ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE.....	28
PANORAMA DE L'ACTIVITÉ DE L'HÔPITAL.....	29
I - L'ACTIVITÉ D'HOSPITALISATION.....	29
II - L'ACTIVITÉ EXTERNE MCO.....	32
III - L'ACTIVITÉ D'URGENCE.....	32
IV- L'ACTIVITE D'OBSTETRIQUE.....	33
V - LES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR).....	33
VI - L'ACTIVITÉ DES USLD ET DES EHPAD.....	34
L'ACTIVITÉ DES SERVICES MÉDICO-TECHNIQUES .....	35
I - LE BLOC OPÉRATOIRE .....	35
II – L'ACTIVITE D'IMAGERIE MEDICALE .....	36
III - L'ACTIVITÉ DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE .....	36
IV - L'ACTIVITE DU LABORATOIRE D'ANATOMOPATHOLOGIE .....	37
V – L'ACTIVITE DE LA PHARMACIE .....	37
LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL NON MEDICAL.....	38
LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : LE PERSONNEL MÉDICAL.....	48
• les éléments fondamentaux de la politique de gestion des praticiens .....	48
NOMINATION DE RESPONSABLES MÉDICAUX .....	48
PRATICIENS TEMPS PLEIN.....	48
ASSISTANTS.....	51
LES INTERNES EN MÉDECINE .....	51
LA RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE .....	51
LA FORMATION DES MÉDECINS .....	52
EXERCICE MÉDICAL PARTAGÉ EN LIEN AVEC LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES .....	53
LA DIRECTION DES SOINS .....	54
LA CSIRMT .....	54
LA CSIRMT DU GHT .....	54

<b>LA POLITIQUE FINANCIÈRE .....</b>	<b>55</b>
<b>LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>55</b>
La gestion de la dette.....	57
Les données de gestion.....	58
<b>LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GÉNÉRALES.....</b>	<b>68</b>
1 LA GESTION DES RECOURS ET CONTENTIEUX.....	68
2 GESTION DES AGRESSIONS.....	70
3 RELATIONS HOPITAL / FORCES DE SECURITE INTERIEURE (POLICE / GENDARMERIE) / JUSTICE.....	71
4 PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET INTRAFAMILIALES .....	71
5 ROLE DE CONSEIL JURIDIQUE AUPRES DES DIRECTIONS FONCTIONNELLES ET DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'ETABLISSEMENT.....	72
6 RELECTURE DES CONVENTIONS.....	72
7 DECLARATIONS ET AUTORISATIONS .....	72
<b>LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GHT .....</b>	<b>74</b>
DIRECTION DE LA COMMUNICATION .....	74
SECRETARIAT GENERAL DU GHT .....	80
<b>LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PATIENTELE.....</b>	<b>81</b>
• La prise en charge du Service social - 2023 -.....	89
<b>LES ACTIVITES ACHATS, ECONOMIQUES ET LOGISTIQUES.....</b>	<b>91</b>
DIRECTION DES ACHATS TERRITORIALE .....	91
FONCTION HOTELIERE.....	91
NOUVELLE GROUVERNANCE HOTELIERE.....	91
DECHETS / ENVIRONNEMENT.....	92
SECTEUR LOGISTIQUE.....	93
SECTEUR HOTELIER.....	94
SECTEUR BIOMEDICAL.....	95
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF ET INVESTISSEMENTS « HÔTELIERS / LOGISTIQUE » .....</b>	<b>97</b>
<b>ACTIVITES LOGISTIQUES ET ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>100</b>
<b>DIRECTION DES PROJETS .....</b>	<b>103</b>
<b>DIRECTION DE LA TRANSFORMATION ARCHITECTURALE.....</b>	<b>106</b>
ACTIVITES EXPLOITATION / MAINTENANCE .....	107
<b>SYSTÈMES D'INFORMATION.....</b>	<b>125</b>
I - SECTEUR SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION .....	125
SECTEUR DES ARCHIVES .....	130
<b>L'INNOVATION .....</b>	<b>132</b>
<b>PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.....</b>	<b>134</b>
I – Déléguée à la protection des données.....	134
LA COMPOSITION DES INSTANCES ET LEURS ACTIVITÉS.....	135
<b>LE CONSEIL DE SURVEILLANCE .....</b>	<b>135</b>
• <b>ACTIVITE.....</b>	<b>135</b>



<b>LE DIRECTOIRE .....</b>	<b>135</b>
• <b>COMPOSITION AU 31 DECEMBRE 2023.....</b>	<b>136</b>
• <b>REUNIONS.....</b>	<b>136</b>
▮ <b>LE DIRECTOIRE COMMUNAUTAIRE.....</b>	<b>136</b>
<b>ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2023.....</b>	<b>137</b>
<b>LA COMPOSITION DES PÔLES D'ACTIVITÉ.....</b>	<b>139</b>

# PRÉAMBULE

L'année 2023 confirme la dynamique constante d'activité portée par l'établissement, comme en témoigne les chiffres-clés ci-dessous :

- 71 397 passages aux urgences adultes, gynécologiques et pédiatriques.
- 1 964 naissances.
- 43 369 patients hospitalisés à temps complet.
- 55 433 séances d'hospitalisation à temps partiel réalisées.
- 15 383 interventions aux blocs opératoires.
- 351 838 venues en consultation hors urgences (activité libérale incluse).
- 184 480 régulations par le SAMU et les médecins libéraux.
- 3 561 sorties SMUR.

Cette augmentation d'activité est d'autant plus à saluer que, cette année encore, les hôpitaux ont été confrontés à de fortes difficultés de recrutement sur les métiers soignants, se traduisant par des fermetures temporaires d'activité mais aussi par une sollicitation majorée des professionnels de l'hôpital.

Lors de la crise sanitaire COVID, l'établissement avait été particulièrement mis à contribution, d'abord par la prise en charge du 3<sup>ème</sup> cluster national puis par le rôle départemental joué dans l'accueil des patients COVID et l'organisation des campagnes de vaccination.

Face aux difficultés de recrutements médicaux, en particulier urgentistes, dans certains établissements, le CHBA continue à jouer un rôle d'établissement pivot pour compenser ces carences interterritoriales et limiter ainsi les ruptures de continuité de soins.

A cet égard, l'inscription du dossier de reconstruction de l'hôpital (Schéma Directeur Immobilier et Architectural) en étape 2 CNIS confirme ce rôle attendu du GHBA par les pouvoirs publics dans les dix prochaines années. Bien qu'il reste encore beaucoup d'étapes à franchir, le suivi national dont ce projet fait l'objet vient reconnaître les enjeux liés à la démographie du Morbihan mais aussi l'expertise que le CHBA a su développer en matière de soins de recours et d'innovations.

A titre d'illustration, la mise en place en 2023 d'une astreinte territoriale de chirurgie digestive avec le CH de Ploërmel parachève l'organisation territoriale de la permanence des soins. Peu de territoires de santé en France sont parvenus à une structuration médicale si aboutie, gage d'une sécurité et d'un égal accès aux soins. Cette étape permet à la fois de conforter le CH de Ploërmel dans son rôle de proximité mais aussi le CH de Bretagne Atlantique dans son rôle de recours.

Enfin, la poursuite du déploiement d'un Dossier Patient Informatisé de territoire vient compléter et approfondir cette logique de parcours de soins fluide entre les établissements de la direction commune.

# LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

## LA VIE INSTITUTIONNELLE

- **Mise en œuvre d'un dispositif de soutien à l'innovation en santé**

Parce que l'innovation est un facteur clé de qualité, de motivation et d'attractivité, le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) met en œuvre un ambitieux dispositif de soutien à l'innovation en santé centré sur l'humain sous toutes ses formes et pour tous les futurs inventeurs, expérimentateurs. Pour diffuser la culture de l'innovation aux professionnels des établissements, faciliter et accélérer l'émergence de projets venant des professionnels du GHBA et de partenaires de l'écosystème (externes au GHBA), le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique a décidé de mettre en place "GUIDE" le Guichet Unique de l'Innovation par le Développement et l'Expérimentation pour soutenir l'innovation sous toutes ses formes.

- **26 janvier 2023 : lancement du cercle éthique**

Le Cercle Éthique s'est reconstitué autour d'une trentaine de professionnels. Les participants ont proposé de fonctionner en sous-groupes autour de thématiques réfléchies ensemble : recherche, saisine et cadre réglementaire, bibliographie et actualités en éthique ; ainsi que des questions d'ordre clinique : actualités sur la fin de vie, accès aux soins palliatifs, dispositif d'annonce et consentement, qualité de vie au travail des soignants.



- **15 février 2023 : visite de la nouvelle directrice générale de l'ARS Bretagne, Élise NOGUERA, au CHBA site de Vannes.**

Cette première visite officielle après sa prise de fonction lui a permis de faire connaissance avec notre établissement, le GHT et les projets SDIA.



- 1<sup>er</sup> mars 2023 : Journée mondiale de l'obésité** : le CHBA s'est mobilisé pour sensibiliser le grand public et les professionnels de santé. A travers un Seule en Scène écrit et interprété par Nathalie BARTH\* à 17h30, le CHBA a abordé le sujet de l'obésité sous une autre forme, celle de la représentation théâtrale. À l'initiative de cette soirée, le Dr Anca MONTAGNIER, médecin endocrinologue-nutritionniste au CHBA, spécialisée dans la prise en charge de l'obésité et des troubles du comportement alimentaire qui a à cœur de « sensibiliser et faire tomber la stigmatisation à l'égard des personnes souffrant d'obésité », avec le concours de la Maison des Usagers et des Associations du CHBA. Autour du Dr MONTAGNIER, une équipe pluridisciplinaire est en place depuis 2015, pour proposer une prise en charge complète aux patients concernés. Avec ou sans chirurgie, cette équipe appelée « Filière de Prise en Charge de l'Obésité » du CHBA est composée de psychologues, diététiciennes, enseignant en activité physique adaptée, sophrologue, médecins et chirurgiens. À l'issue de la représentation proposée sur la scène du Palais des Arts de Vannes, un temps de rencontre et d'échanges est prévu afin que le public puisse s'entretenir avec les professionnels du CHBA mais également les associations de patients, également présentes pour l'occasion.

La seconde partie de la soirée était à destination des professionnels de santé. Parce qu'ils sont souvent le premier interlocuteur des personnes en souffrance avec leur corps, les professionnels de santé ont été conviés pour une soirée placée sous le signe des actualités et de l'échange.

L'objectif ? Donner des clés aux professionnels, faire la mise au point des nouvelles recommandations de l'HAS sur le parcours de soin des patients adultes en surpoids ou obésité, leur rappeler qu'au CHBA, la Filière de Prise en Charge de l'Obésité a l'expertise dans la prise en charge de ces patients et les tenir informés des nouveautés en matière de prise en charge.

\* Nathalie BARTH est pair-aidante en Troubles du Comportement Alimentaire



- 3 mars 2023 : visite des experts du CSIS**



- 16 mars 2023 : participation du CHBA au forum de présentation des spécialités et modes d'exercice à l'université de Rennes.** Le Dr ADAM, Médecin responsable de la filière neuro-vasculaire, Praticien Hospitalier en Neurologie au CHBA à Vannes et Professeure Associée auprès de l'UFR de Médecine (Université de Rennes) a rencontré les externes intéressés par les spécialités de nos établissements et leurs activités. Des échanges positifs pour mieux comprendre l'exercice médical en centre hospitalier et accompagner les étudiants dans leur choix de spécialités.



- **4 avril 2023 : accueil du premier congrès de l'AFARM**

Les Assistants de Régulation Médicale (ARM) venus de toute la France (métropole et Dom-Tom) se sont réunis pour la première fois. Pour cela, l'association nationale a choisi Vannes, et plus particulièrement l'IFPS du CHBA. Une fierté que n'ont pas manqué de souligner Véronique Lorre, directrice de l'IFPS, Philippe Couturier, directeur du CHBA, et Elise Noguéra, directrice de l'Agence Régionale de Santé Bretagne qui a tenu à saluer la singularité vannetaise « Le CFARM de Vannes est une chance pour la Bretagne [...] ». Pour rappel, le centre de formation des ARM de Vannes est le seul en France qui soit rattaché à un centre hospitalier non universitaire.



- **13 avril 2023 : signature des accords Ségur**

Dans le cadre du Ségur, les établissements sanitaires et médico-sociaux de la direction commune se sont vu attribuer par l'ARS des crédits spécifiques pour les années 2021, 2022 et 2023. Les crédits « starter » 2021 ont été versés « sans condition », ceux pour 2022 et 2023 sont soumis à la négociation d'un accord entre la direction et les représentants du personnel de chacun des établissements.

Les centres hospitaliers Bretagne Atlantique et de Ploërmel sont les premiers à avoir signé les protocoles d'accord avec les organisations syndicales représentatives.



- **13 avril 2023 : 1 jour 1 métier**

Le CHBA a accueilli 46 élèves de 4<sup>ème</sup> des collèges de Vannes, publics et privés, dans le cadre de l'opération « Un Jour, un métier » coordonnée par la Mairie de Vannes, via le Bureau d'Information Jeunesse. Tout au long de la journée, grâce à des ateliers interactifs et des rencontres avec des professionnels de l'hôpital, les élèves ont pu découvrir les métiers de l'hôpital, qu'ils soient médicaux, paramédicaux, techniques, administratifs, etc. De quoi faire naître pourquoi pas des vocations !



- **31 mai 2023 : 1<sup>ère</sup> soirée sur le thème de la « responsabilité populationnelle ».**

Une volonté partagée avec l'ensemble des établissements et des CPTS de mieux faire connaître auprès des professionnels de santé du territoire, hospitaliers et libéraux, ce qu'est la responsabilité populationnelle (RP).

Une soirée organisée en 3 temps :

- Une présentation de ce qu'est la responsabilité populationnelle par un intervenant incontournable, Antoine Malone, responsable du pôle Prospective, Europe, International à la FHF, qui s'est beaucoup investi dans l'expérimentation de la démarche en France, passionné et passionnant.
- Un retour d'expérience d'un des 5 territoires pionniers à avoir expérimenté la démarche, le territoire de Cornouaille, avec la présence d'Anne Cario, infirmière coordinatrice en RP qui va nous expliquer comment cela s'est mis en place, quels sont les premiers résultats, ...
- Un temps d'échanges pour répondre et discuter ensemble des perspectives possibles pour notre territoire



- **1er juin 2023 : « Campus en fête » : anniversaire des 10 ans du bâtiment de l'IFPS sur le campus de Tohannic**

Après un temps d'échange, à la fois le moment des souvenirs mais aussi un temps pour se projeter dans le futur, avec les contributions d'anciens étudiants, d'élus et personnalités du territoire, la journée s'est poursuivie par une « soirée festival » ouverte au grand public : visites des bâtiments, animations musicales, food truck, etc.



- **1er juin 2023 : première présentation du projet de transformation de l'offre de soins du GHT devant le Conseil National de l'Investissement en Santé (CNIS)**
- **19-23 juin 2023 : semaine QVT**

Dans le cadre de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail, une équipe d'infirmiers anesthésistes et de bloc opératoire formée aux différentes techniques de médecine douce a proposé à ses collègues du pôle chirurgie, des séances bien-être : hypnose, massages, kinésiologie, aromathérapie, réflexologie, ... Une initiative pour promouvoir des pratiques favorisant le bien-être et l'épanouissement des professionnels sur leur lieu d'exercice, également déclinable dans la sphère privée.

Ces ateliers ont aussi favorisé des rencontres du personnel soignant et médical en dehors du contexte habituel. Les retours sont très positifs et les professionnels de ce pôle, (et d'autres !) attendent le renouvellement de cette opération !



- **14 juin 2023 : Journée territoriale des associations**

Les établissements de santé du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) accueillent de nombreuses associations d'aides et de soutien aux patients ainsi qu'à leurs proches. En collaboration avec les équipes soignantes, les associations conventionnées contribuent à améliorer le séjour des patients, favorisent le maintien du lien social, et participent à la vie hospitalière. Elles sont des acteurs du processus de soins et du « prendre soin », aux côtés des professionnels.

Chaque année, une journée de rencontre et d'échanges est organisée pour les associations de notre territoire.

L'édition 2023 a accueilli 60 représentants d'associations et des professionnels du GHBA. Les interventions sur l'évolution de l'offre de soin territoriale, le développement des Maisons des Usagers sur le Territoire, l'innovation en santé, les travaux programmés dans le cadre de la chaire de philosophie de Cynthia FLEURY, ont été très appréciées.

Des échanges riches entre les représentants d'associations et les professionnels qui laissent imaginer des travaux fructueux et de beaux projets à construire pour l'avenir en faveur du partenariat en santé.



- **20 juin 2023 : soirée de présentation du projet OCTAVE proposée aux professionnels de santé hospitaliers et libéraux du secteur vannetais**

En février 2023, l'expérimentation OCTAVE (Organisation Coordination Traitements Âgé Ville Établissements de Santé) a démarré sur le CHBA. Il s'agit d'un projet d'innovation en santé déployé dans le cadre du dispositif Article 51 dans les régions Bretagne et Pays de Loire. Le but est d'offrir au patient âgé, polymédiqué et bénéficiant d'une chirurgie programmée, une organisation coordonnée entre ses professionnels de ville et hospitaliers, afin de sécuriser sa prise en charge médicamenteuse tout au long du parcours de soin.

À l'aide d'une plateforme numérique, les pharmaciens officinaux et hospitaliers échangent de manière sécurisée sur la prise en charge médicamenteuse du patient. Cette expérimentation s'inscrit dans une démarche de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse déjà initiée depuis 2019 par l'équipe pharmaceutique dans le service de Chirurgie Post-Urgences. Ces actions de pharmacie clinique permettent de diminuer le nombre d'erreurs médicamenteuses et contribuent à la satisfaction des patients, équipes médicales et soignantes.



- **21 juin 2023 : 1<sup>er</sup> « café de l'innovation du GHBA »**

Organisé en partenariat avec Atlanpole Biotherapies qui est le pôle de compétitivité en santé du Grand Ouest. Le pôle fédère acteurs industriels, grands groupes, PME et startups, laboratoires de recherche, CHU, universités, etc. pour relever le défi de la médecine de demain avec une politique de mutualisation de moyens avec les autres pôles santé afin d'atteindre des objectifs ambitieux en matière de croissance de ses entreprises, de R&D collaborative et de rayonnement international au service d'une filière santé française d'excellence au plan mondial.

Durant cette intervention, Atlanpole Biotherapies a présenté des appels à projets innovants portant notamment sur l'imagerie médicale. Ce pôle constitue un soutien pour les porteurs de projets ; le savoir-faire de ce pôle a pu être illustré au travers deux retours d'expériences.



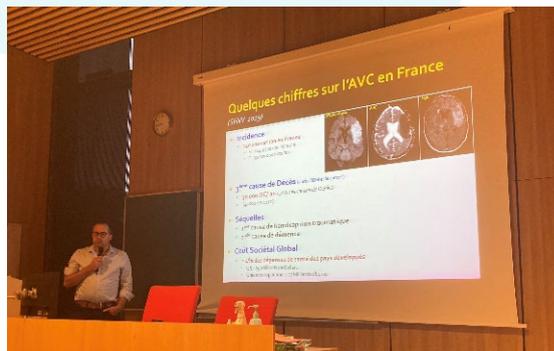
- **11 septembre 2023 : déploiement du service d'accès aux soins (SAS) au sein de la régulation du SAMU-SAS 56**

Le service d'accès aux soins est effectif au sein de la régulation du SAMU-SAS 56, médecins régulateurs libéraux et ARM (Assistant(e) de Régulation médicale) assurent la réponse et le suivi des appels de la filière médecine générale dans un contexte de demande de soins non programmés.

Le SAS doit permettre au patient confronté à un besoin de soins non programmés, et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible, d'accéder à un professionnel de santé. Ce dernier pourra lui fournir un conseil médical, l'orienter, selon la situation, vers une consultation de soin non programmé en ville, vers un service d'urgence.

- **14 septembre 2023 : soirée Enseignement Post Universitaire**

Les praticiens du CHBA poursuivent leur programme d'EPU et ont organisé une nouvelle soirée autour de la prise en charge des patients précaires, la prise en charge de l'AVC et la thrombectomie, le traitement péri-opératoires des cancers pulmonaires et la chirurgie robotique en chirurgie digestive. Une cinquantaine de professionnels de santé libéraux ont participé.



- **19 septembre 2023 : visite de M. Pascal Bolot, Préfet du Morbihan** venu à la rencontre des équipes du SAMU 56 et des urgences pour faire le bilan de la période estivale



- **5 octobre 2023 : 1er forum santé pour les jeunes seniors « Bien vieillir et ne renoncer à rien » au Palais des arts et des congrès de Vannes.**

Salle comble en après-midi pour la conférence « Bien Vieillir c'est quoi pour vous ? » et forte affluence autour des stands d'informations, ateliers de prévention et de sensibilisation (mobilité, sport, conseil habitat, exercices de mémoire, nutrition, santé bucco-dentaire, contacts de proximité...) par des professionnels du territoire pour accompagner les séniors à préserver leur santé et à continuer leurs activités le plus longtemps possible.

En soirée, les professionnels de santé ont échangé et partagé leur expérience sur le « Repérage précoce des fragilités et prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée ».



- **9 octobre 2023 : inauguration du scanner sur le site d'Auray.** Il vient conforter le plateau technique du site et compléter l'offre d'imagerie qui était déjà proposée en proximité (mammographie, radiologie conventionnelle et échographie)



- **17 octobre 2023 : journée mondiale du don d'organes.** La Mairie de Vannes, en tant que ville ambassadrice du don d'organes, a profité de cette occasion pour planter un arbre de vie en présence de receveurs et de familles de donneurs, mais également de M. Le Tutour, représentant des usagers au CHBA, M. Couturier, directeur de l'établissement, Dr Pépion, président de la CME, et l'équipe de coordination du don d'organes.

- **9 novembre 2023 : 20 ans du service de MPR sur le site d'Auray**

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'ouverture du service, l'équipe avait préparé un flash mob de 2 minutes 30 auquel ont pu assister les patients, visiteurs et professionnels du site. Les médecins, infirmiers, d'aides-soignants, agents de services, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoprothésistes, secrétaires, assistantes sociales, enseignants APA ... ont offert une prestation unique au public séduit par cette démarche !



- **13 novembre 2023** : ouverture d'un nouvel hôpital de jour de 6 places sur le site d'Auray pour accueillir des patients du bassin alréen actuellement pris en charge sur le site de Vannes en oncohématologie, douleur et médecine polyvalente.
- **13 novembre 2023** : rencontre territoriale des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) au CHBA-site de Vannes. À l'initiative de la Direction Des Soins a eu lieu la première après- midi des IPAs du territoire. Mme Derche a accueilli les 15 Infirmiers en Pratiques Avancées. Ce fut l'occasion de se connaître et de partager sur les différents exercices.



- **20 novembre 2023** : Journée « Vis ma Vie » avec la participation de Mme LE HENANFF. Sur initiative de la CFDT, Anne Le Hénanff, députée du Morbihan, a participé à une journée "Vis ma vie" aux côtés des professionnels et résidents de Maisons du Lac. L'hôpital lui a organisé une journée de découverte des différents moments forts d'une journée au sein des différentes unités : soins, repas, animations... Cette journée en immersion lui a permis de se rendre compte des besoins de ce type de structure (besoins RH et attractivité, moyens financiers...).



- **23 novembre 2023** : 2ème « café de l'innovation du GHBA » : les professionnels et les usagers du GHBA ont pu découvrir et échanger sur des projets innovants en collaboration avec une entreprise et un service de soins du groupement ; ainsi qu'un stand d'information sur « Mon Espace Santé ».



- 25 novembre 2023 : journée de lutte contre les violences faites aux femmes** : dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de toutes les violences à l'égard des femmes proclamée le 25 novembre, plusieurs actions ont été menées dans nos établissements, visant à informer sur les dispositifs de prise en charge des victimes et de lutte contre les violences.

Si certains services, dont les urgences, sont plus fréquemment en charge des victimes de violences, tous les professionnels sont potentiellement concernés, au quotidien. Or, comment repérer les signaux faibles, définir la violence, aborder la question avec la victime, favoriser le signalement ... ?

Les actions menées au sein de nos établissements à l'occasion de cette journée de mobilisation notamment, visent à apporter des réponses : diffusion d'outils d'aide à la prise en charge auprès des professionnels, sessions de sensibilisation à la prise en charge des violences, création d'une équipe locale référente, etc.
- 20-24 novembre 2023 : semaine sécurité des patients** : les professionnels et représentants des usagers ont organisé des actions autour de la promotion du fonctionnement de la commission des usagers et des représentants des usagers, la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance, l'expérience patient, la prévention du risque cyber, la prévention du risque infectieux, la présentation de Mon Espace Santé, la simulation du vieillissement avec des ateliers ludiques, l'identitovigilance, l'escape game sur le circuit du médicament, etc.
- 23 novembre 2023 : 1er séminaire managérial sur le thème "En avant pour l'aventure collective"** : 120 managers des établissements de Vannes Auray, Ploërmel, Josselin, Malestroit, Belle-Ile-en-Mer et Quiberon ont participé à ces échanges et partages d'expérience



- 23 novembre 2023 : opération DuoDay** : Le CHBA a participé une nouvelle fois à cette opération dans laquelle un employeur (entreprise, administration ou association) quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, accueille à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec l'un de ses collaborateurs volontaires. Le CHBA a eu le plaisir d'accueillir Virginie au standard, Chloé aux admissions, Evann à l'accueil et Romain à la comptabilité de la direction des travaux. Aux côtés de nos professionnels, ils ont pu découvrir un métier et un environnement de travail.
- 28 novembre 2023 : après-midi de la recherche** organisé au CHBA sous l'impulsion des coordinateurs médicaux du centre de recherche clinique (CRC), de la direction des affaires médicales et de la direction des soins du CHBA Vannes-Auray. Des professionnels d'autres établissements l'ont fait et sont venus ainsi partager leur expérience lors de cet après-midi, leurs projets de recherche, les études menées permettant de définir possiblement de meilleures pratiques, dans le domaine médical ou du soin.

2 publics étaient en effet invités : les médicaux et les paramédicaux car même si les démarches scientifiques sont les mêmes, les sujets d'application restent propres à chaque domaine.



- **1<sup>er</sup> décembre 2023** : première journée des référents douleurs des EHPAD du territoire organisée par les filières gériatriques de Vannes-Auray et de Malestroit-Plœrmel, respectivement portées par le CHBA et la Clinique des Augustines ; 52 professionnels issus de 32 EHPAD du territoire étaient réunis aux Maisons du Lac à Vannes.

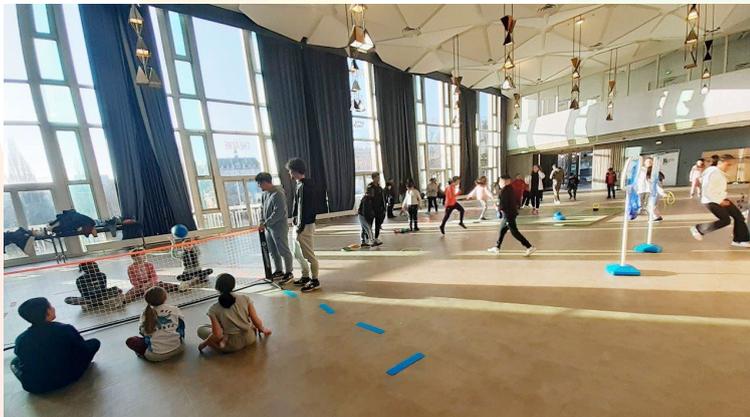


## EVENEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- **9 janvier 2023** : Projet « conversation tactile » / Diffusion du film de restitution du projet réalisé dans les EHPAD d'Auray avec la compagnie « Les Petites Miettes ».  
« Conversation tactile », c'est un projet artistique collaboratif déployé au printemps 2022 au sein des EHPAD Kériolet, Kerléano et Pratel Izel sur Auray avec la Cie Les Petites Miettes  
Ce projet a permis des temps de rencontre sous forme d'ateliers d'écriture, d'enregistrement audio et vidéo, d'ateliers avec des marionnettes comme objet transitionnel, de danse, ou encore de chants. L'objectif était, par l'intermédiaire d'une marionnette, de parler du corps vieillissant, de celui qui s'abîme, qui se fragilise mais aussi du corps de l'aidant qui accompagne, soutien, porte et compense.  
De ces échanges est né le spectacle « Conversation tactile » et un film présenté lundi dernier au cinéma Ti Hanok à Auray avant un moment de convivialité avec les résidents, leurs familles, des bénévoles...



- **31 janvier 2023** : Parcours du cœur enfant – avec le service de cardiologie.  
Organisé par la Mairie de Vannes en partenariat avec le Chba et l' IFPS Vannes, cet événement accueille de nombreux écoliers vannetais afin de les sensibiliser dès le plus jeune âge, à l'intérêt d'une bonne hygiène de vie. Sur place, l'équipe médicale et paramédicale du service de cardiologie du CHBA mais aussi, plusieurs formateurs et étudiants de l'IFPS de Vannes, se sont impliqués autour des éducateurs sportifs pour prodiguer aux enfants, les messages de prévention et de santé publique.



- **14 mars 2023** : concert d'Eleni Karafylli, musicienne et psychologue grecque, dans le service de médecine interne et hématologie.



- **Mai à vélo**  
Le CHBA s'est inscrit en 2023 à la 3ème édition du Challenge Mai à Vélo, un événement national qui vise à inciter à la pratique du vélo partout en France. Collectivités, entreprises, associations, écoles et hôpitaux peuvent s'y inscrire, et inviter leurs communautés (habitants, employés, élèves, proches, etc.) à participer au Challenge. L'objectif ? Parcourir collectivement le plus de kilomètres à vélo !
- **1er juillet 2023** : 10 volontaires, composés de famille, aide-soignant, infirmier, médecin du service, ont relevé le défi des 175 kms en relais lors de l'ultra marin pour soutenir l'association AOVA, collectif de soignants bénévoles au sein du service oncologie du CHBA.
- **10 juillet 2023** : remise de vélos Goodwatt pour 2 mois d'essai d'un vélo électrique.  
Dans le cadre du lancement de GoodWatt au CHBA, le CHBA a proposé à 20 professionnels de tester gratuitement l'utilisation de vélos électriques grâce à un partenariat avec Goodwatt. 100% des 20 utilisateurs (sur 153 candidats intéressés) étaient des automobilistes au quotidien parcourant en moyenne 7,3 km pour le trajet domicile/travail. En un mois, les professionnels sélectionnés ont réalisé 331 déplacements domicile-travail en vélo à assistance électrique. Cela représente près de 3 jours d'utilisation par semaine en moyenne pour chaque participant. Ces trajets représentent une distance totale de 4 278 km, soit l'équivalent de 5 trajets Nantes-Strasbourg !



- **27 juillet 2023** : concert du trio de jazz manouche SC Wing devant l'entrée de l'hôpital organisé dans le cadre du Festival Jazz en Ville de Vannes.



- **16-22 septembre 2023** : semaine de la mobilité : défi interentreprises pour tester une nouvelle forme de mobilité. Le CHBA s'est engagé aux côtés de GMVA pour encourager la mobilité durable et l'utilisation de moyens de transports alternatifs à l'automobile. Les professionnels étaient invités à participer au défi inter-entreprises, un défi pour promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle auprès des actifs, pour leurs trajets domicile-travail. Il consiste à venir au travail autrement qu'en voiture individuelle durant cette semaine, et à comptabiliser le nombre de km parcourus.
- **1er octobre 2023** : 128 personnels au sein de 32 équipes ont relevé le défi du relais interentreprises sous le slogan « je soigne, je cours, en équipe ! » du 23<sup>ème</sup> marathon de Vannes. L'équipe "La Team des Chir" a terminé première de sa catégorie.



- **8 octobre 2023 : course et marche « La Vannetaise ».** De nombreuses professionnelles du CHBA ont participé à La Vannetaise et notamment AOVA, l'association du service oncologie du CHBA. Grâce aux dons, plusieurs projets sont financés chaque année au CHBA tels que des séances d'art-thérapie et de réflexologie pour les patients hospitalisés en oncologie, plus de 320 séances en 2022 d'activité physique adaptée (APA) pour les patients hospitalisés en hématologie.



## ASSOCIATIONS / REMISES DE DONS

- **6 Février 2023 : remise d'un don de 12 000€ de l'association « courir, marcher contre le cancer » grâce à la course « Les Marcells à Plescop » ;** ce don a permis au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) de s'équiper d'un nouveau stérilisateur. Cet appareil appelé « Vpro max 2 » permet la stérilisation à basse température des dispositifs médicaux (DM) thermosensibles et non compatibles avec un process par vapeur d'eau à 134°C-18min (méthode la plus utilisée en milieu hospitalier). Ce mode de stérilisation basse température automatisé consiste en une exposition des dispositifs médicaux au peroxyde d'hydrogène, puissant agent stérilisant sous forme de vapeur, pendant une dizaine de minutes à une température de 50°C. Durant le processus, le peroxyde d'hydrogène se décompose en 2 produits non toxiques que sont l'eau et l'oxygène. L'acquisition de ce stérilisateur permet, depuis le 16 janvier 2023, d'assurer la stérilisation basse température du parc d'endoscopes Da Vinci thermosensibles indispensable à l'activité chirurgicale "robotisée", utilisée en particulier dans la prise en charge du cancer de la prostate, grande cause défendue par les Marcells.
- **27 février 2023 : remise d'un don de paravents de l'association « Milles et un sourire » à l'association du service de néonatalogie « Les petits pieds dans l'eau » :** un paravent pour apporter plus d'intimité aux mamans allaitantes, des livrets de suivi du séjour en néonatalogie et même quelques tenues pour les enfants prématurés. Un grand merci aux associations qui œuvrent quotidiennement aux côtés des équipes hospitalières !



- 21 mars 2023 : remise d'un don de 17 500€ de l'association Vaincre la Mucoviscidose au CRCM du Morbihan.**  
 Ce don a servi pour le financement du poste d'enseignant en activité physique adaptée et du poste d'art-thérapeute. L'art-thérapie est une discipline utilisant des supports artistiques variés afin d'exploiter le potentiel créatif. L'objectif de cette pratique est de permettre à la personne de faire appel à ses propres ressources pour mieux vivre avec sa pathologie.  
 L'éducation en activité adaptée fait partie intégrante de la prise en charge globale des patients ; des séances d'activités physiques sont proposées lors de la venue des patients ou en visio-conférence.



- 13 avril 2023 : remise d'un don de 1000€ et de jouets par l'association « Roc Loisirs » au service de pédiatrie du CHBA :** de quoi offrir des pauses récréatives aux enfants de 0 à 18 ans.



- 4 mai 2023 : remise officielle d'un équipement facilitant la rééducation des enfants en bas âge par le Rotary Club de Vannes au service de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) pédiatrique du CHBA.** Ce fauteuil « Explorer Mini » est une solution de mobilité motorisée conçue pour les enfants en bas âge souffrant de troubles de la motricité afin de les aider à atteindre les étapes clés du développement. L'Explorer Mini aide à passer des étapes essentielles du développement en favorisant la mobilité autonome de l'enfant.  
 Facile et léger à transporter, l'Explorer Mini accompagne l'enfant dans ses déplacements tout en lui permettant d'explorer et d'apprendre dans différents environnements.  
 L'hôpital de jour de rééducation pédiatrique utilise cet équipement pour des enfants qui ne marchent pas ou qui n'ont pas de moyen autonome de déplacement. Il permet de faire des essais dès l'âge de 1 an, en position debout.



- **15 novembre 2023** : l'association Les P'tits Doudous du CH de Vannes a remis à l'Unité de chirurgie ambulatoire 120 tenues « super Héros » pour les enfants qui viendront s'y faire opérer. Ces tenues s'inscrivent dans une des missions de l'association qui est d'améliorer l'accueil et le bien-être des enfants opérés et de réduire leur anxiété en leur permettant de mettre en place leur imaginaire et de les faire rêver.



- **12 décembre 2023** : remise de don de La Vannetaise : la somme de 13 000€ a été versée au service d'onco-hématologie et au déploiement du projet patient partenaire. Ce don aidera à prolonger l'offre de soins de support et de réadaptation aux patients de cancérologie, et permettra aussi d'adoucir l'environnement de soins pour qu'il soit plus apaisant.



- **14 décembre 2023** : Le Père Noël et ses lutins de l'association Makadam Les Motards en Action ont apporté de nombreux jouets aux enfants hospitalisés dans le service de pédiatrie du CHBA.



## ASSOCIATIONS / JOURNÉES DE SENSIBILISATION

- **9 avril 2023** : journée d'informations et de dépistage du diabète et des maladies rénales au CHBA site de Vannes. Cette grande campagne nationale a pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public au problème des maladies rénales, afin de favoriser une prise en charge précoce. La direction et les professionnels du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique se mobilisent pour agir aux côtés des associations des Insuffisants Rénaux Chroniques et des Diabétiques du département du Morbihan.

Cette approche multi partenariale a pour but de créer une prise de conscience dans l'opinion publique sur ces réalités. La prévention de l'insuffisance rénale et du diabète constitue aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique. Les professionnels des services de Néphrologie, Endocrinologie et Diabétologie de l'hôpital en partenariat avec l'ECHO Dialyse, l'association France Rein du Morbihan et l'association des Diabétiques du Morbihan seront présents pour informer le public et réaliser les tests de dépistage (tension artérielle, glycémie capillaire, test urinaire). Ceux-ci seront effectués avec des professionnels de la santé et des bénévoles actifs des associations concernées.



- **31 mai 2023 : Journée d'informations et de prévention autour du diabète et du tabac**



- **1er juin 2023 : stand d'informations sur les Troubles du Comportement Alimentaire (TCA)**

Le CHBA s'est associé à la journée mondiale des TCA et a organisé, en partenariat avec l'association AAB Ouest (Association Anorexie Boulimie), le docteur Anca MONTAGNIER, médecin endocrinologue-nutritionniste au CHBA et le docteur Franck LEROY, médecin généraliste à l'EPSM Morbihan, un temps d'information grand public et d'échanges. En 2023, la thématique choisie était : « Libérons la parole », afin de souligner le rôle extrêmement important de l'entourage -parents, familles, amis, collègues, etc.- dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes souffrant de TCA.



- **8 juin 2023 : journée d'informations et de prévention : diabète & activités physiques**

A l'occasion de la 12ème Semaine Nationale de prévention du Diabète, les professionnels du service d'Endocrinologie-Diabétologie du CHBA et la Fédération Française des Diabétiques du Morbihan ont informé, échangé et sensibilisé sur le diabète et ses facteurs de risque.



- **9 juin 2023 : stand d'information sur l'hémochromatose**

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'hémochromatose, le CHBA a organisé un stand d'information et de sensibilisation grand public en présence de l'association France Fer Hémochromatose.



- **22 juin 2023 : Journée de sensibilisation à l'occasion de la journée nationale du don d'organes et de tissus**

L'équipe de la Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de tissus du CHBA et les bénévoles de l'association FranceRein Morbihan étaient présents dans le hall de l'hôpital du CHBA à Vannes pour informer et sensibiliser au don d'organes. Une action d'informations à destination des professionnels vannetais a également été organisée au restaurant du personnel le midi.



- **23 juin 2023 : marche sur l'île d'Arz pour sensibiliser au don d'organes**

L'équipe de la Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de tissus du CHBA, des personnes greffées, des familles de donneurs et des soignants qui ont fait le tour de l'île d'Arz pour sensibiliser au don d'organes et à la greffe.

Rappelons qu'en 2022, 35 organes et 30 cornées ont été prélevés au CHBA et qu'un seul donneur permet souvent de greffer plusieurs malades.



- **Juillet 2023** : participation du Cegidd à la marche des fiertés de Vannes
- **Octobre rose** 9 et 12 octobre 2023 : Prévention cancer du sein avec un atelier « palpation sur buste » organisé avec La Ligue contre le cancer  
Pratiquer régulièrement l'autopalpation du buste, chez les femmes et les hommes, permet de détecter tout signe clinique de cancer du sein.



- **Octobre rose** 30 octobre 2023 : démonstrations par la section RIPOSTE du Cercle d'Escrime du Pays de Vannes pour les patients qui sont suivis ou qui ont été suivis en oncologie au CHBA



- **Mois sans tabac** 5 octobre 2023 : « café santé » aux Restos du Cœur à Auray

- **7 novembre 2023 : information et sensibilisation à la dénutrition sur le site de Vannes** par les diététiciens du CHBA

Dans le cadre de la Semaine nationale de la dénutrition 2023, le service diététique vannetais du CHBA a organisé deux actions pour les usagers et les professionnels :

- un stand d'informations et d'échanges notamment sur la prévention de la dénutrition mardi 07/11 à l'accueil de l'hôpital pour les patients et les visiteurs,
- une dégustation de compléments nutritionnels oraux et de plats enrichis jeudi 09/11 pour le personnel et les utilisateurs du self.

- **9 novembre 2023 : information et sensibilisation à la dénutrition sur le site d'Auray** par les diététiciens du CHBA

L'équipe alréenne du service diététique a fait le choix de sensibiliser le personnel à cette pathologie.

Pour cela, elle a proposé, à l'entrée du self, une dégustation :

- de compléments alimentaires disponibles sur le CHBA (boisson, crème, jus de fruits, biscuits hyperprotéinés / hypercaloriques) prescrits habituellement aux patients dénutris,
  - de plats enrichis confectionnés par le Silgom\* (potage enrichi, velouté enrichi ainsi que laitage enrichi),
- Cette action a permis un temps d'échange et de partage "interprofessionnel", constructif et en toute convivialité.



- **Mois sans tabac 24 et 27 novembre 2023** : stand d'information avec la Ligue contre le cancer et les professionnels du CHBA pour informer sur les dispositifs et substituts d'aide à la diminution ou à l'arrêt du tabac.

- **8 décembre 2023 : journée d'information sur la laïcité sur le site de Vannes**

A l'occasion de la journée nationale de la laïcité, le CHBA a sensibilisé usagers et professionnels à ce principe républicain. Un flyer d'explication et de précisions des idées reçues ainsi qu'un quizz ludique a permis de support aux échanges.



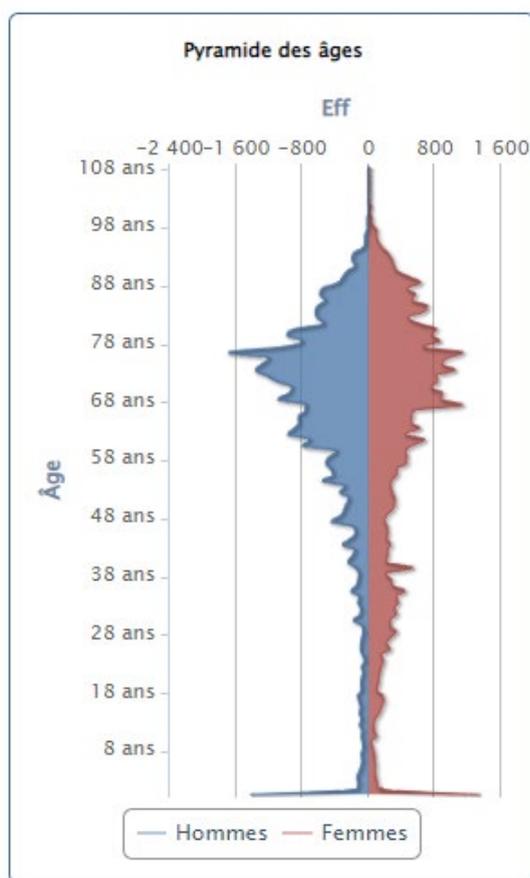
# LES GRANDS CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ

- **CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA PATIENTELE**

Les données présentées ci-dessous sont issues du PMSI et extraites via le logiciel DIM Report.

Elles sont calculées sur l'ensemble des séjours et séances d'hospitalisation, et non pas sur la file active (nombre de patients différents). En effet, les patients âgés, étant plus souvent que les plus jeunes, hospitalisés plusieurs fois, prendre en compte la file active des patients est moins révélateur de la typologie des patients pris en charge dans les lits de l'hôpital.

En 2023, l'âge moyen des patients hospitalisés était de 60.67 ans (59.45 pour les femmes et 61.84 pour les hommes).



## • ORIGINE GEOGRAPHIQUE DE LA PATIENTELE

Les séjours réalisés pour des patients domiciliés dans le Morbihan représentent près de 96.24 % du nombre total de séjours.

Pour le reste, les patients viennent pour 1.24 % d'autres départements bretons et pour 2.52 % d'une autre région ou d'un autre pays.

Le tableau détaille les 20 codes géographiques représentatifs de 75 % du total des séjours 2023. Certains codes géographiques peuvent regrouper plusieurs communes. Sans surprise, Vannes et Auray arrivent en tête. Ploërmel arrive en 15<sup>ème</sup> position, avec 2,27% du total des séjours.

Rang	Code géographique	Nb de séjours 2022	% du total	% cumulatif
1	- 56000 VANNES	11 012	14.31%	14.31%
2	- 56400 AURAY	8 225	10,68%	24.99%
3	-56890 ST AVE	3 483	4,52%	29.51%
4	- 56250 ELVEN	3 360	4,36%	33.87%
5	- 56190 MUZILLAC	3 300	4,29%	38.16%
6	- 56370 SARZEAU	2 853	3,71%	41.87%
7	-56 500 LOCMINE	2 842	3,69%	45.56%
8	- 56230 QUESTEMBERT	2 568	3,34%	48.9%
9	- 56130 LA ROCHE BERNARD	2 312	3%	51.9%
10	- 56450 THEIX	2 172	2.82%	54.72%
11	- 56860 SENE	2 065	2.68%	57.4%
12	-56 390 GRAND CHAMP	1 939	2.52%	59.92%
13	- 56340 CARNAC	1 935	2,51%	62.43%
14	- 56800 PLOERMEL	1 745	2,27%	64.7%
15	- 56330 PLUVIGNER	1 642	2,13%	66.83%
16	- 56220 MALANSAC	1 436	1,87%	68.7%
17	- 56870 BADEN	1 313	1,71%	70.41%
18	- 56140 MALESTROIT	1 312	1,7%	72.1%
19	- 56410 ETEL	1 228	1,6%	73.71%
20	- 56420 PLUMELEC	1 147	1,49%	75.2%

# ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

Au 31 décembre 2023, le CHBA comptait 1 472 lits et places répartis de la manière suivante :

	Lits			Places			Lits et Places		
	Vannes	Auray	CHBA	Vannes	Auray	CHBA	Vannes	Auray	CHBA
<b>Médecine</b>	<b>403</b>	<b>80</b>	<b>483</b>	<b>82</b>		<b>82</b>	<b>485</b>	<b>80</b>	<b>565</b>
<i>dont :</i>									
<i>Réanimation</i>	12		12				12		12
<i>Unité surveillance continue</i>	8		8				8		8
<i>Soins Intensifs Cardiologie</i>	8		8				8		8
<i>Soins Intensifs Neurologie</i>	8		8				8		8
<i>Néonatalogie :</i>	24		24				24		24
<i>Soins courants / Kangourous</i>	8		8				8		8
<i>Soins intensifs</i>	10		10				10		10
<i>Réanimation</i>	6		6				6		6
<b>Chirurgie</b>	<b>117</b>		<b>117</b>	<b>19</b>		<b>19</b>	<b>136</b>		<b>136</b>
<b>Obstétrique</b>	<b>38</b>		<b>38</b>				<b>38</b>		<b>38</b>
Dialyse			-	16		16	16		16
UHCD	8		8				8		8
IVG			-	3	1	4	3	1	4
<b>M.C.O.</b>	<b>566</b>	<b>80</b>	<b>646</b>	<b>120</b>	<b>1</b>	<b>121</b>	<b>686</b>	<b>81</b>	<b>767</b>
<b>SSR</b>	<b>133</b>	<b>77</b>	<b>210</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>154</b>	<b>82</b>	<b>236</b>
<b>USLD</b>	<b>60</b>	<b>30</b>	<b>90</b>				<b>60</b>	<b>30</b>	<b>90</b>
<b>EHPAD</b>	<b>120</b>	<b>247</b>	<b>367</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	<b>120</b>	<b>259</b>	<b>379</b>
<b>Total</b>	<b>879</b>	<b>434</b>	<b>1 313</b>	<b>141</b>	<b>18</b>	<b>159</b>	<b>1 020</b>	<b>452</b>	<b>1 472</b>

# PANORAMA DE L'ACTIVITÉ DE L'HÔPITAL

## I - L'ACTIVITÉ D'HOSPITALISATION

### 1) L'activité mesurée à partir des indicateurs « administratifs » (entrées, journées, séances)

Entrées totales	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023-2022 en %
Médecine (hors UMO à partir de 2018)	23 580	23 399	22 570	24 541	24 151	23 686	-465	-1,9%
Chirurgie	7 983	8 017	7 838	8 210	8 166	8 405	+239	+2,9%
Obstétrique	2 169	2 170	2 117	2 307	2 460	2 340	-120	-4,9%
Urgences (UHCD+UMO)	6 728	7 464	7 115	7 013	7 814	7 480	-334	-4,3%
<b>M.C.O.</b>	<b>40 460</b>	<b>41 050</b>	<b>39 640</b>	<b>42 071</b>	<b>42 591</b>	<b>41 911</b>	<b>-680</b>	<b>-1,6%</b>
Soins Suite Réadaptation	2 082	1 835	1 743	1 664	1 513	1 563	+50	+3,3%
USLD	76	72	57	64	56	45	-11	-19,6%
EHPAD	131	133	142	113	116	120	+4	+3,4%
<b>Total</b>	<b>42 749</b>	<b>43 090</b>	<b>41 582</b>	<b>43 912</b>	<b>44 276</b>	<b>43 639</b>	<b>-637</b>	<b>-1,4%</b>

Journées	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023-2022 en %
Médecine (hors UMO à partir de 2018)	139 819	141 097	144 513	155 457	157 641	156 947	-694	-0,4%
Chirurgie	32 752	32 214	30 934	34 158	33 381	35 170	+1 789	+5,4%
Obstétrique	10 936	10 098	9 393	9 995	10 832	10 516	-316	-2,9%
Urgences (UHCD+UMO)	8 074	9 185	8 187	7 940	9 073	9 574	+501	+5,5%
<b>M.C.O.</b>	<b>191 581</b>	<b>192 594</b>	<b>193 027</b>	<b>207 550</b>	<b>210 927</b>	<b>212 207</b>	<b>+1 280</b>	<b>+0,6%</b>
Soins Suite Réadaptation	67 254	65 300	63 178	63 786	62 050	68 714	+6 664	+10,7%
USLD	32 475	32 285	32 239	32 306	31 416	12 526	-18 890	-60,1%
EHPAD	132 458	132 380	131 194	131 158	130 661	143 411	+12 750	+9,8%
<b>Total</b>	<b>423 768</b>	<b>422 559</b>	<b>419 638</b>	<b>434 800</b>	<b>435 054</b>	<b>436 858</b>	<b>+1 804</b>	<b>+0,4%</b>

Durée Moyenne de Séjour	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023-2022 en %
Médecine (hors UMO à partir de 2018)	5,93	6,03	6,40	6,33	6,53	6,63	+0,1	+1,5%
Chirurgie	4,10	4,02	3,95	4,16	4,09	4,18	+0,1	+2,4%
Obstétrique	5,04	4,65	4,44	4,33	4,40	4,49	+0,1	+2,1%
Urgences (UHCD+UMO)	1,20	1,23	1,15	1,13	1,16	1,28	+0,1	+10,2%
<b>M.C.O.</b>	<b>4,74</b>	<b>4,69</b>	<b>4,87</b>	<b>4,93</b>	<b>4,95</b>	<b>5,06</b>	<b>+0,1</b>	<b>+2,2%</b>
Soins Suite Réadaptation	32,30	35,59	36,25	38,33	41,01	43,96	+3,0	+7,2%

Taux d'Occupation (%)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023-2022 en %
Médecine (y/c UHCD et UMO à partir de 2022)	91,4	93,5	91,8	93,5	95,7	97,1	+1,5	+2,3%
Chirurgie	76,9	76,4	69,3	84,3	82,1	86,6	+4,5	+2,6%
Obstétrique	69,7	72,7	67,5	72,1	78,1	75,8	-2,3	+8,3%
Urgences (UHCD)	155,5	185,6	164,5	158,1			+0,0	-100,0%
<b>M.C.O.</b>	<b>87,8</b>	<b>90,0</b>	<b>86,7</b>	<b>91,4</b>	<b>92,2</b>	<b>93,9</b>	<b>+1,7</b>	<b>+0,9%</b>
Soins Suite Réadaptation	93,5	94,8	85,2	90,8	84,5	92,5	+8,0	+6,9%
USLD	98,8	98,3	97,9	98,5	95,6	89,6	-6,0	-2,9%
EHPAD	98,8	98,9	97,2	97,4	97,5		-97,5	+0,1%
<b>Total</b>	<b>92,7</b>	<b>94,0</b>	<b>90,3</b>	<b>93,4</b>	<b>92,3</b>	<b>92,3</b>	<b>+0,0</b>	<b>-1,2%</b>

HDJ et Séances	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023-2022 en %
Médecine	16 259	17 130	18 994	21 680	23 108	25 243	+2 135	+6,6%
Chirurgie	5 226	5 691	4 040	5 252	5 824	6 330	+506	+10,9%
IVG	599	553	575	560	601	554	-47	+7,3%
Dialyse	9 010	9 532	9 774	9 457	9 547	10 504	+957	+1,0%
<b>M.C.O.</b>	<b>31 094</b>	<b>32 906</b>	<b>33 383</b>	<b>36 949</b>	<b>39 080</b>	<b>42 631</b>	<b>+3 551</b>	<b>+5,8%</b>
Soins Suite Réadaptation	10 684	11 384	8 106	11 547	11 620	12 802	+1 182	+0,6%
<b>Total</b>	<b>41 778</b>	<b>44 290</b>	<b>41 489</b>	<b>48 496</b>	<b>50 700</b>	<b>55 433</b>	<b>+4 733</b>	<b>+4,5%</b>

L'activité se caractérise par un tassement du nombre des entrées en hospitalisation complète de médecine alors que le taux d'occupation de ces services augmente. Cette situation résulte de difficultés à trouver des solutions d'aval pour les patients.

A *contrario*, l'activité réalisée sous forme ambulatoire (hôpitaux de jour et séances) confirme sa progression régulière tant pour les disciplines médicales que chirurgicales.

Enfin, l'activité SMR 2023 est marquée par une dynamique positive en ambulatoire comme en hospitalisation conventionnelle.

## 2) L'activité mesurée à partir des indicateurs PMSI (MCO)

### 1 Volumes d'activité, valorisation des séjours et autres indicateurs PMSI (source : DIM Report)

TOTAL DES HOSPITALISATIONS			
	2022	2023	VAR. N-1
<b>TOTAL EFFECTIFS SÉJOURS (RSS)</b>	<b>73 733</b>	<b>76 980</b>	<b>4,40%</b>
Nombre de RUM	82 287	85 517	3,93%
Nombre de jours d'Hospitalisation	213 812 jrs	214 944 jrs	0,53%
Durée Moyenne de Séjours	5,33 jrs	5,39 jrs	1,14%
Durée Moyenne de Résumé (RUM)	4,4 jrs	4,45 jrs	1,10%
TMJ/PMJ (Prix Moyen Journalier)	618,88 €	642,31 €	3,79%
PMCT (Poids Moyen du Cas Traité)	2 138,09 €	2 163,62 €	1,19%
IP-DMS Hospi. Diag. (Indice de Performance DMS)	1,028	1,057	2,88%
<b>TOTAL RECETTES SÉJOURS</b>	<b>156 328 492,99 €</b>	<b>165 309 538,71 €</b>	<b>5,74%</b>
Valo. RUM	156 328 492,99 €	165 309 538,71 €	5,74%
HOSPITALISATION COMPLÈTE (Hors Séances; DS PMSI > 0)			
	2022	2023	VAR. N-1
Nombre de séjours (RSS)	34 342	33 993	-1,02%
Nombre de RUM	42 853	42 461	-0,91%
Nombre de jours d'Hospitalisation	213 812 jrs	214 944 jrs	0,53%
Durée Moyenne de Séjours	6,23 jrs	6,32 jrs	1,56%
Durée Moyenne de Résumé (RUM)	4,99 jrs	5,06 jrs	1,46%
TMJ/PMJ (Prix Moyen Journalier)	622,12 €	643,49 €	3,44%
PMCT (Poids Moyen du Cas Traité)	3 874,97 €	4 070,6 €	5,05%
IP-DMS Hospi. Diag. (Indice de Performance DMS)	1,037	1,068	3,01%
Valo. Séjours	133 016 261,69 €	138 314 841,87 €	3,98%
Valo. RUM	133 016 261,69 €	138 314 841,87 €	3,98%

↑ HOSPITALISATION DE JOUR (Hors Séances; DS PMSI = 0)

	2022	2023	VAR. N-1
Nombre de séjours (RSS)	13 285	14 178	6,72%
PMCT (Poids Moyen du Cas Traité)	984,85 €	1 051,44 €	6,76%
Valo. Séjours	12 490 905,32 €	14 316 403,54 €	14,61%
Valo. RUM	12 490 905,32 €	14 316 403,54 €	14,61%
Taux de Chir. Ambu (ASO C)	35,55%	34,47%	-3,04%
Taux de Chir. Ambu (CAS C)	36,98%	36,46%	-1,40%

↑ SÉANCES (CMD=28)

	2022	2023	VAR. N-1
Nombre de Séances	26 106	28 809	10,35%
Valo. Séances	10 821 325,98 €	12 678 293,3 €	17,16%

Les tarifs MCO 2023 ont été en moyenne revalorisés à hauteur de 7 % à compter du 1<sup>ER</sup> mars 2023 intégrant les effets de mesures de revalorisation salariale Ségur et les effets de l'inflation.

Au total, la hausse de recettes pour l'établissement est inférieure à ce relèvement tarifaire. En effet, le nombre de séjours en hospitalisation complète (-1.02 %) apparaît en diminution, le volume d'activité étant porté par l'hospitalisation de jour (+6.72 %) et les séances (+10.35 %).

Par ailleurs, les vagues épidémiques (covid mais aussi bronchiolites) ont été moins fortes en 2023 si bien que l'établissement n'a pas réalisé le même volume de séjours en soins intensifs, ce qui a diminué les recettes liées au supplément pour ces activités spécifiques.

## II - L'ACTIVITÉ EXTERNE MCO

Venues externes (pour consultations externes ou actes externes), hors passages aux urgences primaires.

	2021	2022	2023	Evol 2022/2023	
<b>Recettes ext. MCO (K€)</b>	<b>20 793</b>	<b>21 718</b>	<b>22 118</b>	<b>+400</b>	<b>+1,8%</b>
Médecine	4 137	4 473	4 676	+203	+4,5%
Chirurgie	2 648	2 829	2 739	-90	-3,2%
Obstétrique	920	841	823	-18	-2,1%
Cs secondaires urgences	165	171	166	-5	-3,0%
Urgences	3 482	3 490	3 427	-63	-1,8%
Urgences SSE	89	0		0	-100,0%
Imagerie	5 718	6 334	6 658	+324	+5,1%
Biologie	3 078	2 909	2 939	+30	+1,0%
Autres	556	671	690	+19	+2,9%

La croissance de l'activité externe est principalement portée par les spécialités de médecine et par l'imagerie.

## III - L'ACTIVITÉ D'URGENCE

16

	2021	2022	2023	Evol 2022/2023	
<b>SAU: Nb passages primaires</b>	<b>68 657</b>	<b>69 159</b>	<b>66 109</b>	<b>-3 050</b>	<b>-4,4%</b>
- générales Vannes	52 085	51 572	49 901	-1 671	-3,2%
- pédiatrie	13 337	14 773	13 218	-1 555	-10,5%
- gynéco	3 235	2 814	2 990	+176	+6,3%

Le nombre des passages aux urgences apparaît en diminution. Cette évolution résulte aussi des dispositifs de régulation d'accès aux urgences qui visent à favoriser les alternatives en ville. Pour autant, le nombre de passages suivis d'hospitalisation est plutôt en progression sur la période en lien avec le vieillissement de la population.

Les passages en pédiatrie retrouvent le niveau de 2021 après une année 2022 marquée par les pics épidémiques.

	2020	2021	2022	2023	2023/2022
<b>SAMU</b>					
Dossiers	226 252	246 278	277 967	283 283	+1,9%
Dossiers de régulation	214 654	234 911	265 727	271 052	+2,0%
Dossiers de régulation médicale	144 341	157 035	185 692	184 480	-0,7%
<i>dont DRM SAMU</i>	<i>75 794</i>	<i>80 140</i>	<i>91 557</i>	<i>97 444</i>	<i>+6,4%</i>
<i>dont DRM ADPS</i>	<i>68 547</i>	<i>76 895</i>	<i>94 135</i>	<i>87 036</i>	<i>-7,5%</i>
<b>SMUR</b>					
Nombre total de sorties (Vannes+ Auray+ Hélicopté)	3 193	3 397	3 311	3 333	+0,7%

L'activité du SAMU a continué à progresser rapidement en 2023 ; le nombre de sorties SMUR reste stable.

#### IV/ L'ACTIVITE D'OBSTETRIQUE

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023/2022 en %
Accouchements	1 882	1 873	1 803	1 924	2 025	1 925	- 100	-4,9%
Naissances	1 953	1 928	1 852	1 979	2 070	1 964	- 106	-5,1%
Part dans les naissances déclarées à Vannes	65,9%	65,5%	62,3%	65,5%	66,3%	69,8%	0	5,3%
Césariennes	446	422	410	441	489	473	- 16	-3,3%
Taux Césarienne	23,7%	22,5%	22,7%	22,9%	24,2%	24,6%	0	1,9%
Péridurales	1 196	1 197	1 178	1 245	1 271	1 193	- 78	-6,1%
Taux Péridurale (hors césariennes)	83,3%	82,5%	84,6%	84,0%	82,7%	82,2%	- 0	-0,7%

Le nombre d'accouchements est équivalent au niveau atteint en 2021, avec un léger tassement par rapport à 2022. La "part de marché" (part des naissances du CHBA dans celles déclarées à l'état-civil à Vannes), continue de progresser.

#### V - LES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR)

<b>Journées HTC SSR (Nb)</b>	<b>63 786</b>	<b>62 047</b>	<b>68 667</b>	<b>+6 620</b>	<b>+10,7%</b>
MPR Locomoteur	3 055	3 432	3 705	+273	+8,0%
MPR Neurologie	8 133	8 154	8 114	-40	-0,5%
SSR Gériatrique	36 532	33 904	42 845	+8 941	+26,4%
SSR Polyvalent	16 066	16 557	14 003	-2 554	-15,4%
<b>Venues HTPA SSR (Nb)</b>	<b>11 547</b>	<b>11 620</b>	<b>12 791</b>	<b>+1 171</b>	<b>+10,1%</b>
MPR Cardio	1 879	2 122	2 489	+367	+17,3%
MPR Enfants	1 549	1 353	1 314	-39	-2,9%
MPR Locomoteur	2 578	3 261	3 858	+597	+18,3%
MPR Neurologie	4 920	4 100	4 017	-83	-2,0%
MPR Respi	186	386	428	+42	+10,9%
SSR Gériatrique	435	398	685	+287	+72,1%
<b>Venues externes SSR (Nb)</b>	<b>3 703</b>	<b>3 464</b>	<b>3 955</b>	<b>+491</b>	<b>+14,2%</b>

En 2023, l'activité d'hospitalisation SSR a retrouvé un niveau antérieur à la crise sanitaire et aux fermetures de lits liées au manque d'effectif médical et paramédical.

De même, l'activité ambulatoire (Hospitalisation à temps partiel et venues externes) progresse globalement.

## VI - L'ACTIVITÉ DES USLD ET DES EHPAD

	Cumul depuis janvier			Evol 2022/2023	
	2 021	2 022	2 023	Valeur	%
<b>Journées</b>					
<i>Cumul à fin décembre</i>					
<b>Total journées</b>	162 871	162 077	154 355	-9 551	-5,8%
<b>Journées EHPAD USLD</b>	162 871	162 077	152 455	-9 622	-5,9%
Centre Acc. Soins Maintien Dom			1 900	71	+3,9%
EHPAD Keriolet	35 907	36 130	35 398	-732	-2,0%
EHPAD Kerleano	30 448	30 765	30 685	-80	-0,3%
EHPAD MDL	42 416	41 952	35 032	-6 920	-16,5%
EHPAD Pratel	21 745	21 814	21 904	90	+0,4%
USLD MDL	21 607	20 877	18 783	-2 094	-10,0%
USLD Pratel	10 748	10 539	10 653	114	+1,1%
<b>Taux d'occupation</b>					
<i>Cumul à fin décembre</i>					
<b>TO EHPAD USLD + AJ</b>	97,6%	97,2%	90,2%	-5,8pt	
<b>TO EHPAD USLD</b>	+97,6%	+97,2%	91,4%		
Centre Acc. Soins Maintien Dom			43,4%		
EHPAD Keriolet	96,4%	97,0%	95,1%	-2,0pt	
EHPAD Kerleano	98,1%	99,2%	98,9%	-0,3pt	
EHPAD MDL	96,9%	95,8%	75,8%	-20,0pt	
EHPAD Pratel	99,2%	99,0%	99,4%	+0,5pt	
USLD MDL	98,6%	95,3%	94,2%	-1,1pt	
USLD Pratel	98,5%	97,9%	98,7%	+0,9pt	

# L'ACTIVITÉ DES SERVICES MÉDICO-TECHNIQUES

## I - LE BLOC OPÉRATOIRE

Détail par spécialité du nombre total d'interventions chirurgicales réalisées aux blocs opératoires

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evol. 2023-2022 en nb	Evol. 2023/2022 en %
Orthopédie-Traumatologie	4 057	3 954	3 252	3 668	3 678	3 914	+236	+6,4%
Chirurgie Digestive et Visc.	1 898	2 183	2 068	2 266	2 193	2 345	+152	+6,9%
Gastro-Entérologie	2 086	2 149	1 391	1 894	1 994	2 205	+211	+10,6%
ORL	1 334	1 437	1 166	1 404	1 560	1 685	+125	+8,0%
Urologie	1 203	1 249	1 177	1 309	1 348	1 437	+89	+6,6%
Gynécologie-Obstétrique	1 120	1 011	1 026	1 254	1 215	1 349	+134	+11,0%
Anesthésiologie	1 183	1 285	1 072	1 082	804	688	-116	-14,4%
Obstétrique : Césariennes	446	423	410	441	497	473	-24	-4,8%
Ophthalmologie	352	476	481	386	354	232	-122	-34,5%
Vasculaire	422	415	278	279	310	375	+65	+21,0%
IVG	387	378	331	289	297	290	-7	-2,4%
Cardiologie	162	203	198	196	180	196	+16	+8,9%
Pneumologie	72	75	64	97	106	97	-9	-8,5%
Odontologie	36	23	28	26	42	52	+10	+23,8%
Pédiatrie	17	20	6	15	19	26	+7	+36,8%
Imagerie	38	40	15	-	4	5	+1	+25,0%
Dialyse	37	41	11	2	1	1	+0	
Autres	1	-	-	-	17	13	-4	-23,5%
<b>TOTAL</b>	<b>14 851</b>	<b>15 362</b>	<b>12 974</b>	<b>14 608</b>	<b>14 619</b>	<b>15 383</b>	<b>+764</b>	<b>+5,2%</b>

L'activité opératoire est en progression de 5.2 % par rapport à 2022.

En 2023, l'établissement atteint le nombre d'interventions constaté en 2019 (dernière année avant le début de la crise sanitaire). Le développement d'activité de certaines spécialités reste handicapé par des situations de sous-effectifs chirurgicaux.

## II – L'ACTIVITE D'IMAGERIE MEDICALE

### Activité mesurée en nombre de venues

Pour mémoire, une même venue d'un patient peut correspondre à plusieurs actes.

Par site et par salle	2 021	2 022	2 023	Evol 2022/2023	
Conventionnel	67 084	71 372	74 516	+3 144	+4,4%
Scanner	35 457	35 885	37 450	+1 565	+4,4%
Echographie	16 638	18 268	18 474	+206	+1,1%
IRM	15 146	14 708	15 208	+500	+3,4%
Mammographie	3 876	4 656	3 871	-785	-16,9%
Interventionnel	355	557	685	+128	+23,0%
<b>CHBA</b>	<b>138 556</b>	<b>145 446</b>	<b>150 204</b>	<b>+4 758</b>	<b>+3,3%</b>

L'activité d'imagerie poursuit sa forte croissance sur les différentes modalités à l'exception de la mammographie, fragilisée par un manque conjoncturel d'effectif médical.

L'activité interventionnelle est en progression marquée passant de 557 venues en 2022 à 685 en 2023. Le rôle de l'établissement en termes de recours départemental, en particulier pour la réalisation des thrombectomies mais aussi des actes d'embolisations se confirme.

## III - L'ACTIVITÉ DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Production CHBA totale	2023	Evol 2022/2023	
Production totale (Inlog)	45 929	-2 796	-5,7%
- dont CHPP	5 342	-740	-12,2%
Production hors CHPP	40 587	-2 057	-4,8%
Prod. CHBA pour patients CHBA	2023	Evol 2022/2023	
Patients CHBA hospitalisés	25 663	-1 570	-5,8%
Patients CHBA externes	10 934	-177	-1,6%
Prod. totale patients CHBA (Pastel)	36 596	-1 748	-4,6%
Ecart Pastel/Inlog	1 011		
Prod. totale patients CHBA (Inlog)	37 607	-1 531	-3,9%
- dont biologie non délocalisée	+36 912	-1 506	-3,9%
- dont biologie délocalisée	+696	-25	-3,5%
Prod. CHBA pour autres étab.	2023	Evol 2022/2023	
CH Ploemel	5 342	-740	-12,2%
EPSM	739	-283	-27,7%
Josselin			
CH Belle-île			
CH Basse Vilaine			
1-GHT	6 081	-1 023	-14,4%
CHCB	456	+5	+1,0%
CHBS	512	-7	-1,3%
CHIC	31	-3	-8,5%
CH Pont-Labbé	6	+1	+22,1%
2-FMIH	1 004	-4	-0,4%
Colpo	343	-133	-27,9%
Echodialyse	373	-48	-11,3%
CEGIDD	387	+55	+16,6%
Clinique des augustines	2	-121	-98,6%
Océane			
HP Océane	83	+15	+22,6%
LDA56	48	+2	+4,0%
Mareva	0	-5	-96,4%
Autres clients	0	-4	-91,3%
3-Autres étabs	1 237	-238	-16,2%
<b>TOTAL</b>	<b>8 322</b>	<b>-1 265</b>	<b>-13,2%</b>

La baisse d'activité affichée dans le tableau ci-dessus s'explique pour la détermination des dépistages COVID.

Après neutralisation de ce biais de comparaison, l'activité de biologie médicale est en progression en 2023 (+0,4%), portée par l'augmentation des venues externes (+3 %).

#### IV - L'ACTIVITE DU LABORATOIRE D'ANATOMOPATHOLOGIE

	2021	2022	2023	Evol 2022/2023	
Anapath: Nb ICR	3 286	3 547	3 824	+276	+7,8%

Le laboratoire d'anatomopathologie a poursuivi sa forte croissance en 2023.

#### V – L'ACTIVITE DE LA PHARMACIE

	2021	2022	2023	Evol 2022/2023	
Pharmacie: € gérés	53 425	58 999	63 862	+4 863	+8,2%
- dont médicaments	38 948	43 246	46 777	+3 531	+8,2%
- dont médicaments en sus	21 701	26 720	29 982	+3 262	+12,2%
- dont rétrocessions	12 634	11 514	11 351	-163	-1,4%

Même si le montant en € des dépenses gérées par la pharmacie n'est pas un indicateur très satisfaisant, le niveau de ces chiffres et leur croissance donnent néanmoins une idée du travail effectué par la pharmacie, en particulier de la hausse constante des préparations de chimiothérapies.

# LES DONNÉES DE GESTION

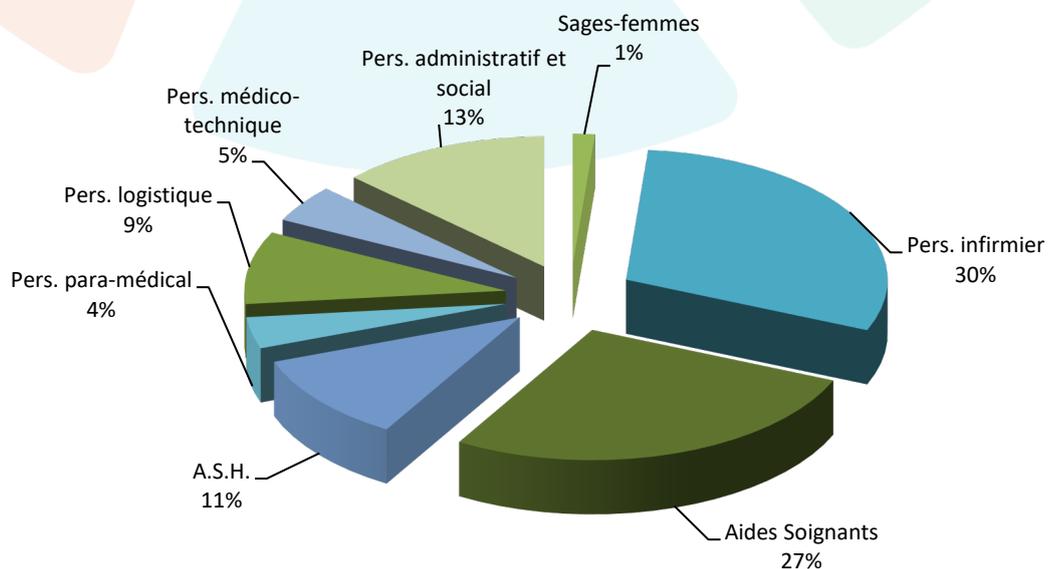
## LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL NON MEDICAL

### ETP Moyens annuels\*

	Personnel non médical	Evolution annuelle
2019	3 072,2	1,2%
2020	3 165,6	3,0%
2021	3 299,3	4,2%
2022	3 324,3	0,8%
2023	3 406,7	2,5%

\*Dont mise à disposition SILGOM 112,49 ETP

### Effectif par catégories (ETP)



NB : les effectifs sont présentés tous statuts réunis : titulaires, stagiaires, contractuels en CDI et CDD

Requête sur détail agent			2020	2021	2022	2023
PNM	GRA_NSQ03	Sages-femmes	42,5	41,3	44,3	45,9
	GRA_NSQ04	Pers. infirmier	931,9	974,0	982,3	1 018,4
	GRA_NSQ05	Aides Soignants	912,3	919,4	912,9	921,8
	GRA_NSQ06	A.S.H.	308,4	325,8	351,0	371,5
	GRA_NSQ07	Pers. para-médical	90,2	95,4	102,9	132,7
	GRA_NSQ08	Pers. logistique	333,7	330,9	329,7	305,8
	GRA_NSQ09	Pers. médico-technique	147,5	154,5	154,0	157,7
	GRA_NSQ10	Pers. administratif et social	395,7	449,9	435,6	441,1
	GRA_NSQ11	Divers	3,5	8,1	11,6	11,8
PNM			3 165,6	3 299,3	3 324,3	<b>3 406,7</b>

La dynamique d'évolution de l'activité au CHBA a conduit une nouvelle fois en 2023 à l'augmentation des effectifs non médicaux. Cette évolution porte principalement sur les effectifs soignants. La diminution des effectifs logistiques s'explique par le passage des Conducteurs ambulanciers en catégorie soignante. L'évolution des effectifs administratifs et sociaux est liée à la création du Service d'Accès aux Soins (SAS) porté par le SAMU 56.

## I Une politique de recrutement, de fidélisation et de mobilité dynamique

### A – Le recrutement au CHBA

Sur l'année 2023, 1077 candidatures soins et 657 candidatures hors soins ont été réceptionnées et traitées.

Cette année encore, la disponibilité de l'encadrement soignant a permis de réaliser 423 entretiens (IDE, AS, ASH). Afin d'être toujours plus réactifs, chaque jour, des plages horaires sont programmées pour recevoir les candidats infirmiers, aides-soignants et agents de services hospitaliers.

Le **recrutement saisonnier** pour la filière soignante reste un temps fort. Comme chaque année, le Job Dating, en lien avec l'IFPS, élargie à l'échelle de la Direction Commune depuis 2020 permet de favoriser l'attractivité des compétences pour couvrir les besoins en remplacement saisonnier dans les services de soins. Cette année, 11 étudiants infirmiers et 15 étudiants aide soignants sont venus rencontrer les cadres de santé.

S'agissant des besoins hors soins, la campagne de recrutement a débuté dès janvier avec les opérations de communication sur les réseaux sociaux et sur le site emploi du CHBA. Les candidats du bassin vannetais sont toujours en nombre pour pourvoir aux besoins saisonniers. Les entretiens ont eu lieu en avril 2023 pendant les vacances scolaires, afin d'anticiper au mieux les recrutements et apporter une réponse au plus tôt aux candidats.

Le CHBA s'engage également dans de nombreux job dating auprès d'établissements de formation du domaine médico-social, mais aussi d'autres secteurs comme l'informatique, la logistique, etc.

La Direction des Ressources Humaines poursuit également le développement de l'apprentissage. Ce Parcours Ecole/Entreprise permet d'accompagner de futurs potentiels collaborateurs et de développer les compétences.

En 2023, 16 apprentis ont ainsi été recrutés sur différents secteurs tels que le secrétariat médical, l'informatique, le social ou encore le service technique. Chaque année, des contrats d'apprentissage aide-soignant intègrent nos EHPAD de Vannes et Auray avec la volonté d'accompagner 5 apprentis AS chaque année (2 sur Vannes et 3 sur Auray) et ainsi de pouvoir les recruter sur ces secteurs après obtention de leur diplôme.

Le CHBA propose tout au long de l'année des offres d'emplois tous domaines confondus.

En 2023, 94 offres ont été rédigées et diffusées sur différents médias externes tels que le site internet du CHBA, LinkedIn, le site de la FHF et les sites partenaires comme Choisir Le Service Public ou encore Indeed.

Enfin, le service recrutement est équipé depuis 2022, du logiciel BEETWEEN qui permet d'optimiser le processus de recrutement et d'être toujours plus réactifs.

## **La mobilité interne**

La politique de mobilité interne spécifique Soins (IDE, AS, ASH), engagée depuis 2021, permet de proposer des postes dans le cadre de la mobilité interne avec plus de visibilité pour les professionnels et l'encadrement.

Le processus organisé en 2 grandes publications permet à tous les agents de pouvoir se positionner sur l'une ou l'autre des vagues en fonction de leur statut et de leur établissement de référence.

Au total, 325 postes ont été publiés en 2023, contre 239 en 2022 et 210 en 2021, soit une évolution de 36%. 622 candidatures ont été réceptionnées, soit 42% de plus qu'en 2022.

Ces chiffres illustrent l'accent fort porté par la Direction des Ressources Humaines visant à permettre à nos professionnels de pouvoir bénéficier de parcours professionnel diversifié tout au long de leur carrière.

Le délai moyen de mobilité d'un agent est compris entre 4 et 8 mois.

## **II La poursuite d'une actualité RH dense concernant la gestion des carrières**

### **A) Reclassement des conducteurs ambulanciers**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les corps des conducteurs ambulanciers de la fonction publique hospitalière intègre le statut des corps de la filière soignante de la catégorie C de la fonction publique hospitalière. Dans ce cadre, conformément au décret 2022-1658 du 26 décembre 2022 portant création du corps des ambulanciers de la fonction publique hospitalière au sein de la filière soignante et modifiant diverses dispositions applicables à la fonction publique hospitalière, le **secteur Gestion des Carrières a reclassé 23 agents concernés.**

### **B) Application des reclassements et des Lignes Directrices de Gestion aux contractuels de l'établissement :**

Afin de favoriser l'attractivité au sein de l'établissement et en application des Lignes Directrices de Gestion, **103 agents contractuels ont bénéficié d'une revalorisation de leur échelon.**

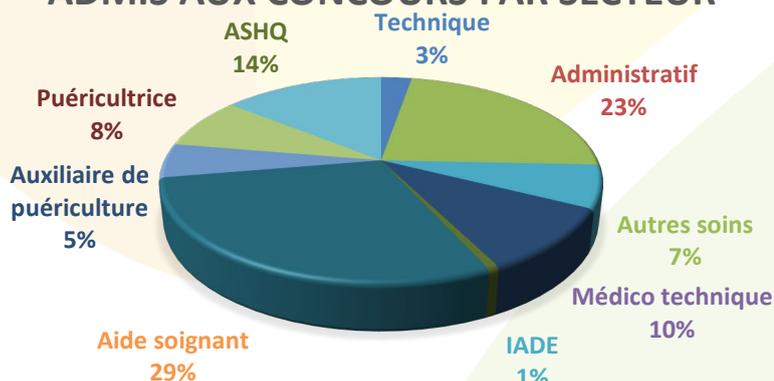
Enfin, sur l'année 2023, **128 CDI ont été signés au sein du CHBA dont 27 recrutements directs en CDI.**

### **C) Un calendrier concours dynamique générant de nombreuses mises au stage :**

En application de plan d'intégration et de promotion professionnelle 2023-2024 du CHBA, **27 concours et examens professionnels ont été publiés** tout au long de l'année 2023. Ces mises en stage concernent de nombreuses filières.

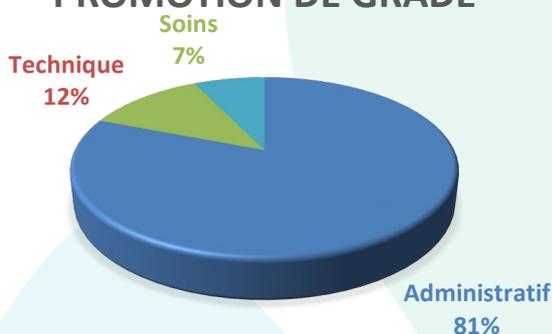
Dans ce cadre, **190 agents ont été admis aux différents concours organisés par le CHBA.**

## ADMIS AUX CONCOURS PAR SECTEUR



Sur 190 agents admis aux différents concours organisés au sein du CHBA, 42 agents ont bénéficié d'une promotion au grade supérieur.

## PROMOTION DE GRADE



### III) Les chiffres clés de l'année 2023 concernant les carrières des professionnels du CHBA

#### A) Les avancements de grades et d'échelons

**Les avancements de grade 2023** ont été appliqués conformément aux nouvelles dispositions des statuts particuliers (suite au Ségur de la santé).

L'arrêté du 28 février 2023 fixe les taux de promotion pour les années 2023 et 2024 pour l'ensemble des corps et grades concernés.

De plus, les critères établis via les Lignes Directrices de Gestion ont été appliqués sur les tableaux d'avancement de grade :

1. Echelon acquis
2. Date de 1<sup>ère</sup> stagiairisation ou intégration FPH
3. Date d'ancienneté dans l'échelon
4. Valeur professionnelle (pour un taux d'agents précisé).

Dans ce cadre, **94 professionnels ont bénéficié d'un avancement de grade en 2023** dont 6 IDE, 29 AS et 11 ASHQ.

**Sur l'année 2023, 1229 avancements d'échelon** ont été opérés pour les agents titulaires, tous grades confondus au sein du CHBA.

#### B) Les titularisations des professionnels après leur période de stage

**170 professionnels du CHBA** ont pu accéder au statut de titulaire de la Fonction Publique Hospitalière en 2023.

L'année 2024 devrait aussi bénéficier d'une forte hausse des titularisations au vu du nombre d'agents stagiaires en 2023.

### C) Les entrées par voie de mutation et de détachement

Pour l'année 2023, 54 agents sont entrés au CHBA par voie de mutation et 4 agents par voie de détachement ou d'intégration directe.

### D) Les départs à la retraite

Le CHBA a totalisé **66 départs à la retraite sur l'année 2023**.

La réforme des retraites applicable au 01/09/2023 a favorisé les départs d'agents. Dans ce cadre, le secteur gestion des carrières se mobilise pour répondre aux nombreuses demandes des agents du CHBA.

### E) Les médaillés 2023

**16 professionnels ont été médaillés** au sein du CHBA, dont :

- 2 médailles d'or (professionnel ayant une ancienneté de 35 ans),
- 4 médailles vermeil (professionnels ayant 30 ans d'ancienneté),
- 10 médaillés d'argent (professionnels ayant 20 ans d'ancienneté).

### F) La poursuite du développement du télétravail

Dans le cadre du contexte épidémique et au regard des directives nationales, le CHBA a pu déployer dès 2020 une politique en faveur du télétravail dans les différents services le permettant.

Au total, **226 agents bénéficient d'une autorisation** de télétravailler, soit 29% de plus qu'en 2022.

En 2023, **125 agents** ont télétravaillé pour un **total de 1912 jours de télétravail recensés sur l'année**.

La mise en place et le fonctionnement de cette modalité sont encadrés par la charte « télétravail » et la DRH étudie la faisabilité selon les projets de service établis par l'encadrement de proximité.

## IV) Gestion de la paie, des enjeux importants

### → **Un régime indemnitaire en perpétuelle évolution**

En 2023, le service paie a dû mettre en œuvre plusieurs textes (Prime de pouvoir d'achat exceptionnel, évolution IFTS). Ces évolutions constantes rendent le régime indemnitaire propre à la fonction publique hospitalière complexe à comprendre pour les professionnels de santé.

### → **Un temps fort, la certification des comptes**

Comme chaque année, la certification des comptes s'opère en 2 temps ; le 1<sup>er</sup> en novembre pour la validation du processus paie et le 2<sup>nd</sup> en avril pour la clôture du bilan sur les dépenses de personnel et la dette sociale.

### → **Déploiement d'un processus de pilotage de la masse salariale**

Le pilotage et la gestion de la masse salariale sont des enjeux majeurs pour la stratégie financière, opérationnelle et sociale de l'établissement. **Piloter et prévoir l'évolution de la masse salariale** est une nécessité, car l'ensemble des décisions de recrutement, promotions, mutations et rémunérations en dépend au niveau des ressources humaines.

Ce besoin est d'autant plus fort aujourd'hui, après la période de crise sanitaire que nous avons connu, car il conditionne également l'investissement et les projets de l'établissement à venir.

Cette démarche d'optimisation du pilotage permet par ailleurs de définir un bon niveau de détail des indicateurs à suivre en fonction des enjeux financiers de l'établissement et des contraintes sociales avec pour objectif d'identifier et de modéliser les causes d'évolution de la masse salariale et prévisionnelle et d'y apporter des correctifs le cas échéant.

## V La formation professionnelle, pour correspondre au mieux aux enjeux du territoire

En 2023, un budget de **2 752 105 €** a été consacré à la formation continue du personnel non médical du CHBA avec **88 512 heures** de formation (hors FMC) enregistrées contre 90 727 heures en 2022.

Ce nombre d'heures de formation n'inclut pas la formation médicale avec, en 2023, **8 889 heures de formation effectuées**, contre 7 714 heures en 2022.

Quelques chiffres-clés de l'activité de la Formation continue (hors personnel médical) au regard de l'année précédente:

		2022	2023
<b>Nombre de départs</b> en formation (tous types d'actions)		3 399 départs	3 535 départs
<b>Nombre de journées</b> de formation (tous types d'actions)		12 961 jours	12 644 jours
<b>Plan de formation</b> (Types d'actions : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9)	Nombre de journées en formation	6 756 jours	7 222 jours
	Charges	1 640 641 €	1 619 312 €
<b>Etudes promotionnelles</b> (Type d'actions : 4)	Nombre de départs en formation	17 départs	17 départs
	Nombre d'agents en EP	50 agents	51 agents
	Nombre de journées de formation en EP	6 205 jours	5 422 jours
	Charges (inclus FMEP)	1 170 358 €	1 132 793 €
<b>Congé de Formation Professionnelle (CFP)</b>	Nombre d'agents (CFP accordés)	3 agents	7 agents
<b>Bilan de compétences (BC)</b>	Nombre d'agents (BC accordés sur et hors temps de travail)	28 agents	32 agents
<b>Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)</b>	Nombre d'agents (VAE accordés)	1 agent	2 agents

### Le développement des formations qualifiantes, via le recours aux études promotionnelles

Sur l'année 2023, 51 agents ont bénéficié d'un financement au titre des études promotionnelles, dont 17 financements accordés au cours de cette année pour intégrer les formations suivantes :

Cadre de santé	4
Infirmièr(e) Anesthésiste (IADE)	1
Infirmièr(e) de Bloc Opératoire (IBODE)	2
Infirmièr(e) (IDE)	2
Aide-soignant(e)s (AS)	6
Orthophoniste	1
Assistant(e) de Régulation Médicale (ARM)	1

## VI Le maintien, le retour à l'emploi et l'accompagnement professionnel

### **A- Le maintien et le retour dans l'emploi**

La cellule maintien et retour dans l'emploi accompagne de façon individualisée les professionnels dont l'état de santé génère des problématiques dans l'exercice professionnel avec un risque d'inaptitude.

En 2023, elle a accompagné 137 agents (contre 114 en 2022) avec une représentation majoritaire de professionnels titulaires Aide-soignant.

70 professionnels ont pu bénéficier d'une affectation pérenne ou temporaire dans le cadre de cet accompagnement.

6 professionnels ont été accompagnés dans leur projet de reconversion (3 CFP, 3 projets de reconversion en interne).

Parmi les agents déclarés inaptes à leurs fonctions par le conseil médical du Morbihan, 12 d'entre eux ont opté pour la période de préparation au reclassement ; 3 ont choisi un reclassement direct et un professionnel a sollicité une rupture conventionnelle.

En 2023, 9 commissions maintien et retour dans l'emploi ont eu lieu et ont permis d'aborder des situations individuelles de maintien dans l'emploi. Pour rappel, cette instance est composée de cadres de service de soins, hôteliers et administratifs, de cadres coordonnateurs de pôle, du cadre supérieur en appui RH, de médecins du travail et de la cellule maintien dans l'emploi.

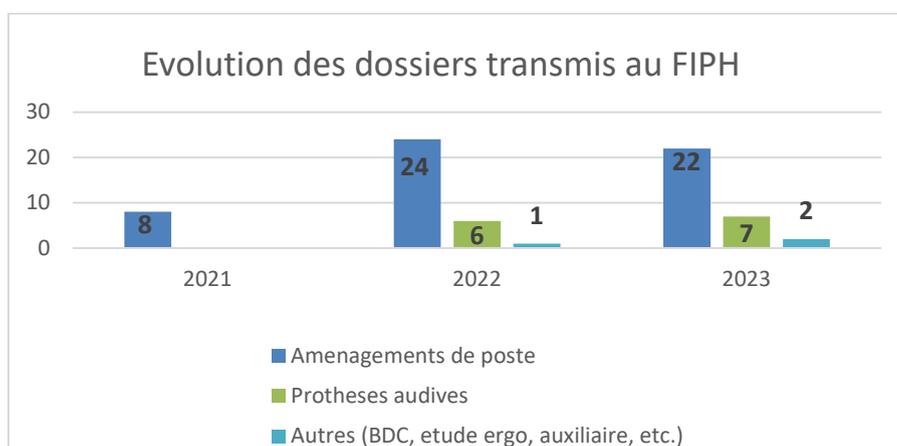
Un travail sur la réalisation d'une cartographie de postes réservés à destination des professionnels soignants a pu être réalisé. Ce travail est issu de la collaboration entre la cellule maintien dans l'emploi et la direction des soins représentée par les cadres coordonnateurs de pôle et le cadre en appui RH. Un recensement de postes à moindre charge physique a pu être réalisé ; 127 postes ont été identifiés au sein des pôles de soin afin d'être proposés prioritairement aux professionnels accompagnés dans le cadre du maintien dans l'emploi (6.2% des postes vacants).

Avec le concours des membres de la commission maintien et retour dans l'emploi, une procédure concernant la gestion des reprises à temps partiel thérapeutique a pu être mise en place. Elle est accompagnée d'une fiche de suivi permettant de faire le point avec le professionnel au cours de son temps partiel thérapeutique et d'ajuster son parcours en fonction de l'évolution de sa reprise et de ses restrictions médicales.

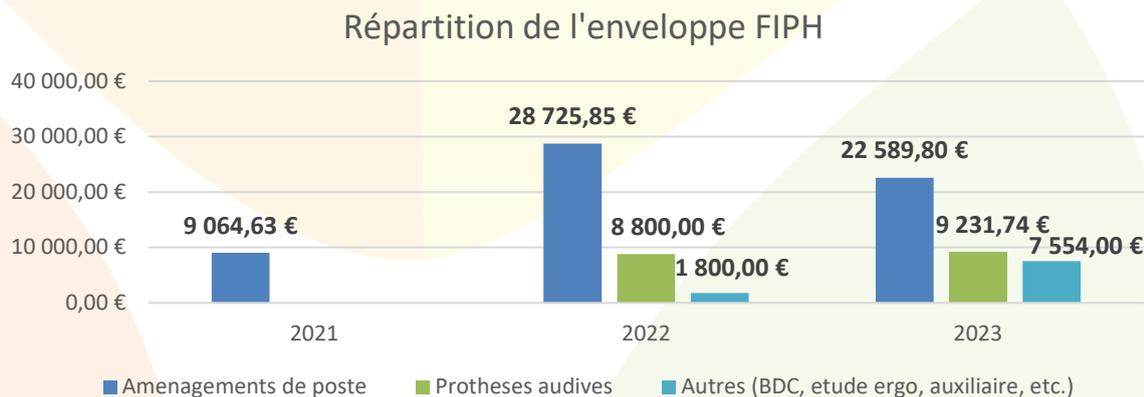
### **B- Des aides dans le cadre des aménagements de poste et équipements**

Le CHBA accompagne les agents présentant des restrictions ou les bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans le cadre des aménagements de poste.

Après une année 2022 caractérisée par une augmentation significative du nombre de dossiers transmis au FIPH, l'année 2023 marque une stabilisation.



L'enveloppe annuelle de 40 000 euros a également été consommée pour 2023 selon la répartition suivante :



Le taux d'emploi direct des bénéficiaires de l'obligation d'emploi atteint 6.39 % en 2023 (contre 6.14% en 2022). Une action de sensibilisation a été engagée avec la participation au Duo-Day dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (4 duos formés pour découvrir le standard, l'accueil, les admissions et la Direction de la transformation architecturale).



### C- L'évolution professionnelle

Les conseillers en évolution professionnelle accompagnent l'ensemble des professionnels du GHT. Il s'agit dans ce cadre d'accompagner plus spécifiquement les professionnels dans un projet de reconversion en dehors de toute problématique de santé.

En 2023, 2 nouveaux agents des établissements du GHT hors CHBA ont été accompagnés par notre conseiller CHBA.

## VII Le dialogue social, la représentation du personnel et l'activité syndicale

→ **Le Comité Social d'Établissement** a remplacé le Comité Technique d'Établissement et a été installé en 2023 suite aux élections professionnelles de 2022. Il s'est réuni à 7 reprises en 2023. Ses compétences sont proches de celles de l'ancien CTE. Au-delà des nombreux dossiers présentés concernant des réorganisations de travail, le CSE est tenu informé ou donne son avis sur des projets stratégiques de l'établissement tel que le projet de transformation de l'offre de soins, le PMSP...

→ **La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail** (désignée F3SCT) a remplacé le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Elle s'est réunie 5 fois au cours de l'année 2023. La présidence est déléguée au Directeur Général Adjoint. Les principaux dossiers traités concernent la gestion des risques et l'amélioration des conditions de travail.

### → La représentation du personnel et l'activité syndicale

En 2023, les organisations syndicales et les représentants du personnel ont, conformément à la réglementation, bénéficié de décharges d'activité.

Par ailleurs, des rencontres régulières ont eu lieu au cours de l'année entre les organisations syndicales et les membres de la direction, particulièrement de la DRH.

## VIII – La politique sociale du CHBA

### → Crèche du CHBA

La crèche « Les câlins bleus » constitue un élément important de la politique sociale du CHBA. Cette structure, qui compte 56 places (dont 12 louées à des partenaires extérieurs), permet d'apporter aux agents de l'établissement, quel que soit leur statut, une réponse aux problèmes de garde qu'ils peuvent rencontrer et qui sont liés à leurs horaires de travail atypiques. En effet, la crèche accueille les enfants du lundi au vendredi, de 6h à 21h45 et le samedi de 6h à 15h.

Sur les 12 places louées à des partenaires extérieurs, 3 sont réservées au CCAS de la Ville de Vannes, 4 à l'EPSM de Saint Avé, 1 au SILGOM et 4 au Ministère de la Défense. Les familles ont la possibilité d'utiliser les chèques CESU pour payer la crèche 5 fois par an. En tant qu'employeur gestionnaire de la structure, le CHBA contribue financièrement à l'équilibre financier, avec une participation directe pour l'année 2023 de 293 582 €.

Cette subvention vient s'ajouter à la contribution des parents, de la Caisse d'Allocations Familiales et au loyer versé par les établissements louant des places à la crèche (CCAS, EPSM, SILGOM, Ministère de la Défense). Le déficit de la crèche atteint 57 088 € en 2023

### → Comité de Gestion des Œuvres Sociales (C.G.O.S.)

L'Etablissement contribue, par une cotisation représentant 1.5 % de la masse salariale du personnel non médical, à l'action sociale gérée par le Comité de Gestion des Œuvres Sociales. Cet organisme gère de façon paritaire (représentants de l'administration et du personnel) les fonds collectés.

2616 agents ont pu bénéficier au moins d'une des prestations proposées par le C.G.O.S. en 2023 pour un montant de 1 686 155 euros.

Le montant de la prestation « Etudes-Formation-Education », versée aux professionnels pour leurs enfants à charge, scolarisés du primaire aux études supérieures, est de 381 054 €, il s'agit de l'aide la plus sollicitée (1172 agents pour 1999 enfants).

Les chèques CESU sont également très plébiscités par les agents avec 145 150 € alloués en 2023.

La prestation « Vacances Adultes – Famille » est aussi appréciée avec un montant de 138 317 € accordé aux professionnels de l'Etablissement.

Le montant total de la contribution versée en 2023 par le CHBA s'est élevé à 1 883 356 € dont CESU, soit un montant supérieur au montant des prestations perçues par les agents de 197 201 €.

### → Assistante sociale du personnel

L'Assistante Sociale du Personnel intervient auprès des agents du CHBA Sites Vannes – Auray. Elle occupe un temps de travail augmenté depuis le 1er février 2023 en intervenant auprès des agents du CHBA à hauteur de 0,55 ETP (0,4 ETP jusqu'au 31/01/2023).

En 2023, elle a rencontré 172 agents lors des 102 permanences réalisées. 62% des agents reçus sont titulaires contre 31% contractuels (CDD), la proportion des contractuels étant en hausse cette année (+8%). Les femmes représentent la majorité, soit 88 % du public reçu. Les agents de catégorie C travaillant à temps plein, âgés entre 40 et 49 ans, sont aussi plus nombreux à avoir été accueillis par l'Assistante Sociale du personnel.

Près de 37% de la population accueillie au Service Social du Personnel est en position d'absence pour raison de santé, majoritairement en position de congés de maladie ordinaire (51%).

L'origine principale du contact avec l'Assistante Sociale du Personnel est celle de l'agent. Le besoin de rencontrer une assistante sociale, le bouche à oreille (particulièrement sur la question du logement) ou encore une ré-interpellation de la professionnelle génère le rendez-vous. Le Service de Prévention et de Santé au Travail a orienté près de 30% des agents reçus, sans compter ceux qui avaient été orientés les années passées et qui sont venus revoir l'Assistante Sociale du Personnel spontanément en 2023. Le nombre de rendez-vous physiques a augmenté de 60% passant de 151 à 250.

Les difficultés sociales rencontrées par les agents en 2023 sont sensiblement les mêmes que celles rencontrées en 2022, avec des dominantes constantes sur les questions liées à des problématiques de santé, des difficultés financières ou de logement. L'accès aux droits fait rarement l'objet d'un entretien mais, à travers des difficultés exposées, l'Assistante Sociale du Personnel vérifie toujours l'accès aux droits et accompagne l'instruction de ce droit le cas échéant.

Il est à noter l'accompagnement d'agents dans les situations de violences conjugales et intrafamiliales se trouvant dans des situations personnelles particulièrement complexes (questions juridiques, d'accès aux droits, de logement, de ressources, de garde d'enfants, etc...) qui continuent leur activité professionnelle, celle-ci restant souvent le seul élément stable de leur vie.

Le nombre de nouvelles situations d'agents qui n'avait jamais contacté le service social du personnel est de 120 agents. Seulement 30 % des personnes reçues ont déjà rencontré le service social du personnel par le passé.

L'augmentation de temps de travail liée à l'activité de l'Assistante Sociale du Personnel correspond bien à l'augmentation du nombre d'agents reçus et donc au besoin des agents du CHBA à bénéficier de cette offre de service.

# LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : LE PERSONNEL MÉDICAL

## • les éléments fondamentaux de la politique de gestion des praticiens

- 1- La poursuite d'une gestion prévisionnelle dynamique des recrutements pour combler les postes médicaux vacants, anticiper les départs en retraite et les évolutions issues du PMSP2 ;
- 2- Des recrutements sur le CH de Vannes pour assurer la continuité des soins sur les centres hospitaliers du territoire et en particulier le CH de Ploërmel ;
- 3- L'anticipation des effets de l'application de la Loi RIST sur la réduction de l'intérim et les difficultés des établissements hors groupement du territoire 4 (CH de Pontivy – CH de Redon) ;
- 4- Un soutien marqué pour permettre le fonctionnement des établissements en difficultés (Accord sur la prime de solidarité territoriale) ;
- 5- Un soutien aux activités en fort développement qui correspondent à une demande croissante : hématologie – oncologie – pédiatrie ;
- 6- L'accompagnement du renforcement du positionnement du CH de Vannes comme établissement de recours départemental : recrutement de radiologues interventionnels dans la prise en charge de la thrombectomie ;
- 7- La mise en place des entretiens professionnels des médecins au sein de chaque service sur tous les établissements ;
- 8- La poursuite d'une politique active de formation pour améliorer les compétences, la sécurité des prises en charge dans la gradation des soins et dans le cadre de l'évolution professionnelle individuelle.

## NOMINATION DE RESPONSABLES MÉDICAUX

### Nomination de chefs de pôle (1)

LANGELOT Marie

0

SPAGORA

### Nomination de chefs de service (9)

Dr BUISSON Xavier	01/01/2023	Chirurgie Orthopédique et traumatologique
Dr PEQUIGNOT Sophie-Maxence	01/01/2023	Odontologie
Dr DELAUMENIE Johann	01/01/2023	Anesthésiologie
Dr GOUSSEFF Marie	01/01/2023	Médecine Interne –Maladies Infectieuses
Dr DUBOIS Fanch	01/01/2023	Médecine AB
Dr CHERRIERE Faustine	05/04/2023	Gynécologie-Obstétrique
Dr LEREBOURS Arthur	05/04/2023	Gynécologie-Obstétrique
Dr LE GUEN Arnaud	01/06/2024	Imagerie Médicale
Dr LE LOUPP Anne Gaëlle	01/08/2023	Laboratoires de Biologie Médicale

## PRATICIENS TEMPS PLEIN

### Nominations de praticiens hospitaliers à titre permanent (32)

Docteur	LARIVIERE	01/01/2023	Médecine
Docteur	GARNIER Eloise	01/07/2023	Anesthésie
Docteur	KRIEDEL Pierre	01/07/2023	Chirurgie
Docteur	PEIGNE	01/07/2023	Chirurgie
Docteur	LE GOUPIL	01/07/2023	Gynécologie-
Docteur	FUNEL Paul	01/07/2023	Gynécologie-
Docteur	LE BRIS Aude	01/07/2023	Pédiatrie-
Docteur	BRASSEUR	01/08/2023	Pédiatrie-
Docteur	LACAZETTE	01/08/2024	Pédiatrie-
Docteur	MIGNOT Aurèle	01/07/2023	Gériatrie Vannes
Docteur	JEAN BAPTISTE	01/07/2023	Gériatrie Vannes
Docteur	JOUAN DE	01/07/2023	Gériatrie Auray
Docteur	GAILLARD	25/09/2023	Gériatrie Auray
Docteur	NORET Pierre	01/07/2023	Gastro-Entérologie
Docteur	POIRIER Camille	01/07/2023	Oncologie
Docteur	LE ROUX Sarah	01/07/2023	Anatomopathologie
Docteur	ROJAT RIEUL	01/07/2023	Imagerie Médicale
Docteur	CHARGEBOEUF	01/07/2023	Imagerie Médicale
Docteur	DE LA	01/07/2023	CEGGID
Docteur	BRIERE Magali	01/07/2023	CEGGID
Docteur	LAUTREDOUX	01/07/2023	Médecine interne
Docteur	THIRION	01/07/2023	SAMU/SMUR-SAU
Docteur	SMAGUINE	01/07/2023	SAMU/SMUR-SAU
Docteur	TREVILLY Pierre	01/07/2023	SAMU/SMUR-SAU
Docteur	ENQUEBECQ	01/07/2023	SAMU/SMUR-SAU
Docteur	HIRSCHINGER	04/09/2023	Médecine AB
Docteur	HUET Fabien	01/07/2023	Cardiologie
Docteur	ROUSSIN	01/07/2023	MPR
Docteur	BOULAY	01/07/2023	Néphrologie
Docteur	GOUIN Jean-	01/07/2023	Néphrologie
Docteur	GOURNAY	01/11/2023	Anatomopathologie
Docteur	LAPOTRE	01/11/2023	Imagerie Médicale

### Nominations de praticiens hospitaliers à titre probatoire (26)

Docteur	FASQUEL	01/07/2023	Anesthésiologie
Docteur	HOARAU Luc	01/07/2023	Anesthésiologie
Docteur	MARREC	01/07/2023	Anesthésiologie
Docteur	DUVAL Benoît	01/07/2023	Anesthésiologie
Docteur	LEREBOURS	01/07/2023	Gynécologie-
Docteur	LEBRETON	01/07/2023	Gynécologie-
Docteur	JOUANCASTAY	01/07/2023	Pédiatrie-
Docteur	PEZRON	01/07/2023	Pédiatrie-
Docteur	JAFFRE Anaïs	01/07/2023	Pédiatrie-
Docteur	LORVELLEC	01/07/2023	Gériatrie
Docteur	BROUESSARD	01/07/2023	Gériatrie Auray
Docteur	LISEE Fanny	01/07/2023	Pneumologie
Docteur	LOUET Camille	01/07/2023	Pharmacie
Docteur	RIQUAL Nora	01/07/2023	Pharmacie
Docteur	GUEDO	01/07/2023	Médecine
Docteur	DARROUZES	01/07/2023	Médecine
Docteur	FEDERSPIEL	01/07/2023	Médecine
Docteur	STOUFF	01/07/2023	Hématologie
Docteur	SIMON Etienne	01/07/2023	SAMU/SMUR-
Docteur	CLAVE	01/07/2023	SAMU/SMUR-
Docteur	PANAUD Marc-	01/07/2023	SAMU/SMUR-
Docteur	DUBOIS Fanch	01/07/2023	Médecine AB
Docteur	MAIGNAN	01/07/2023	Médecine AB
Docteur	ROTA	01/07/2023	Médecine AB
Docteur	GAILLARD	01/07/2023	MPR
Docteur	LESCOT Lucille	01/07/2023	Neurologie

### Retraités (3)

GIDEL Dominique	0	Anesthésiologie
CAILLIBOTTE	0	Gériatrie Vannes
TOGNON Patrice	0	SAMU/SMUR-SAU

### Départ de praticien hospitalier par mutation (1)

LE DEUN Paule	0	Gériatrie Auray
---------------	---	-----------------

### Départ de praticien hospitalier (2)

MOUSSET	2	Pédiatrie Néonatalogie
ASSELIN DE	0	Médecine AB

### Recrutements de praticiens contractuels à temps plein (22)

SOSEVIC Madja	3	SAMU/SMUR-SAU
DUVAL Benoît	3	Anesthésiologie
ROUILLE Axelle	2	Cardiologie
FICHET Mathilde	0	Endocrinologie
BONALD Julie	0	Médecine Polyvalente Vannes
FRESEL Sylvain	0	Gériatrie Vannes
CORBE	2	UGRI
JORDAN Adèle	0	Endocrinologie
AUSSEDAT	0	Hématologie
ROBERT Marine	0	Dermatologie
L'HOMME Adrien	0	Pédiatrie Néonatalogie
BOUTRY Romain	0	SAMU/SMUR-SAU
VERNIER	0	Rhumatologie
LE CORFF Marc	0	Unité Saisonnière
GARNIER	0	Unité Saisonnière
DEGOUTTE	1	Hématologie
GIEU Marie	1	Gastro-Entérologie
ESCARTIN Laurie	1	MPR
FALAQUE Fanny	2	Pédiatrie Néonatalogie
CHRETIN	0	Oncologie
POSENER Sacha	0	Neurologie
DUPONT	2	Anesthésiologie

### Départs de praticiens contractuels à temps plein (5)

GAUTIER	2	Gastro-Entérologie
FICHET Mathilde	0	Endocrinologie
GAVAZZI Cyrille	0	SAMU/SMUR-SAU
LE GOFF Maëlle	0	Médecine Interne
NGUYEN VAN	0	Médecine Interne

### Recrutement de praticiens contractuels à temps partiel (4)

ANGEL Camille	0	Addictologie
MELOT Bénédicte	1	Médecine Interne
FRANCOIS	0	Pédiatrie-Néonatalogie
EROL Pierre	0	PASS Dentaire

### Départs de praticien contractuel à temps partiel (3)

VUILLEMIN Eric	0	Oncologie
GRASSET Pierre	2	Odontologie
LACOUDRE	0	Pédiatrie-Néonatalogie

### ASSISTANTS

#### Recrutements (8)

DANET Chloé	0	Pharmacie
BARBIER Marion	0	Pédiatrie-Néonatalogie
SAUVAGE	0	Pédiatrie-Néonatalogie
CUZZI Chloé	0	Pédiatrie-Néonatalogie
SIMON Omblin	0	Gynécologie-Obstétrique
GOUGET Noémie	0	Gynécologie-Obstétrique
DESPIERRE	0	Réanimation
PERON William	0	UGRI

#### Départs (6)

PAOLI Marie	0	Oncologie
PASCO Valentin	0	Ophtalmologie
CARLIER	0	Gynécologie-Obstétrique
VARNIERE Laura	1	ORL
TOLLENAERE	0	Médecine Vasculaire
LEDUC Thibault	0	Anesthésiologie

### LES INTERNES EN MÉDECINE

L'effectif des internes et FFI en fonction au 31 décembre 2023 était le suivant :

- Internes de spécialité	50
- Internes de médecine générale	31
- Docteurs juniors	21
- FFI	6

Total 108

### LA RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE

#### • Répartition par sexe

Les chiffres qui sont indiqués ci-après, concernent l'effectif du personnel médical en fonction au 31 décembre 2023 :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
Praticiens hospitaliers	158 (55 %)	129 (45 %)	287	74.16
Praticiens contractuels	48 (62%)	36 (38 %)	84	21.70
Attachés Associés	0 (0 %)	2 (100 %)	2	0.52
Assistants	8 (57 %)	6 (43 %)	14	3.62
<b>TOTAL</b>	<b>214</b>	<b>173</b>	<b>387</b>	<b>100</b>

Tous statuts confondus, la répartition hommes / femmes s'établit à 44.70 % pour les hommes et 55.29 % pour les femmes.

En ce qui concerne le statut dont l'effectif est le plus important, à savoir les praticiens hospitaliers temps plein, le rapport est actuellement le suivant :

Hommes : 45 %

Femmes : 55 %

Il faut noter que ces chiffres restent stables par rapport aux années 2021 et 2022, avec cependant une diminution depuis la fin de l'année 2022 du nombre d'assistants.

## • Répartition par âge

Le tableau ci-après expose la répartition par grade et par tranche d'âge du personnel médical en fonction au 31 décembre 2022 :

	TRANCHE D'ÂGE							
	25/29	30/34	35/39	40/44	45/49	50/54	55/59	+60
PH temps plein – 287	0	32	69	56	41	25	28	36
PH Contractuel – 84	3	29	13	6	6	5	4	18
Attachés Associés – 2	0	0	0	0	0	0	0	2
Assistants – 14	3	9	2	0	0	0	0	0
<b>TOTAL = 387</b>	<b>6</b>	<b>70</b>	<b>84</b>	<b>62</b>	<b>47</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>56</b>

La classe d'âge des plus de 55 ans, avec 88 praticiens, représente 22.73 % de l'effectif. C'est un élément dont il est dès à présent tenu compte pour poursuivre une politique de recrutement active et anticipée.

La classe d'âge des moins de 40 ans, quant à elle, avec 160 praticiens, représente 41.34 % de l'effectif et témoigne de l'importance du nombre des recrutements de jeunes praticiens ces dernières années.

Ainsi le CHBA a recruté au cours de l'année 2023, 26 nouveaux praticiens dont 22 praticiens contractuels (dont 12 vont prendre des postes de PH garantis) et 8 assistants.

Ces chiffres restent relativement stables par rapport aux années 2021-2022, avec cependant une diminution depuis la fin de l'année 2022 du nombre d'assistants, due en majeure partie au nombre plus élevé de recrutements de Docteur Junior.

## LA FORMATION DES MÉDECINS

259 praticiens hospitaliers ont bénéficié d'actions de formation continue prises en charge par l'établissement pour un total de 1 270 jours, soit une moyenne de 5 jours par praticien rapportée à ces 259 praticiens.

## EXERCICE MÉDICAL PARTAGÉ EN LIEN AVEC LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Au 31 décembre 2023 : 93 médecins du CHBA ont un exercice multi-sites :

- Avec le CH de Ploërmel : 83
- Avec le CH de Pontivy : 1
- Avec l'EPSM : 1
- Avec le centre de Convalescence de Colpo : 5
- Avec le Réseau Louis Guilloux : 1
- Avec l'APF France Handicap : 2

Le CHBA a développé le recrutement d'Assistants partagés dans le cadre de la campagne ARS recrutements avec le CH de Ploërmel (3) – 1 recrutement avec l'EPSM Morbihan

Par ailleurs, le CHBA fait partie de 3 Fédérations Médicales Inter Hospitalières (FMIH) : Addictologie – Urgences – Biologie.

# LA DIRECTION DES SOINS

## LA CSIRMT

### **FONCTIONNEMENT DE LA CSIRMT (CHBA – CHBI – CH Ploërmel) :**

#### **RÉUNIONS :**

- 5 séances en 2023 :
  - 2 février 2023
  - 5 mai 2023
  - 22 juin 2023
  - 21 septembre 2023
  - 14 décembre 2023

La CSIRMT s'est réunie une fois en visio-conférence entre Vannes et Ploërmel.

#### Thématiques présentées :

- Projet de soins : validation des orientations stratégiques et opérationnelles
- Conception des modules de formation
- Présentation du guide de prélèvement
- Déclinaison des axes de projet de soins
- Démarche qualité « les zincontournables »
- Démarche « qualité de vie au travail »
- Présentation de l'association « les p'tits doudous »
- Présentation de l'outil « dans ma blouse »
- Présentation des orientations de la thématique hôpital innovant
- Démarche SMQ (Système de Management de la Qualité)
- Validation et point d'avancement du PMSP2
- Présentation projet numérique
- Retour des visites de certification CHBI-CHBA-CHP
- SDIA
- Charte de bon usage des ressources numériques
- Procédure de gestion d'une cyberattaque
- Proposition d'avenant à la convention constitutive du GHBA relatif à la nomination d'un DPO territorial
- Validation des orientations du projet médico-soignant partagé et méthodologie de déploiement du suivi
- Point d'étape déploiement de l'outil sillage (DPI)

## LA CSIRMT DU GHT

#### **RÉUNIONS :**

- Nombre de réunions : 2
  - 26 janvier 2023
  - 8 juin 2023

#### Thématiques présentées :

- Retour des visites de certification du CHBI-CHBA-CHP
  - SDIA
  - Charte de bon usage des ressources numériques
  - Procédure de gestion d'une cyberattaque
- Déploiement DPI Sillage**

# LA POLITIQUE FINANCIÈRE

2023 est la neuvième année de certification des comptes et depuis l'exercice 2019, les comptes du CHBA ont été certifiés sans réserve. L'exercice 2023 constitue la troisième année de certification du second mandat du Cabinet Mazars, après qu'il a été de nouveau désigné par le Conseil de Surveillance le 30 juin 2021 au terme d'une nouvelle mise en concurrence.

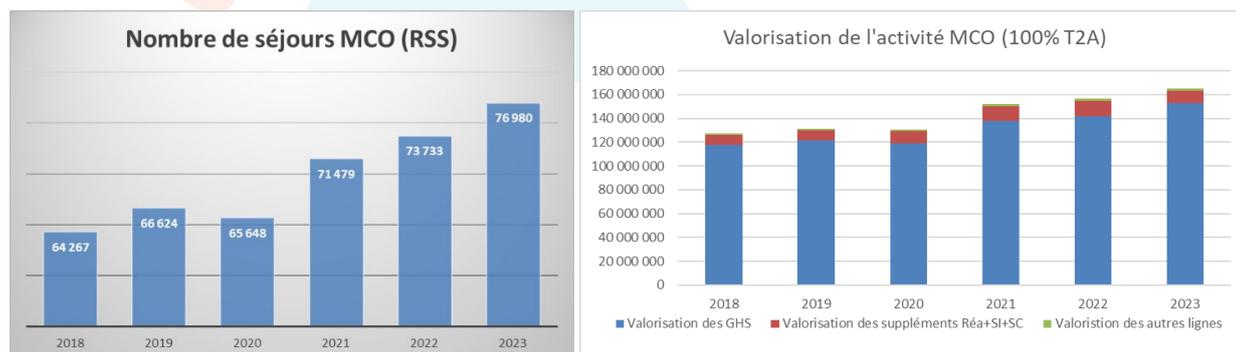
Au cours de l'année 2023, le CHBA a connu une nouvelle croissance de son activité, encore plus élevée que celle enregistrée en 2022.

Le système de la garantie de financement mis en place durant 3 ans pour traverser la crise sanitaire a été remplacé par le dispositif de Sécurisation Modulée à l'Activité (SMA). Cependant, le principe d'un maintien d'un plancher de financement est conservé avec un périmètre restreint des prestations concernées. Pour le CHBA, comme cela a été le cas les années passées, l'activité de l'établissement lui permet de dépasser nettement ce seuil de sécurité de 10 M€ comme le montre le tableau ci-dessous :

Source : ePMSI - Tableau [1.SMA] A - Récapitulatif Global Sécurisation modulée à l'activité :

Montant de référence annuel de l'établissement	132 641 342 €
Montant de SMA pour la période	136 787 570 €
Montant dû pour la période : valorisation à l'activité	146 462 103 €

Le dynamisme de l'activité du CHBA et de sa valorisation en 2023 est illustré par les graphiques suivants :



Le nombre de séjours a progressé de +4,4 % par rapport à 2022. En 2023, la valorisation des séjours a progressé de +5,7% par rapport à 2022, soit +9 Millions €.

## LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

### LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

#### LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se sont élevées à **23.5 millions d'euros en 2023**, soit une augmentation de 34.4 % par rapport à 2022.

	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Equipements	6 590 725 €	9 803 870 €	10 813 884 €	10,30%
Travaux	3 649 805 €	7 736 125 €	12 771 116 €	65,08%
	<b>10 240 530 €</b>	<b>17 539 995 €</b>	<b>23 585 000 €</b>	<b>34,46%</b>

- **Les équipements**

L'investissement en équipements s'élève en 2023 à 9,8 millions d'euros, la répartition est la suivante :

- ✓ Équipements mobiliers et médicaux : ..... 6 642 889 €
- ✓ Équipements informatiques et téléphoniques : ..... 4 170 995 €

Comme en 2022, l'établissement poursuit sa politique de relance de l'investissement.

- **Les travaux**

Les principales dépenses de travaux 2023 correspondent à la réalisation du plateau de consultation de chirurgie, la poursuite de la mise aux normes incendie des Maisons du Lac ainsi que les opérations préalables au SDIA.

### **LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL**

	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Capital de la dette remboursée (1)	8 544 057 €	8 593 377 €	8 241 877 €	-4,09%

(1) hors renégociation, remboursements temporaires d'emprunts et écritures relatives aux ouvertures de crédit long terme.

## LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

### **LES RESSOURCES INTERNES : L'AMORTISSEMENT**

- **Evolution du montant des amortissements :**

	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Amortissements (tous budgets confondus)	12 227 206 €	13 523 233 €	15 237 748 €	12,68%

- **Evolution de la marge nette d'autofinancement :**

	2021	2022	2023	Evolution 2022/2023
Amortissements (1)	12 227 206 €	13 523 233 €	15 237 748 €	12,68%
Remboursement de la dette (2)	8 544 057 €	8 593 377 €	8 241 877 €	-4,09%
<b>Autofinancement (1-2)</b>	<b>3 683 149 €</b>	<b>4 929 856 €</b>	<b>6 995 871 €</b>	<b>41,91%</b>

La marge d'autofinancement de l'établissement, se calcule par différence entre la dotation aux amortissements et le remboursement du capital effectué au cours de l'exercice. Elle doit être positive. Après une dégradation en 2021, elle progresse depuis 2022 avec l'augmentation des amortissements.

### **LES RESSOURCES EXTERNES : LES EMPRUNTS**

	2021	2022	2023
Capital des nouveaux emprunts encaissés	- €	- €	15 000 000 €

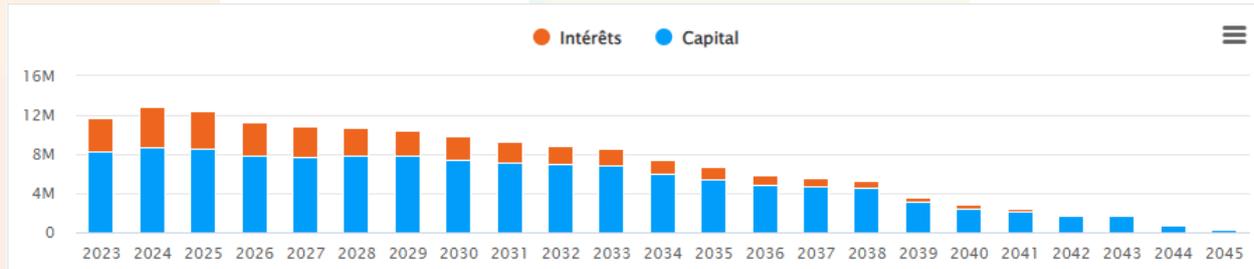
Sur l'exercice 2022, suite à une consultation auprès des partenaires bancaires, l'établissement a retenu un financement obligataire de 10 M€ auprès de la société RIVAGE et un financement bancaire de 5 M€ auprès de la Banque Postale. Ces emprunts ont été mobilisés sur l'année 2023.

## La gestion de la dette

	2020	2021	2022	2023
Capital restant dû (en M€)	114,1	106,8	98,2	95,0

Le profil d'extinction (hors revolving, jusqu'en 2045) de la dette au 31/12/2023 peut être illustré par les deux graphiques suivants :

### Flux de remboursement :



Dette au 31 décembre 2023	
Dette globale	94 993 151 €
Taux moyen de l'année	4,01%
Durée de vie résiduelle (1)	14 ans et 5 mois
Durée de vie moyenne (2)	7 ans et 6 mois
Nombre de lignes d'emprunts	37
Nombre d'établissement prêteur	10

(1) La durée de vie résiduelle est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

(2) Il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt. La durée de vie moyenne est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son am

## Les données de gestion

### LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les tableaux ci-dessous détaillent par titre, en dépenses et en recettes, les montants prévus à l'EPRD et actualisés via les Décisions Modificatives (DM, première colonne), les montants constatés au compte financier (deuxième colonne), puis les écarts entre les deux, mesurés en euros, ou en taux d'exécution (troisième et quatrième colonnes).

#### LE COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL

Le compte de résultat principal (Budget H) correspond aux activités MCO et SSR. En 2023, l'exercice se solde par un déficit de 5 M€ en dépit de l'augmentation d'activité. Le résultat 2023 se détériore donc par rapport à l'exercice 2022 qui s'était soldé par un excédent de 3,8 M€.

Ce résultat est bien meilleur que celui prévu à l'EPRD 2023 (y compris après les décisions modificatives faites en cours d'exercice), essentiellement du fait du versement très tardif de crédits par l'ARS.

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS VERSES PAR L ASSURANCE MALADIE	274 059 482	284 936 704	10 877 222	103,97%
2	AUTRES PRODUITS DE L ACTIVITE HOSPITALIERE	19 622 308	19 535 088	-87 220	99,56%
3	AUTRES PRODUITS	55 440 273	57 200 245	1 759 972	103,17%
<b>Total des recettes</b>		<b>349 122 063</b>	<b>361 672 037</b>	<b>12 549 974</b>	<b>103,59%</b>
Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES DE PERSONNEL	221 688 704	221 210 819	-477 885	99,78%
2	CHARGES A CARACTERE MEDICAL	90 416 671	89 043 944	-1 372 727	98,48%
3	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	34 717 882	35 166 913	449 031	101,29%
4	CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.	18 683 859	21 346 004	2 662 145	114,25%
<b>Total des dépenses</b>		<b>365 507 116</b>	<b>366 767 679</b>	<b>1 260 563</b>	<b>100,34%</b>
<b>Résultat excédentaire</b>		<b>-16 385 053</b>	<b>-5 095 642</b>	<b>11 289 411</b>	

#### Recettes :

Recettes par titres		2019	2020	2021	2022	2023
1	PRODUITS VERSES PAR L'ASSURANCE MALADIE	201 669 973	222 339 879	254 705 770	270 560 120	284 936 704
Taux d'évolution du titre		3,6%	10,2%	14,6%	6,2%	5,3%
Poids du titre dans le total des recettes		77,90%	78,94%	79,24%	78,45%	78,78%
2	AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE	15 018 599	14 538 758	16 717 134	18 867 628	19 535 088
Taux d'évolution du titre		-1,5%	-3,2%	15,0%	12,9%	3,5%
Poids du titre dans le total des recettes		5,80%	5,16%	5,20%	5,47%	5,40%
3	AUTRES PRODUITS	42 192 598	44 791 707	50 001 814	55 451 237	57 200 245
Taux d'évolution du titre		-2,9%	6,2%	11,6%	10,9%	3,2%
Poids du titre dans le total des recettes		16,30%	15,90%	15,56%	16,08%	15,82%
<b>Total des recettes</b>		<b>258 881 170</b>	<b>281 670 343</b>	<b>321 424 718</b>	<b>344 878 985</b>	<b>361 672 037</b>
Taux d'évolution du total des recettes		2,2%	8,8%	14,1%	7,3%	4,9%

#### Titre 1 : croissance de 5.3 %, soit + 14.4 M€ :

Les principaux constats 2023 sont les suivants :

Les recettes du titre 1 ont progressé de +5,3%, c'est-à-dire de façon quasi identique à la valorisation de l'activité T2A (+5,7%, Cf. ci-dessous).

Cette croissance est également liée aux remboursements en sus des médicaments et molécules onéreuses qui progressent de +10% par rapport à 2022, soit + 3.3 M€.

Le titre 1 connaît aussi des baisses, notamment sur les crédits FIR (- 1,4 M€) avec l'extinction des aides liées au COVID.

Ces éléments sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Valorisations (hors GHS 9999 IVG)	2022	2023	2023-2022 en nb	2023/2022 en %
Nombre de séjours pris en compte	73 733	76 980	3 247	4,4%
Nombre de journées PMSI	213 829	214 959	1 130	0,5%
C.A. moyen par RSS (PMCT)	2 138 €	2 164 €	26 €	1,2%
<b>Valorisation des GHS</b>	<b>138 825 680 €</b>	<b>149 628 320 €</b>	<b>10 802 640 €</b>	<b>7,8%</b>
<b>Valorisation des suppléments Réa+SI+SC</b>	<b>13 871 815 €</b>	<b>11 832 766 €</b>	<b>- 2 039 049 €</b>	<b>-14,7%</b>
<b>Valorisation des autres lignes</b>	<b>3 630 998 €</b>	<b>3 848 453 €</b>	<b>217 455 €</b>	<b>6,0%</b>
<b>Valorisation des RSS</b>	<b>156 328 493 €</b>	<b>165 309 539 €</b>	<b>8 981 046 €</b>	<b>5,7%</b>

### Titre 2 : croissance de 3.5 %, soit + 0.67 M€ :

Légère progression des recettes concernant l'hospitalisation complète.

### Titre 3 : augmentation de 3.2 %, soit + 1.7 M€ :

Les principaux facteurs de variation de ces recettes sont les suivants :

- Baisse des recettes chambre particulière - 445 k€,
- Augmentation du personnel mis à disposition : + 2,7 M€ (contrepartie en dépenses),
- Baisse des rétrocessions de médicaments - 700 k€ (contrepartie en dépenses),

**Globalement, les recettes de l'EPRD Principal du CHBA progressent de + 4.9 %, soit 16.8 Millions d'€ de plus qu'en 2022.**

### Dépenses :

Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>158 149 646</b>	<b>162 711 100</b>	<b>176 471 277</b>	<b>195 243 307</b>	<b>207 770 140</b>	<b>221 210 819</b>
	Taux d'évolution du titre	1,8%	2,9%	8,5%	10,6%	6,4%	6,5%
	Poids du titre dans le total des dépenses	61,74%	62,10%	62,66%	61,87%	60,94%	60,31%
2	<b>CHARGES A CARACTERE MEDICAL</b>	<b>58 413 252</b>	<b>59 909 724</b>	<b>64 877 989</b>	<b>77 296 608</b>	<b>83 940 075</b>	<b>89 043 944</b>
	Taux d'évolution du titre	-2,3%	2,6%	8,3%	19,1%	8,6%	6,1%
	Poids du titre dans le total des dépenses	22,80%	22,87%	23,04%	24,49%	24,62%	24,28%
3	<b>CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL</b>	<b>20 810 838</b>	<b>22 316 318</b>	<b>22 301 535</b>	<b>25 456 854</b>	<b>31 323 675</b>	<b>35 166 913</b>
	Taux d'évolution du titre	9,1%	7,2%	-0,1%	14,1%	23,0%	12,3%
	Poids du titre dans le total des dépenses	8,12%	8,52%	7,92%	8,07%	9,19%	9,59%
4	<b>CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.</b>	<b>18 782 658</b>	<b>17 077 131</b>	<b>17 998 185</b>	<b>17 589 386</b>	<b>17 921 010</b>	<b>21 346 004</b>
	Taux d'évolution du titre	7,6%	-9,1%	5,4%	-2,3%	1,9%	19,1%
	Poids du titre dans le total des dépenses	7,33%	6,52%	6,39%	5,57%	5,26%	5,82%
	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>256 156 394</b>	<b>262 014 273</b>	<b>281 648 986</b>	<b>315 586 155</b>	<b>340 954 900</b>	<b>366 767 679</b>
	Taux d'évolution du total des dépenses	1,8%	2,3%	7,5%	12,0%	8,0%	7,6%

**Charges de titre 1 : Dépenses de personnel : hausse de 13.44 M€ (+6,5 %) par rapport à l'exercice 2022.**

Le détail de l'évolution du personnel médical et non médical est le suivant :

Evolution des dépenses de personnel	Dépenses à fin 12/2022	Dépenses à fin 12/2023	Evolution 2023/2022 en €	Evolution 2023/2022 en %
Personnel médical	49 335 234 €	54 133 078 €	4 797 844 €	9,7%
Personnel non médical	158 434 906 €	167 077 741 €	8 642 835 €	5,5%
<b>TOTAL</b>	<b>207 770 140 €</b>	<b>221 210 819 €</b>	<b>13 440 679 €</b>	<b>6,5%</b>

Synthétiquement, les effectifs évoluent de la manière suivante :

	2022	2023	Evo. en ETP	Evo. en %
Personnel médical	297,1	309,5	12,4	4,2%
Internes	92,2	100,0	7,9	8,5%
Personnel non médical	2 847,8	2 931,7	83,9	2,9%
<b>TOTAL</b>	<b>3 237,1</b>	<b>3 341,2</b>	<b>104,2</b>	<b>3,2%</b>

Les effectifs tant médicaux que non médicaux progressent en 2023 de près de 96,3 ETP hors internes.

Cet effet volume se conjugue avec l'effet prix induit par les différentes mesures salariales et catégorielles : revalorisation de la valeur du point de la fonction publique (+1,5% au 01/07/2023), versement de la prime pouvoir d'achat, attribution de points d'indice supplémentaires pour les plus bas salaires, remboursement de transport collectif des agents passant de 50% à 75%. Ces évolutions sont aussi en partie liées à la mise à disposition de personnel pour le CH de Ploërmel, ce qui se traduit par une augmentation des recettes (cf. supra).

#### **Charges de titre 2 : Hausse de +6.1 % soit +5.1 Millions €**

Cette croissance s'explique essentiellement par l'augmentation des dépenses de Molécules onéreuses en sus, médicaments sous Autorisation Temporaire d'Utilisation et rétrocessions : +3 M€. Ces dépenses font l'objet de remboursement par l'assurance-maladie.

#### **Charges de titre 3 (Charges à caractère hôtelier et général) : hausse de 3.8 M€ soit +12.3%**

Comme en 2022, le contexte inflationniste a pour conséquence une forte augmentation de ces dépenses dont les principales sont les suivantes :

- Dépenses d'électricité + 80%, soit + 1.8 M€
- Dépenses de gaz + 42%, soit + 624 k€,
- Alimentation à l'extérieur (SILGOM) : +911 K€, il s'agit uniquement de l'effet prix de l'augmentation des matières premières, le nombre de repas étant stable par rapport à 2022
- Blanchisserie à l'extérieur (SILGOM) : +314 k€

#### **Charges de titre 4 (Frais financiers et amortissements) : hausse de 3.4 M€ soit + 19.1 %**

La progression des dépenses résulte tout d'abord d'une hausse des amortissements (+1.4 M€). En outre, le relèvement des taux d'intérêt et le recours majoré à la ligne de trésorerie se traduit par une augmentation des frais financiers de 0.9 M€.

**Globalement, les dépenses du compte de résultat Principal du CHBA progressent de + 7,6%, soit 25.8 Millions d'€ de plus qu'en 2023.**

## LE COMPTE DE RESULTAT DES BUDGETS ANNEXES

### Le compte de résultat des Unités de Soins de Longue Durée (USLD)

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS AFFERENTS AUX SOINS	3 061 102	3 193 382	132 280	104,32%
2	PRODUITS AFFERENTS A LA DEPENDANCE	881 569	817 903	-63 666	92,78%
3	PRODUITS DE L'HEBERGEMENT	1 956 475	1 758 571	-197 904	89,88%
4	AUTRES PRODUITS	179 137	102 316	-76 821	57,12%
<b>Total des recettes</b>		<b>6 078 283</b>	<b>5 872 172</b>	<b>-206 111</b>	<b>96,61%</b>

Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES DE PERSONNEL	3 926 756	3 259 742	-667 014	83,01%
2	CHARGES A CARACTERE MEDICAL	314 824	181 065	-133 759	57,51%
3	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	1 505 957	2 854 705	1 348 748	189,56%
4	CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.	211 393	274 221	62 828	129,72%
<b>Total des dépenses</b>		<b>5 958 930</b>	<b>6 569 733</b>	<b>610 803</b>	<b>110,25%</b>
<b>Résultat</b>		<b>119 353</b>	<b>-697 561</b>	<b>-816 914</b>	

L'exercice se solde par un déficit de 698 k€, soit une détérioration de 279 k€ par rapport à 2022.

#### Recettes :

	Titres de recettes	Libellés titres de recettes	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD B	1	PRODUITS AFFERENTS AUX SOINS	2 428 838	2 307 570	2 735 779	3 137 834	3 193 382
		Taux d'évolution du titre	-8,98%	-4,99%	18,56%	14,70%	1,77%
		Poids du titre dans le total des recettes	48,18%	46,20%	50,14%	52,82%	54,38%
	2	PRODUITS AFFERENTS A LA DEPENDANCE	783 120	792 706	774 970	799 646	817 903
		Taux d'évolution du titre	13,77%	1,22%	-2,24%	3,18%	2,28%
		Poids du titre dans le total des recettes	15,53%	15,87%	14,20%	13,46%	13,93%
	3	PRODUITS DE L'HEBERGEMENT	1 733 664	1 764 231	1 793 931	1 765 841	1 758 571
		Taux d'évolution du titre	2,28%	1,76%	1,68%	-1,57%	-0,41%
		Poids du titre dans le total des recettes	34,39%	35,32%	32,88%	29,72%	29,95%
	4	AUTRES PRODUITS	95 903	130 296	151 346	237 616	102 316
		Taux d'évolution du titre	-19,70%	35,86%	16,16%	57,00%	-56,94%
		Poids du titre dans le total des recettes	1,90%	2,61%	2,77%	4,00%	1,74%
		<b>TOTAL EPRD B</b>	<b>5 041 524</b>	<b>4 994 803</b>	<b>5 456 026</b>	<b>5 940 937</b>	<b>5 872 172</b>
		Taux d'évolution du total des recettes	-2,51%	-0,93%	9,23%	8,89%	-1,16%

Les recettes sont globalement en diminution de -1.16 % par rapport à 2022.

Concernant le titre 1, les financements complémentaires 2023 obtenus en fin d'exercice ont permis de compenser la baisse des crédits non reconductibles versés en 2022.

Les recettes de titre 2 progressent de 2.28 % suite au relèvement du forfait dépendance en dépit du diminution du nombre de journées réalisées.

Enfin, les recettes d'hébergement restent stables car la hausse de +6 % des tarifs est neutralisée par la diminution de 7 % des journées réalisées.

#### Dépenses :

	Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD B	1	CHARGES DE PERSONNEL	3 273 495	3 365 785	3 484 325	3 081 412	3 259 742
		Taux d'évolution du titre	-1,16%	2,82%	3,52%	-11,56%	5,79%
		Poids du titre dans le total des recettes	65,42%	64,69%	62,59%	48,45%	49,62%
	2	CHARGES A CARACTERE MEDICAL	211 948	218 780	204 062	269 531	181 065
		Taux d'évolution du titre	-19,90%	3,22%	-6,73%	32,08%	-32,82%
		Poids du titre dans le total des recettes	4,24%	4,20%	3,67%	4,24%	2,76%
	3	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	1 254 929	1 212 777	1 553 262	2 788 961	2 854 705
		Taux d'évolution du titre	-24,26%	-3,36%	28,07%	79,56%	2,36%
		Poids du titre dans le total des recettes	25,08%	23,31%	27,90%	43,85%	43,45%
	4	CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.	263 399	405 575	325 458	220 260	274 221
		Taux d'évolution du titre	-14,13%	53,98%	-19,75%	-32,32%	24,50%
		Poids du titre dans le total des recettes	5,26%	7,80%	5,85%	3,46%	4,17%
		<b>Total EPRD B</b>	<b>5 003 770</b>	<b>5 202 917</b>	<b>5 567 107</b>	<b>6 360 164</b>	<b>6 569 733</b>
		Taux d'évolution du total des dépenses	-9,68%	3,98%	7,00%	14,25%	3,30%

Les dépenses de personnel connaissent une croissance de +6 %, sous les effets de :

- mesures de revalorisation issues du Ségur (mesures de reclassement de la catégorie B, hausse du point d'indice de +1.5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2023)
- stabilisation de l'effectif rémunéré (+0.8 etp par rapport à 2022)
- effet année pleine lié à la mise en œuvre d'une équipe hôtelière en mars 2022

Les dépenses de titre 2 sont en diminution sur l'exercice en raison de :

- Baisse du nombre de journées réalisées (- 7 %)
- Moindre dépense de médicaments onéreux en 2023 qu'en 2022 en lien avec l'évolution des pathologies des résidents

Les dépenses de titre 3 sont en hausse de +3 % en lien avec les effets de l'inflation minorés par la baisse du nombre de journées et par l'application du bouclier tarifaire au premier semestre 2023.

### Le compte de résultat des Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes - EHPAD

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS AFFERENTS AUX SOINS	8 786 433	9 709 099	922 666	110,50%
2	PRODUITS AFFERENTS A LA DEPENDANCE	3 163 576	3 187 535	23 959	100,76%
3	PRODUITS DE L'HEBERGEMENT	7 940 304	7 250 019	-690 285	91,31%
4	AUTRES PRODUITS	1 079 738	3 000 942	1 921 204	277,93%
<b>Total des recettes</b>		<b>20 970 051</b>	<b>23 147 596</b>	<b>2 177 545</b>	<b>110,38%</b>
Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES DE PERSONNEL	17 520 262	17 048 922	-471 340	97,31%
2	CHARGES A CARACTERE MEDICAL	298 893	264 575	-34 318	88,52%
3	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	5 761 110	4 948 300	-812 810	85,89%
4	CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.	1 091 308	1 303 795	212 487	119,47%
<b>Total des dépenses</b>		<b>24 671 573</b>	<b>23 565 591</b>	<b>-1 105 982</b>	<b>95,52%</b>
<b>Résultat</b>		<b>-3 701 522</b>	<b>-417 994</b>	<b>3 283 528</b>	

L'exercice 2023 se solde par un déficit de 0.4 M€, résultat bonifié par le produit d'une cession à hauteur d'1 M€.

### Recettes :

Titres de recettes		Libellés titres de recettes	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD E	1	PRODUITS AFFERENTS AUX SOINS	6 379 251	7 745 528	8 679 184	8 968 482	9 709 099
		Taux d'évolution du titre	4,89%	21,42%	12,05%	3,33%	8,26%
		Poids du titre dans le total des recettes	38,76%	42,67%	44,33%	40,34%	41,94%
	2	PRODUITS AFFERENTS A LA DEPENDANCE	2 704 487	2 790 394	2 935 516	3 127 837	3 187 535
		Taux d'évolution du titre	2,94%	3,18%	5,20%	6,55%	1,91%
		Poids du titre dans le total des recettes	16,43%	15,37%	14,99%	14,07%	13,77%
	3	PRODUITS DE L'HEBERGEMENT	6 911 129	6 987 472	7 104 363	7 239 311	7 250 019
		Taux d'évolution du titre	2,11%	1,10%	1,67%	1,90%	0,15%
		Poids du titre dans le total des recettes	41,99%	38,50%	36,28%	32,57%	31,32%
	4	AUTRES PRODUITS	462 578	627 556	861 482	2 894 292	3 000 942
		Taux d'évolution du titre	-52,81%	35,66%	37,28%	235,97%	3,68%
		Poids du titre dans le total des recettes	2,81%	3,46%	4,40%	13,02%	12,96%
<b>TOTAL EPRD E</b>			<b>16 457 445</b>	<b>18 150 949</b>	<b>19 580 544</b>	<b>22 229 922</b>	<b>23 147 596</b>
Taux d'évolution du total des recettes			0,00%	10,29%	7,88%	13,53%	4,13%

Le versement de crédits non reconductibles au titre du soutien aux tensions de trésorerie et au financement complémentaire des mesures Ségur ont permis de majorer les recettes de titre 1.

Les recettes liées à la dépendance bénéficient de la revalorisation du forfait dépendance de +2.1 % mais sont minorées par la baisse de 6 % du nombre des journées réalisées.

## Dépenses :

	Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD E	1	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	11 870 419	12 746 256	14 342 827	16 593 188	17 048 922
		Taux d'évolution du titre	1,44%	7,38%	12,53%	15,69%	2,75%
		Poids du titre dans le total des recettes	70,48%	70,19%	71,92%	73,24%	72,35%
	2	<b>CHARGES A CARACTERE MEDICAL</b>	234 997	301 410	321 595	284 936	264 575
		Taux d'évolution du titre	7,31%	28,26%	6,70%	-11,40%	-7,15%
		Poids du titre dans le total des recettes	1,40%	1,66%	1,61%	1,26%	1,12%
	3	<b>CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL</b>	3 441 114	3 277 351	3 961 608	4 478 275	4 948 300
		Taux d'évolution du titre	-0,93%	-4,76%	20,88%	13,04%	10,50%
		Poids du titre dans le total des recettes	20,43%	18,05%	19,87%	19,77%	21,00%
	4	<b>CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.</b>	1 296 024	1 833 345	1 316 370	1 300 745	1 303 795
		Taux d'évolution du titre	-21,44%	41,46%	-28,20%	-1,19%	0,23%
		Poids du titre dans le total des recettes	7,69%	10,10%	6,60%	5,74%	5,53%
	<b>Total EPRD E</b>			<b>16 842 554</b>	<b>18 158 361</b>	<b>19 942 400</b>	<b>22 657 144</b>
Taux d'évolution du total des dépenses			-1,18%	7,81%	9,82%	13,61%	4,01%

Les dépenses de personnel connaissent une croissance de +2.75 % en raison de :

- Effet prix correspondant à l'impact des mesures Ségur (mesures de reclassement de la catégorie B, hausse du point d'indice de +1.5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2023)
- Effet année pleine lié à la mise en œuvre d'une équipe hôtelière en mars 2022
- Impact en année pleine de la fermeture du service des Remparts au maison du lac en 2022

Le compte de résultat de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) :

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS DE L'ENSEIGNEMENT	3 658 253	3 514 684	-143 569	96,08%
2	AUTRES PRODUITS	462 967	663 106	200 139	143,23%
<b>Total des recettes</b>		<b>4 121 220</b>	<b>4 177 790</b>	<b>56 570</b>	<b>101,37%</b>

Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES DE PERSONNEL	3 057 008	3 048 536	-8 472	99,72%
2	AUTRES CHARGES	1 064 212	1 188 298	124 086	111,66%
<b>Total des dépenses</b>		<b>4 121 220</b>	<b>4 236 834</b>	<b>115 614</b>	<b>102,81%</b>
<b>Résultat</b>		<b>0</b>	<b>-59 044</b>	<b>-59 044</b>	

	Titres de recettes	Libellés titres de recettes	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD C	1	<b>PRODUITS RELATIFS A L'ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT</b>	2 762 847	2 985 493	3 035 201	3 211 328	3 514 684
		Taux d'évolution du titre	-2,08%	8,06%	1,67%	5,80%	9,45%
		Poids du titre dans le total des recettes	89,42%	90,83%	83,50%	81,11%	84,13%
	2	<b>AUTRES PRODUITS</b>	326 882	301 427	599 956	747 932	663 106
		Taux d'évolution du titre	-18,32%	-7,79%	99,04%	24,66%	-11,34%
		Poids du titre dans le total des recettes	10,58%	9,17%	16,50%	18,89%	15,87%
<b>TOTAL EPRD C</b>			<b>3 089 729</b>	<b>3 286 920</b>	<b>3 635 157</b>	<b>3 959 260</b>	<b>4 177 790</b>
Taux d'évolution du total des recettes			-4,10%	6,38%	10,59%	8,92%	5,52%

	Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD C	1	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	2 220 348	2 360 326	2 530 982	2 823 911	3 048 536
		Taux d'évolution du titre	2,89%	6,30%	7,23%	11,57%	7,95%
		Poids du titre dans le total des recettes	69,27%	70,02%	71,00%	72,59%	71,95%
	2	<b>AUTRES CHARGES</b>	985 164	1 010 462	1 033 795	1 066 322	1 188 298
		Taux d'évolution du titre	-3,71%	2,57%	2,31%	3,15%	11,44%
		Poids du titre dans le total des recettes	30,73%	29,98%	29,00%	27,41%	28,05%
<b>Total EPRD C</b>			<b>3 205 512</b>	<b>3 370 788</b>	<b>3 564 777</b>	<b>3 890 233</b>	<b>4 236 834</b>
Taux d'évolution du total des dépenses			0,77%	5,16%	5,76%	9,13%	8,91%

Le compte de résultat du Groupement Hospitalier de Territoire :

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS VERSES PAR L ASSURANCE MALADIE	0		0	#DIV/0!
2	AUTRES PRODUITS DE L ACTIVITE HOSPITALIERE	0		0	#DIV/0!
3	AUTRES PRODUITS	5 757 020	6 568 384	811 364	114,09%
<b>Total des recettes</b>		<b>5 757 020</b>	<b>6 568 384</b>	<b>811 364</b>	<b>114,09%</b>

Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES DE PERSONNEL	5 611 545	5 587 761	-23 784	99,58%
2	CHARGES A CARACTERE MEDICAL	0		0	#DIV/0!
3	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	145 475	966 717	821 242	664,52%
4	CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.		58 341	58 341	#DIV/0!
<b>Total des dépenses</b>		<b>5 757 020</b>	<b>6 612 819</b>	<b>855 799</b>	<b>114,87%</b>

<b>Résultat</b>		<b>0</b>	<b>-44 436</b>	<b>-44 436</b>	
-----------------	--	----------	----------------	----------------	--

	Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD G	1	CHARGES DE PERSONNEL	2 932 127	3 553 737	4 317 323	4 697 260	5 587 761
		Taux d'évolution du titre	105,73%	21,20%	21,49%	8,80%	18,96%
		Poids du titre dans le total des recettes	97,07%	96,80%	97,24%	95,62%	84,50%
	2	CHARGES A CARACTERE MEDICAL	11 441	0	0	0	0
		Taux d'évolution du titre	#DIV/0!	-100,00%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		Poids du titre dans le total des recettes	#DIV/0!	0,00%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	3	CHARGES A CARACTERE HOTELIER ET GENERAL	74 804	116 643	122 359	203 367	966 717
		Taux d'évolution du titre	122,26%	55,93%	4,90%	66,21%	375,36%
		Poids du titre dans le total des recettes	2,48%	3,18%	2,76%	4,14%	14,62%
	4	CHARGES AMORTIS.,PROVISIONS,FINANC.,EXCEPTIO.	2 400	720	100	11 994	58 341
		Taux d'évolution du titre	#DIV/0!	-70,00%	-86,07%	11855,74%	386,42%
		Poids du titre dans le total des recettes	0,08%	0,02%	0,00%	0,24%	0,88%
<b>Total EPRD G</b>			<b>3 020 772</b>	<b>3 671 100</b>	<b>4 439 782</b>	<b>4 912 621</b>	<b>6 612 819</b>
Taux d'évolution du total des dépenses			107,06%	21,53%	20,94%	10,65%	34,61%

Le compte de résultat du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) :

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS DE LA TARIFICATION	739 004	709 123	-29 881	95,96%
2	AUTRES PRODUITS	8 898	5 487	-3 411	61,66%
3	PRODUITS FINANCIERS ET PROD. NON ENC.	0		0	#DIV/0!
<b>Total des recettes</b>		<b>747 902</b>	<b>714 610</b>	<b>-33 292</b>	<b>95,55%</b>

Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES D'EXPLOITATIONS COURANTES	30 600	34 044	3 444	111,25%
2	CHARGES DE PERSONNEL	680 997	617 247	-63 750	90,64%
3	CHARGES DE LA STRUCTURE	106 305	158 158	51 853	148,78%
<b>Total des dépenses</b>		<b>817 902</b>	<b>809 449</b>	<b>-8 453</b>	<b>98,97%</b>
<b>Résultat</b>		<b>-70 000</b>	<b>-94 839</b>	<b>-24 839</b>	

	Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2019	2020	2021	2022	2023	
EPRD P	1	CHARGES D'EXPLOITATIONS COURANTES		25 145	26 851	22 017	34 044	
		Taux d'évolution du titre			6,79%	-18,00%	54,62%	
		Poids du titre dans le total des recettes		3,88%	3,88%	3,13%	4,21%	
	2	CHARGES DE PERSONNEL		544 581	564 953	543 458	617 247	
		Taux d'évolution du titre			3,74%	-3,80%	13,58%	
		Poids du titre dans le total des recettes		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
	3	CHARGES DE LA STRUCTURE		78 202	99 609	138 291	158 158	
		Taux d'évolution du titre			27,37%	38,83%	14,37%	
		Poids du titre dans le total des recettes		12,07%	14,41%	19,65%	19,54%	
	<b>Total EPRD P</b>				<b>647 928</b>	<b>691 413</b>	<b>703 766</b>	<b>809 449</b>
	Taux d'évolution du total des dépenses					6,71%	1,79%	15,02%

Le compte de résultat du Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) :

Recettes par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	PRODUITS DE LA TARIFICATION	1 156 566	1 142 319	-14 247	98,77%
2	AUTRES PRODUITS	4 802	6 211	1 409	129,35%
3	PRODUITS FINANCIERS ET PROD. NON ENC.			0	#DIV/0!
<b>Total des recettes</b>		<b>1 161 368</b>	<b>1 148 530</b>	<b>-12 838</b>	<b>98,89%</b>

Dépenses par titres		EPRD 2023 + DM	Compte Financier 2023	Différentiel EPRD/Compte financier en €	Taux d'exécution 2023
1	CHARGES D'EXPLOITATIONS COURANTES	59 589	90 645	31 056	152,12%
2	CHARGES DE PERSONNEL	1 036 050	1 043 730	7 680	100,74%
3	CHARGES DE LA STRUCTURE	115 729	56 635	-59 094	48,94%
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 211 368</b>	<b>1 191 011</b>	<b>-20 357</b>	<b>98,32%</b>

<b>Résultat</b>		<b>-50 000</b>	<b>-42 480</b>	<b>7 520</b>	
-----------------	--	----------------	----------------	--------------	--

	Titres de dépenses	Libellés titres de dépenses	2019	2020	2021	2022	2023
EPRD N	1	CHARGES D'EXPLOITATIONS COURANTES			15 774	74 148	90 645
		Taux d'évolution du titre					
		Poids du titre dans le total des recettes			5,78%	6,40%	7,61%
	2	CHARGES DE PERSONNEL			239 293	1 007 489	1 043 730
		Taux d'évolution du titre					
		Poids du titre dans le total des recettes			0,00%	0,00%	0,00%
	3	CHARGES DE LA STRUCTURE			17 613	77 257	56 635
		Taux d'évolution du titre					
		Poids du titre dans le total des recettes			6,46%	6,67%	4,76%
<b>Total EPRD N</b>				<b>272 680</b>	<b>1 158 894</b>	<b>1 191 011</b>	
Taux d'évolution du total des dépenses					325,00%	2,77%	

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

	Montants	En % des recettes
Compte de résultat principal - H	-5 095 642 €	-1,4%
Compte de résultat USLD - B	-697 561 €	-11,9%
Compte de résultat EHPAD - E	-417 994 €	-1,8%
Compte de résultat IFPS - C	-59 044 €	-1,4%
Compte de résultat GHT - G	-44 436 €	-0,7%
Compte de résultat CAMSP - P	-94 839 €	-13,4%
Compte de résultat SSIAD - N	-42 480 €	-3,7%
<b>TOTAL</b>	<b>-6 451 996 €</b>	<b>-1,6%</b>

## • LA PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE

Les projets et activités du Service Admissions/Facturation/Recouvrement (AFR) mis en œuvre en 2023 ont répondu aux objectifs suivants :

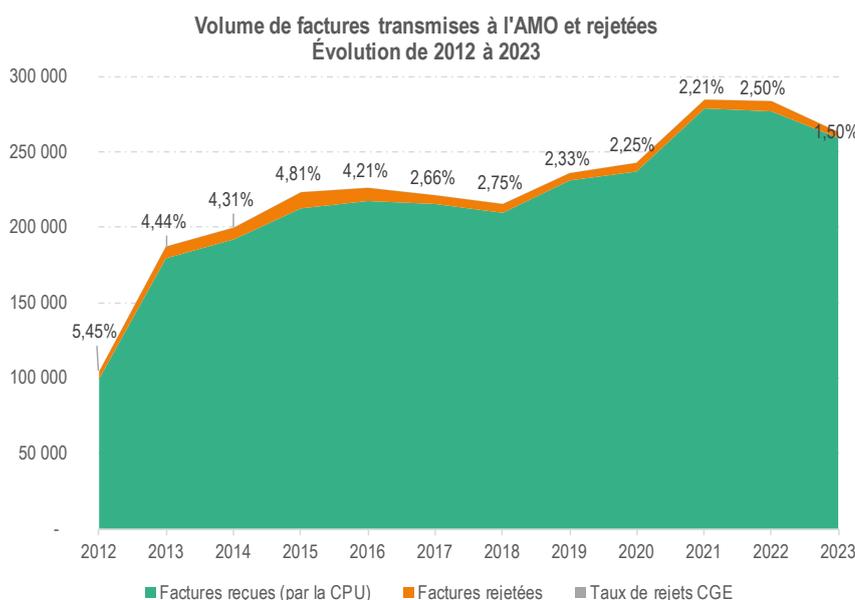
### 1. Adaptation au contexte réglementaire et institutionnel en évolution

Concernant la facturation, en lien avec la Caisse nationale d'Assurance Maladie : poursuite de la FIDES (facturation individuelle des établissements de santé)

La « facturation réelle dématérialisée et au fil de l'eau des actes et consultations Externes à l'Assurance maladie », débutée en avril 2012, est désormais intégrée au processus de production courante mis en œuvre dans l'établissement. La généralisation du dispositif est en cours de finalisation sur l'ensemble du territoire pour les Consultations Externes.

Le bilan 2023 conduit à relever :

- 259 538 factures transmises à la CPU (Caisse Pivot Unique)
- 1,50 % rejets de facturation (légère dégradation)



Le bon niveau de performance observé au CHBA résulte du déploiement du processus d'amélioration continue de la qualité de saisie des dossiers par les A.M.A (assistants médico-administratifs) ainsi que de la mise en œuvre de procédures de contrôles qualité et d'exhaustivité par le service des Admissions avant facturation des dossiers, la gestion au fil de l'eau des rejets restant une priorité pour les professionnels afin de réduire les temps de gestion.

Cela nécessite :

- Le maintien d'un accompagnement de la formation des agents au traitement des rejets B2. En effet, le plan de formation élaboré en 2021, a été mis en œuvre pour l'ensemble des agents du service admissions facturation recouvrement, aussi bien sur le site de Vannes que sur le site d'Auray ;
- Une adaptation permanente des contrôles qualité découlant de l'exploitation des motifs de rejets ;
- Une gestion prioritaire des créances les plus anciennes afin d'éviter leur inscription en forclusion ;
- Une réorganisation du roulement des agents du service AFR qui reviennent sur les postes plus souvent, tout en maintenant une polyvalence dans le service.

## 2. Développement de projets transversaux

### Déploiement de l'INS

L'utilisation de l'Identité Nationale de Santé (INS) pour référencer les données de santé est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021. Au CHBA, la qualification des identités par l'INS est déployée depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

Cela a nécessité une sensibilisation de l'ensemble des A.M.A. de l'établissement, et des agents du service AFR, créateurs d'identité.

En 2023, 79,8% de la file active des patients ont une identité qualifiée par l'INS, contre 78% en 2022.

### Formation à la gestion des dossiers de consultations externes

Dans un objectif d'optimiser la facturation des dossiers externes, les A.M.A. ont reçu la formation « Améliorer la gestion des dossiers de consultation externe : de l'ACCUEIL à la FACTURATION », réalisés en binôme par un cadre du service A.F.R et une coordinatrice des secrétariats médicaux. D'octobre 2021 à mars 2022, 103 AMA ont bénéficié de cette formation. A la suite de celle-ci, une Foire aux questions a été créée pour répondre aux interrogations des agents d'accueil.

### Certification des comptes :

Une réponse aux sollicitations du Cabinet MAZARS entourant l'audit réalisé en vue de la certification de l'établissement a été assuré, en lien avec la Direction des Affaires financières.

### Facturation des Chambre individuelles : Il est à noter en 2023 :

- Un tassement du montant des recettes liées à la facturation des chambres particulières, après plusieurs années de hausse

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montant	1 714 776 €	2 262 153 €	2 447 295 €	3 599 909 €	4 907 403 €	5 460 455 €	5 177 702 €
Évolution N/N-1		+32%	+8%	+47%	+36%	+11%	-5%

- Une adaptation des modalités de recueil des consentements auprès des patients issus de la filière « non programmée » travaillée en concertation avec les cadres Coordonnateurs de pôles.

### Projet SIMPHONIE :

En 2023, le CHBA a poursuivi les tests en vue du déploiement du projet DIGIHOSP, permettant aux patients de réaliser leur préadmission en ligne.

Parallèlement, le CHBA a intégré la cohorte n°5 du projet ROC (Remboursement des organismes complémentaires). Les prérequis ont été réalisés au dernier trimestre 2023, pour une mise en œuvre début 2024.

# LES AFFAIRES JURIDIQUES ET GENERALES

Suite au départ du précédent directeur fin 2022, l'intérim a été assuré par la directrice générale adjointe jusqu'à son propre départ et la prise de poste concomitante de la nouvelle directrice adjointe, le 11 septembre 2023.

Une fonction secrétariat, précédemment partagée entre la DAJG et la Direction des Usagers a été rattachée totalement à celle-ci mi-janvier. Un temps de secrétariat (Direction générale) est dédié à la DAJG depuis lors, et consiste essentiellement en la transmission de courriers et documents internes, à l'organisation de déplacements et au classement des conventions.

La DAJG se compose donc d'une directrice adjointe (à 90 %, par ailleurs directrice référente du pôle 4 / Spagora) et d'une juriste (100 %).

Les principales missions de la DAJG sont :

## 1 LA GESTION DES RECOURS ET CONTENITEUX

La DAJG assure la gestion des recours indemnitaires amiables et contentieux en responsabilité civile / dommages corporels émanant des patients ou de leurs ayants droits pour l'ensemble des établissements de la Direction commune.

Cette gestion des recours s'effectue en lien avec les différents assureurs des établissements, représentés par une compagnie française et un même courtier, lesquels désignent un médecin conseil, un expert et / ou un avocat selon les recours et procédures.

Une collaboration étroite est nécessaire avec d'autres directions fonctionnelles :

- La direction des Usagers qui transmet les réclamations et pièces ; au besoin, elle consulte la DAJG pour avis avant traitement ou orientation de la demande.

Un point a été effectué en milieu d'année concernant le circuit et les modalités de traitement des recours à visée potentiellement indemnitaire entre les deux directions. Dans le cadre du renouvellement du marché d'assurance, et dans la perspective probable d'un changement d'assureurs, une vigilance accrue a été apportée aux situations que la DAJG pouvait être amenée à déclarer avant la fin de l'année - ne serait-ce qu'à titre conservatoire, pour se prémunir de possibles conflits entre assureurs du fait d'un passé connu.

- La direction Qualité qui informe des EIG ou FSEI, RMM, CREX ...

Des points réguliers ont été effectués au cours de l'année pour informer et confronter les déclarations respectives des deux directions. Un fichier partagé a été mis en place sur le réseau à l'automne ; il est complété d'après les déclarations effectuées et permet un premier niveau d'information. L'éventualité d'EIG est fréquemment demandée par les assureurs, mais leur contenu ne leur est pas communiqué.

Etat dossiers DAJG	Nombre	Saisine patient / assureur	Saisine CCI	Saisine TA
Situation dossiers ouverts au 31/12/2022	94			
<b>Dossiers ouverts en 2023</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
<b>avec responsabilité</b>	<b>4</b>			
sans responsabilité	11			
<i>en attente de pièces</i>	<b>3</b>			
<i>en cours d'examen / expertise par la compagnie</i>	<b>6</b>			
<i>en cours de procédure judiciaire</i>	<b>2</b>			
<b>Dossiers déclarés à titre conservatoire</b>	<b>10</b>			
Dossiers clos en 2023	16			
Situation dossiers ouverts au 31/12/2023	104			

## Commentaires :

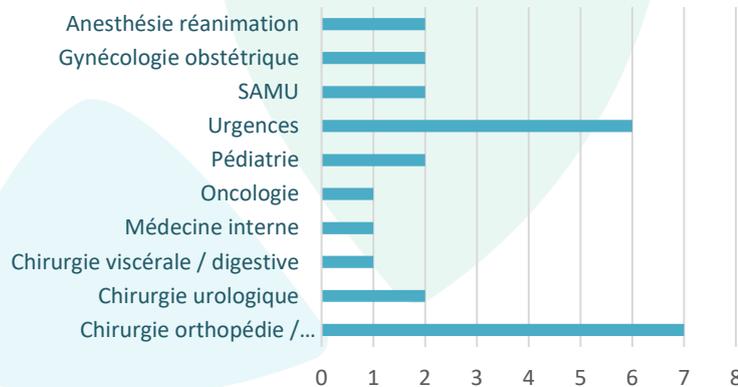
< **Comptabilisation des dossiers** : le cumul de situation concerne l'ensemble des dossiers en gestion par la DAJG à date. Il inclut des dossiers parfois très anciens (année 2000). Un certain nombre d'entre eux sont peu ou pas actifs mais n'ont pas été clôturés par les compagnies soit parce qu'un recours reste possible, les délais n'étant pas prescrits soit parce que l'état de santé du patient n'est pas encore consolidé. A noter que depuis 2022, les déclarations à titre conservatoire ne sont plus comptabilisées dans ce cumul de situation.

< **Modes de saisine** : certains recours amiables, émanant du patient ou de ses ayants droits ont fait l'objet de recours successifs auprès de la CCI ou du tribunal administratif. Deux dossiers contentieux ont fait l'objet d'une réouverture et un jugement a fait l'objet d'un appel.

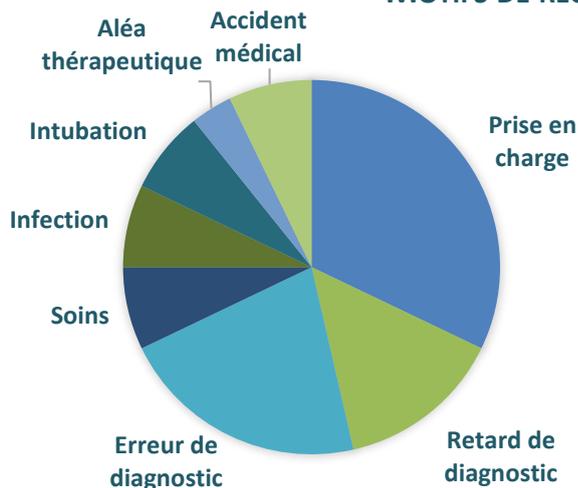
< **Médiation** : deux dossiers ont été ouverts à la suite d'une médiation.

## Services concernés et motifs de recours

### Sinistres 2023 par services



### MOTIFS DE RECOURS



## Dossiers clos

Aucun dossier ouvert en 2023 n'a été clôturé en 2023, des voies de recours étant encore possibles. Parmi les 16 dossiers clos en 2023, la responsabilité de l'établissement a été établie à six reprises.

Dossiers clôturés en 2023 avec responsabilité établie					
Date	Motif	Réparation	Expertise	Frais	Observations
2006	Retard antibiothérapie	7263	920	1500	
2015	Retard PEC SAMU	21272	4290	1500	
2016	brûlure lors ablation plâtre	2700			
2016	intubation	180			
2019	défaut traçabilité dans dossier > déficit moteur	0			<i>Sans suite après expertise</i>
2020	Défaut exploration plaie > retard diagnostic	605			
	Total (en euros)	32020	5210	3000	

Les compagnies ont attiré notre attention sur deux points :

- **La traçabilité** : il est nécessaire de tracer les informations médicales dans le dossier patient, y compris l'information donnée en pré opératoire.
- **Les contributions** : il est très utile au médecin conseil, d'obtenir dans les meilleurs délais, des rapports circonstanciés précis et les plus exhaustifs possibles de la part des médecins concernés par la prise en charge ou les chefs de service.

Aussi, pour rappel :

Le rapport circonstancié n'est pas une pièce du dossier médical et ne doit jamais y figurer ; il n'est pas transmis aux réclamants. Il permet à la Direction ou au médiateur d'apporter une réponse au patient en cas de doléances et à la compagnie de définir la stratégie et les éléments de défense en cas de réclamation indemnitaire.

Il comprend :

- le contexte de la prise en charge
- les explications à partir d'éléments tracés au dossier, ou de données contextuelles *déliçates* ne figurant pas au dossier mais ayant eu un impact sur la prise en charge
- les explications destinées à la famille et / ou au médecin conseil pour préparer les opérations d'expertise
- l'avis personnel du médecin sur les griefs allégués, sur un éventuel dysfonctionnement ou une erreur en précisant la nature
- les mesures correctives possibles ou réalisées
- le souhait du praticien quant à sa participation à une médiation ou une expertise

Les praticiens peuvent être invités à rédiger successivement plusieurs rapports circonstanciés quand un même patient a été pris en charge par plusieurs services ou lorsqu'une plainte ou réclamation a ensuite fait l'objet d'un recours amiable ou contentieux.

## 2 GESTION DES AGRESSIONS

La DAJG et la DRH assurent la prise en charge des agents victimes d'agressions ; la première pour les aspects juridiques, la seconde pour les aspects psychologiques et administratifs.

La DAJG les informe quant à la procédure applicable et gère les dossiers en lien avec la compagnie et l'avocat mandaté. Plusieurs réunions se sont tenues pour réactualiser la procédure applicable en interne et réaliser une fiche réflexe.

### 3 RELATIONS HOPITAL / FORCES DE SECURITE INTERIEURE (POLICE / GENDARMERIE) / JUSTICE

La DAJG est l'un des interlocuteurs des forces de Police / Gendarmerie et de la Justice. Afin de structurer cette relation, un protocole a été renouvelé en 2017, avec une attention renforcée sur la gestion de la menace terroriste et les relations avec le service des Urgences. Il a été dupliqué pour les centres hospitaliers de Ploërmel, Josselin et l'EHPAD Malestroit en septembre 2019. La crise sanitaire n'a pas permis leur évaluation depuis, et de nouveaux points sont à prévoir ; une réunion est organisée en début d'année 2024, pour laquelle des bilans d'activité ont été sollicités en interne.

Les échanges portent sur le traitement des demandes de nature administrative ou médicale, sous la forme de réquisitions judiciaires : saisies de dossiers médicaux, d'enregistrements sonores du SAMU, de résultats de prélèvements ... La DAJG reçoit, enregistre et oriente les demandes vers le service concerné et organise les RV de saisies, le cas échéant.

#### Evolution du nombre de réquisitions

2021	2022	2023
63	42	69

La procédure interne *Répondre aux réquisitions judiciaires* a été réactualisée du fait des modifications intervenues en termes de ressources humaines.

### 4 PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET INTRAFAMILIALES

Au départ du précédent directeur fin décembre 2022, un *interim* a été mis en place jusqu'à la prise de poste de sa nouvelle directrice mi-septembre.

Le recrutement d'un coordinateur inter hospitalier a été effectué au premier semestre, pour une prise de poste prévue le 1<sup>er</sup> septembre mais reportée à 2024.

Malgré cela, les avancées en 2023 sont les suivantes :

- Participation et évaluation en interne des sessions de sensibilisation à la prise en charge des victimes VIF
- Contribution à l'une des fiches actions du schéma départemental de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Réunions avec les référents en interne (services : GO, Urgences, CSS-CIVG, Laboratoire ; pôle FME ...) en vue de la finalisation de la fiche interne *Parcours de prise en charge des victimes de violences sexuelles*
- Rencontres avec le Parquet de Vannes afin de reprendre la rédaction du protocole institutionnel d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales
- Rencontre avec les partenaires (une médecin légiste de l'UMJ intervenant à l'antenne du CHBA, une représentante de l'association Corps et âmes)
- Présence à l'instance plénière de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance et à la réunion de territoire VIF Pays de Vannes
- Echanges avec l'association France victimes 56 en vue de l'évaluation de la convention relative à la tenue de permanences au CHBA et aux sessions de sensibilisation proposées aux personnels
- Action de sensibilisation à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : édition et diffusion d'informations et de supports dans tous les établissements de la Direction commune par tous moyens (affichage, mailing, intranet, flyers ...)

## 5 RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE AUPRES DES DIRECTIONS FONCTIONNELLES ET DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'une des missions de la DAJG est d'assister la direction générale afin de sécuriser les activités ou défendre les intérêts de l'établissement. Ainsi, elle effectue et met en œuvre des analyses, des conseils et procédures juridiques dans différents domaines (droit de la santé, droit des patients ...).

Elle a ainsi rédigé des articles ou réactualisé des fiches pour la GED, la revue B.A-BA ... à l'attention des personnels des établissements de la Direction Commune.

Elle assure également la veille de l'actualité juridique et répond aux demandes ponctuelles formulées par les directions fonctionnelles, l'encadrement de santé et les médecins.

## 6 RELECTURE DES CONVENTIONS

La DAJG était en charge de la relecture des conventions passées entre le CHBA et ses partenaires, concernant les activités de soins, le domaine administratif logistique et technique ainsi que le plateau technique et les fonctions médicotechniques. Ce suivi s'effectuait en lien avec les directions fonctionnelles et les services de soins concernés.

Du fait de l'absence de continuité sur les fonctions secrétariat et de direction, un nouveau circuit de convention a été réétudié, dans lequel la DAJG est en charge de la relecture des aspects juridiques des conventions, avant lancement dans le circuit de signatures.

## 7 DECLARATIONS ET AUTORISATIONS

### ○ Programme ETP

Le régime de déclaration remplaçant le régime d'autorisation depuis le 1er janvier 2021, les porteurs de programmes ETP doivent désormais **déclarer celui-ci à l'ARS Bretagne, sur la base d'un dossier simplifié, incluant une déclaration sur l'honneur attestant que le programme est conforme aux exigences réglementaires.**

Ont ainsi été déclarés les programmes :

- Insuffisant cardiaque
- Sclérose en plaque
- Maladies coronaires et AOMI (maladies artérielles)
- Diabète patient hospitalisé
- Rhumatisme inflammatoire chronique

### ○ Habilitations

Les renouvellements d'habilitation ont été octroyés notamment pour le Centre de vaccination, le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), ainsi que les instituts de formation IFSI, IFAS et IFAP sur le site de l'UBS, Campus Tohannic.

### ○ Autorisations

L'année 2023 voit se concrétiser la réforme des autorisations d'activités de soins et équipements matériels lourds. Le 31 mai, le Ministère a prorogé les autorisations d'activités de soins pour lesquelles les décrets fixant les nouvelles conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement n'avaient pas fait l'objet d'une révision au 1<sup>er</sup> juin.

Le Projet Régional de Santé 3 a été publié le 27 octobre 2023.

La loi du 27 décembre, dite 'Valletoux' vise à simplifier et alléger la procédure de renouvellement (dit « *ré-autorisation* ») des activités réformées dont les nouvelles conditions posées par les décrets n'emportent pas de changements majeurs dans l'organisation des soins dans les territoires. Un décret d'application est attendu pour 2024, de même que l'ouverture de fenêtres successives de dépôt, d'une durée de deux mois, jusqu'en février 2025.

Dès lors, trois cas de figure se présentent selon les activités de soins concernées :

- Non réformées : renouvellement ou nouvelle demande
- Réformées, non visées par la loi Valletoux : nouvelle demande ou réautorisation
- Réformées, visées par la loi Valletoux : renouvellement ou nouvelle demande

La saisie et l'envoi des dossiers s'effectuent désormais sur une nouvelle plateforme dématérialisée : le SI Autorisations.

- **CHBA Vannes & Auray :**

- *Activité neuroradiologie interventionnelle après une période de réalisation de l'activité sous Autorisation de Lieu de Recherche (ALR)*
- *Equipements lourds : Renouvellement de l'autorisation d'exploiter un nouveau scanner, dans le cadre d'un remplacement ; Renouvellement de l'autorisation pour l'exploitation de deux IRM*
- *Renouvellement de l'autorisation de prélèvements d'organes*
- *Conformité du dépôt de sang du site d'Auray après inspection*

- **CH de Ploërmel :**

- *Renouvellement de l'autorisation de préparation des dispositifs médicaux stériles*
- *prolongation de l'autorisation dérogatoire de réanimation au vu du contexte sanitaire (jusqu'au 31/12/2022)*
- *Conformité du dépôt de sang du CH Ploërmel après inspection. Quelques recommandations émises par l'ARS Bretagne.*

# LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GHT

## DIRECTION DE LA COMMUNICATION

### Événementiel

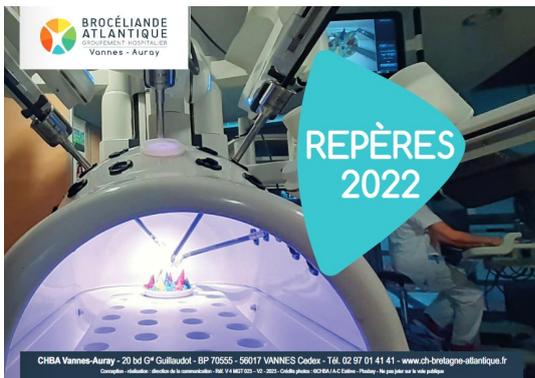
La direction communication a organisé ou accompagné l'organisation de nombreux événements (cf. rubrique événements marquants en page 6)

### Edition

- Coordination, conception et publication du Magazine de direction commune / B.A.-BA : 2 numéros en 2023



- Coordination, conception et publication de la Lettre d'information du GHBA : 1 numéro en 2023
- Création de dizaines de nouveaux documents à destination des usagers et/ou des professionnels



### 31 mai

## Journée Mondiale sans tabac

*Cultivons des aliments, pas du tabac.*

Service Tabacologie du CHBA  
Maison de Médecine Préventive :  
Tél. 02 97 01 47 25

### Jeu 8 juin de 10h à 16h

## Journée d'Informations & de prévention : Diabète & Activités physiques

Hall d'entrée du CHBA (Site de Vannes)

01 PIERRE  
00 DIABÈTE

### SEMAINE MONDIALE DE L'HÉMOCHROMATOSE

## HÉMOCHROMATOSE : UNE SURCHARGE EN FER PARLONS-EN !

Le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique et l'Association France Fer Hémochromatose, vous invitent à participer :

### STAND D'INFORMATION VEND. 9 JUIN 2023

Ouvert à tous de 9h à 17h

### 19 - 23 Juin 2023

## SEMAINE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Planning

Lundi 19 juin	Préface	Accueil	Préface
Mardi 20 juin	Préface	Accueil	Préface
Mardi 20 juin	Préface	Médecine	Préface
Mardi 20 juin	Préface	Médecine	Préface
Mardi 20 juin	Préface	Médecine	Préface

Informations pratiques

### Jazz en Ville VANNES

## SC Swing jazz manouche

### Jeu 27 juillet à 15h

#### ACCUEIL CHBA / VANNES

### Jeu 16 novembre 2023

## « Café de l'innovation » du GHBA

Le GHBA vous propose de découvrir les innovations en santé et de partager vos idées.

Programme

- Présentation de nos innovations, de nos innovations dédiées au CHBA
- Présentation de nos innovations dédiées au CHBA
- Présentation de nos innovations dédiées au CHBA

Informations pratiques

Le 16 Nov 2023

Hall d'entrée du CHBA (Site de Vannes)

### Lutte contre les violences faites aux femmes

## ARRÊTONS LES VIOLENCES

COORDONNÉES UTILES

Violence, je dois dire stop !

Je me protège, je demande de l'aide, je signale un grand danger

### CAMPAGNE DE VACCINATION GRIPPE ET/OU COVID

## Je travaille dans les établissements du GHBA, comment je me vaccine cette année ?

DU 6 AU 17 NOV. 2023 À VANNES

PENDANT & APRÈS LA CAMPAGNE

Je travaille dans les établissements du GHBA, comment je me vaccine cette année ?

### À Auray & Vannes, qui sont-ils ?

Mme Laura COLLIN  
Tél. 02 97 66 72

Mme Marie-Hélène LE CORVO  
Tél. 02 97 43 52

M. Yannick LE GOULLIC  
Tél. 02 97 55 32

M. André LE TIGOUR  
Tél. 02 97 49 97

### BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CYBERSECURITÉ

## ÊTRE VIGILANT

Ne pas cliquer sur une page de travail et sur le BAU, accessible à tous, des fichiers connectés de votre ordinateur, tablette, smartphone.

Ne pas utiliser les réseaux Wi-Fi publics non sécurisés.

Ne pas utiliser les réseaux Wi-Fi publics non sécurisés.

Ne pas utiliser les réseaux Wi-Fi publics non sécurisés.

### Accueil A

## DÉMÉNAGEMENT

Les consultations d'anesthésie et de chirurgie font peau neuve !

Un nouveau plateau de consultations d'anesthésie et de chirurgie ouvre ses portes au CHBA. Ce projet a pour objectif de regrouper en un même lieu les consultations d'anesthésie, de chirurgie digestive et viscérale, orthopédique et de traumatologie pour faciliter le parcours de l'usager.

Situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment chirurgie, cet espace de consultation est accessible grâce à un ascenseur rapide et un plan d'orientation disponible au dos de ce document.

Merci pour votre compréhension.

La direction du CHBA

### CONSULTATIONS ALLAITEMENT

## au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique

Une sage-femme de Hojato, Titulaire du Diplôme Interuniversitaire en Lactation Humaine et Allaitement Maternel, vous propose un suivi allaitement personnalisé en consultations individuelles de 45mn.

Selon vos besoins, une ou plusieurs consultations peuvent être :

- de votre grossesse pour préparer votre projet d'allaitement
- de consultation concernant votre allaitement, douleurs et difficultés à la mise au sein, ou de suivi installation de votre enfant
- de consultation sur la compatibilité d'éventuels traitements avec votre allaitement
- d'une séparation temporaire avec votre enfant
- de la reprise de votre travail, ou auvergne.
- à tout âge de votre enfant.

Prise de rendez-vous

Site de Vannes : 02 97 01 41 92  
Site d'Auray : 02 97 29 21 80

### Mon passeport maternité

Le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique propose quatre services gratuits vers le maternité à domicile, sur le secteur d'Auray

Le SSAD

Participez au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, un apportant des soins d'hygiène et de confort, collaborant avec les infirmières libérales et tous les intervenants du maintien à domicile. C'est un service de 63 places.

Prescription médicale nécessaire, prise en charge à 100% par l'assurance maladie. Évaluation à domicile par les infirmières coordinatrices, soins réalisés par des aides-soignantes (diplômées).

### Maintien et soins à domicile des personnes âgées

02 97 50 74 72  
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h  
CHBA - 20 Blvd Général Guillaudot - BP 70555  
56017 VANNES Cedex

### LES CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier comportant un certificat médical du médecin traitant (ou du médecin hospitalier) et après avis du médecin dutablissement.

Pièces à fournir :

- Dossier de pré-admission à compléter
- Dossier médical complet (certificat médical et si applicable dossier de traumatologie par un médecin)

La Commission d'Admission étudie, une fois par mois, les demandes d'admission.

Si votre demande est recevable, votre dossier est inscrit sur liste d'attente.

L'admission est prononcée par le Directeur.

### CONTACTS

Résidence de 4 résidents à 17 rue des peupliers 56400 AURAY

Pour vos courriers :

0297014192  
20 bd Général Guillaudot  
BP 70555  
56017 VANNES Cedex

Tel: 02 97 29 29 25  
secretariat.ahp@chbpa-bretagne-atlantique.fr  
www.chbpa-bretagne-atlantique.fr

Medecin : Dr TESTU  
Cadre de santé : Mme BRICHARD  
IDE Coordinatrice : Mme COURET

### INFIRMIÈRE PARCOURS GÉRIATRIQUE

## Aide à l'orientation dans la filière

Contactez nous au 02 97 42 91 95 de 9h15 à 17h du lundi au vendredi

À partir de 10 février 2024 : ouverture de la ligne le samedi de 9h15 à 12h

infirmiere-orientation.geriatric@chbpa-bretagne-atlantique.fr

ou par mail : infirmiere-orientation.geriatric@chbpa-bretagne-atlantique.fr

Personnes concernées : Conjointes de la filière gériatrique de Vannes-Hojato

- Chirurgie Digestive et Viscérale
- Chirurgie Orthopédique
- Chirurgie Pédiatrique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Thoracique
- Chirurgie Urologique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Vasculaire

### Vous souhaitez prendre rdv pour un scanner à Auray ?

Contactez le secrétariat d'imagerie du CHBA :

Tél : 02 97 29 22 80  
Fax : 02 97 29 26 60  
Mail : secretariat.imagerie@chbpa-bretagne-atlantique.fr

### CONTRE LES VIRUS, GARDONS LE RÉFLEXE DES GESTES BARRIÈRES.

SE FROTTER LES MAINS AVEC UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE (SHA)

PORTER UN MASQUE SI NÉCESSAIRE

SE COUVRIR DANS UN MOUTONNET À USAGE UNIQUE PUIS LE JETER

TROTTER OU STRENNER DANS SON COUDE OU DANS UN MOUTONNET

EN CAS DE SYMPTÔMES, REPORTER SA VISITE

### Ateliers Yoga et Sophrologie à destination de l'ensemble des professionnels du CHBA.

Animés par :

Rosella Desroches, Hélène Leche, Renaud Pissy

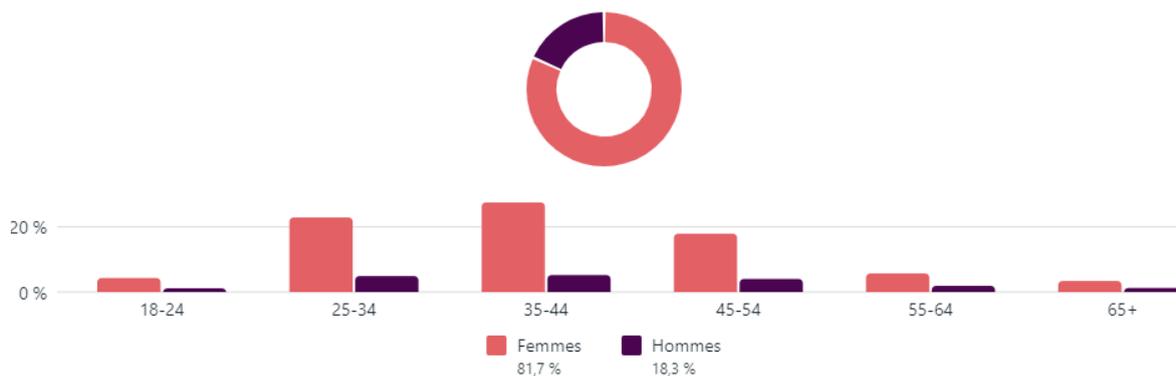
Chaque lundi ou mardi, à Vannes ou à Auray, Informations & inscriptions : Intranet YES

- Intensification de la présence virale du GHBA sur les réseaux sociaux  
.3 839 abonnés sur Facebook : +18% en un an

Followers Facebook ⓘ

3 839

Âge et genre ⓘ



- .2301 abonnés sur linkedin (+794 par rapport à N-1)
- .296 abonnés sur twitter

- Les posts les plus performants sur Facebook
  - **N°1 avec 65 000 vues :**

⚠ Le CHBA fait actuellement face à une activité très élevée, au niveau des **#urgences** comme des services d'hospitalisation.

Pour ne pas surcharger les urgences :

**1** Avant tout, appelez votre médecin traitant ;

**2** Sans solution, **ne vous déplacez pas directement aux urgences, mais appelez le 15** : plusieurs solutions pourront alors vous être proposées.

Merci pour votre compréhension.

[#Chba](#) [#vannes](#)

- **N°2 avec plus de 11 300 vues :**

Le GHBA en force au 23ème marathon de Vannes le 1er octobre dernier !

128 personnels au sein de 32 équipes ont relevé le défi du relais interentreprises sous le slogan « je soigne, je cours, en équipe ! »

L'équipe "La Team des Chir" a terminé première de sa catégorie.

Bravo à tous !!... En voir plus



- **N°3 avec plus de 8 800 vues :**

Défilé de mode à l'EHPAD de Ploërmel !

Le 9 novembre, l'EHPAD du Clos des Tilleuls s'est transformé le temps d'une journée, en un lieu de mode. Tapis rouge et ambiance musicale pour un défilé d'une dizaine de résidents de chaque service.

Ils ont pu se préparer le matin : coiffure et maquillage grâce à l'aide de plusieurs bénévoles, notamment une ancienne coiffeuse professionnelle, et du personnel de l'EHPAD, le tout suivi d'un essayage dans la boutique éphémère des magasins ... En voir plus



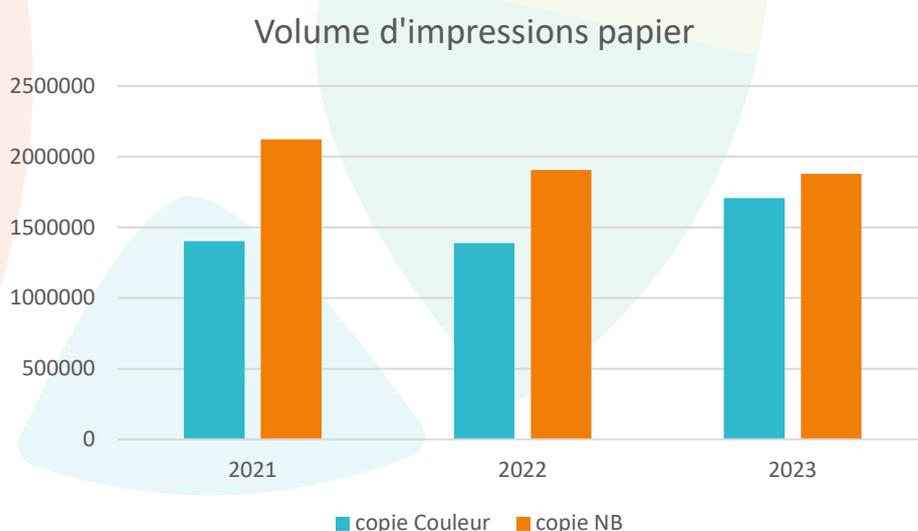
- Chaine Youtube du GHBA : **15 vidéos publiées en 2023**
- Réalisation de vidéos (écriture, tournage et montage)
- Création et mise en ligne des sites internet ...

## Relations presse

- Des points presse ont été organisés tout au long de l'année pour informer sur les projets, nouveaux équipements, nouvelles prises en charges, les travaux ainsi que pour présenter des événements ou communiquer sur les relations avec les associations (ex : présentation du nouveau plateau de consultations, de l'utilisation du robot en chirurgie digestive colorectale, spécificité du CHBA unique sur le territoire de Vannes, situation et projets du site d'Auray, remises de dons, nouvelles modalités d'accueil et de fonctionnement de la Maison Médicale de Garde, etc...)

## Reprographie

Le service de reprographie poursuit les impressions pour le GHT et ses missions sur l'harmonisation de la charte graphique pour les établissements concernés. Le volume d'impressions reste stable, avec un aplatissement des quantités couleur et noir et blanc.



## Expositions

Le site de Vannes a accueilli 11 expositions en 2023 :

- **Janvier** : Photos noir et blanc « Corps en attente » – Hervé Morzadec
- **Février** : Photos du festival Au Pont du Rock– association Aux arts etc.
- **Mars** : Photos « Escapades » - association Chercheurs d'images
- **Avril** : Photos « J'aime mon métier » - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Morbihan (FDSEA 56)
- **Mai** : Photos des interventions de l'association Rêves de clown
- **Juin** : Aquarelles – association Hervelyne
- **Juillet** : Photos « Prendre le temps » – Cédric de Decker
- **Août** : Peinture « Voyage dans l'abstrait » - Aline Ripoll

- **Octobre** : Portraits noir et blanc « Mue » - Anne-Cecile Estève
- **Novembre** : Photos « La faune bretonne » - Arnaud Boudon
- **Décembre** : Peintures – Axelle Guillemette et Éloïse Dasse

Le site d'Auray a accueilli 6 expositions en 2023 :

- **Janvier** : Photos du festival Au Pont du Rock– association Aux arts etc.
- **Février-mars** : Photos noir et blanc « Corps en attente » – Hervé Morzadec
- **Mai** : Photos « La faune bretonne » - Arnaud Boudon
- **Juin** : Photos « Escapades » - association Chercheurs d'images
- **Août** : Photos « Prendre le temps » – Cédric de Decker
- **Novembre** : Photos « Les Passereaux » - Les amis de la réserve de Séné

## SECRETARIAT GENERAL DU GHT

### Instances

Comité stratégique : 6 réunions plénières et 3 réunions du bureau

Une réunion du comité stratégique a été élargie

Commission médicale de groupement : 1 réunion

Une réunion supplémentaire a été organisée avec les membres de la CSIRMT de groupement

Comité territorial des élus locaux : 2 réunions

Commission des usagers de groupement : 2 réunions

Commission des soins infirmiers, de rééducation et médicoteknique : 2 réunions (CHBA & CH Belle-Île-en-Mer)

Conférence territoriale de dialogue sociale : 2 réunions

### Vie du GHT

Au cours de l'année 2023, les instances du GHT et des établissements du GHT ont validé le PMSP2 et le projet numérique du groupement.

# LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PATIENTELE

## LES ACTIONS AVEC LES USAGERS

### I- ANALYSE DES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION

En 2023, 3921 questionnaires de satisfaction ont été complétés par les patients lors de leur sortie d'hospitalisation (3918 en 2022). La chirurgie ambulatoire (1612 questionnaires), la cardiologie (500 questionnaires), représentent les services où le taux de retour est le plus important, suivi par les services de chirurgie post-urgences (206 questionnaires), de chirurgie C (196 questionnaires) et de pneumologie (179 questionnaires)

Evolution du taux de retour			
2020	2021	2022	2023
9.80%	10.20%	10.20%	11.23%

En 2023, l'appréciation globale du séjour est de 9,29/10 (9,12/10 en 2022).

Les scores de satisfaction par thématiques sont les suivants :

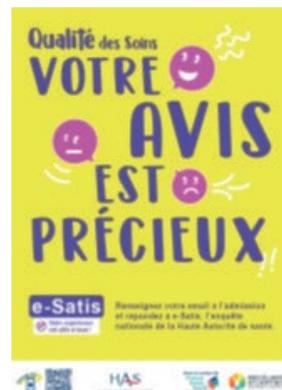
 RESULTATS DU QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION 2023 CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE			
<b>ACCESSIBILITE DANS L'HOPITAL</b>		<b>TOTAL CHBA</b> 3927 questionnaires	<b>TOTAL CHBA</b> (hors Chirurgie Ambulatoire) 2315 questionnaires
		Satisfait + Très satisfait	Satisfait + Très satisfait
Signalétique - Fléchage		92,6%	91,1%
Stationnement		92,4%	90,9%
<b>QUALITE DE L'ACCUEIL</b>		<b>TOTAL CHBA</b>	<b>TOTAL CHBA</b> (hors Chirurgie Ambulatoire)
		Satisfait + Très satisfait	Satisfait + Très satisfait
Au service des urgences		93,7%	91,9%
Au service des admissions		97,3%	96,8%
En consultation		97,7%	97,8%
Dans le service d'hospitalisation		98,1%	98,1%
Identification de la fonction de chaque professionnel		96,5%	95,7%
Informations communiquées sur le déroulement de votre séjour		96,0%	94,8%
<b>SOINS ET INFORMATIONS</b>		<b>TOTAL CHBA</b>	<b>TOTAL CHBA</b> (hors Chirurgie Ambulatoire)
		Satisfait + Très satisfait	Satisfait + Très satisfait
Information sur votre état de santé		96,7%	92,6%
Information sur vos traitements et examens		96,7%	95,9%
Information sur votre suivi		95,2%	93,5%
Prise en charge de votre douleur		97,2%	96,7%
Disponibilité des professionnels médicaux		96,5%	96,5%
Disponibilité des professionnels non médicaux		97,5%	97,0%
Respect de la confidentialité		96,9%	97,3%
Respect de votre intimité		97,7%	97,5%
<b>SEJOUR ET PRESTATIONS HOTELIERES</b>		<b>TOTAL CHBA</b>	<b>TOTAL CHBA</b> (hors Chirurgie Ambulatoire)
		Satisfait + Très satisfait	Satisfait + Très satisfait
Confort de la chambre		95,9%	95,9%
Propreté de la chambre		97,2%	96,6%
Tranquillité		94,2%	93,3%
Qualité des repas		83,1%	77,8%
Température des repas		93,6%	92,5%
Respect de vos choix de menu		90,1%	87,1%
Qualité et prix de la télévision		78,9%	76,6%
Qualité et prix du téléphone		83,1%	79,9%
Salle d'attente - Espace collectif		95,0%	94,5%
Kiosque - Cafétéria		93,7%	92,9%
<b>SORTIE ET SUIVIE DE L'HOSPITALISATION</b>		<b>TOTAL CHBA</b>	<b>TOTAL CHBA</b> (hors Chirurgie Ambulatoire)
		Satisfait + Très satisfait	Satisfait + Très satisfait
Préparation de votre retour à domicile		97,4%	96,9%
Informations et conseils délivrés au moment de votre départ		97,4%	96,6%
Document remis lors de votre sortie (ordonnances, rdv,...) nécessaires à votre sui		97,9%	97,6%

## II- L'INDICATEUR DE MESURE DE SATISFACTION E-SATIS

### A- ESATIS MCO 48H :

Depuis 2015, le dispositif E-Satis a prévu le recueil de la satisfaction des patients hospitalisés en continu et en ligne sur la plateforme ATIH (Agence Technique de l'information sur l'hospitalisation) « E-satis ». Dans un délai de 2 à 10 semaines après sa sortie, le patient reçoit un mail, envoyé automatiquement par l'ATIH, contenant un lien unique, individuel et sécurisé lui permettant de se connecter au questionnaire e-satis en ligne.

58 questions sont posées sur les différentes composantes de la prise en charge (l'accueil, la prise en charge globale du patient, chambres et repas, l'organisation de la sortie, l'opinion générale sur l'hospitalisation).



#### • **Site de Vannes (MCO + 48H) :**

Concernant la campagne ESATIS 2023 – MCO 48H SITE DE VANNES, 8 192 emails ont été envoyés, 2 716 patients ont répondu au questionnaire (taux de retour : 33,15 %).

En 2023, le score de satisfaction globale ajusté est de 74,63/100 (moyenne nationale de 74,3/100), soit une classification en classe B (échelle nationale allant de A à D).

#### Score de satisfaction globale :

Note globale ESATIS MCO VANNES	Classification	Evolution par rapport à N-1	Moyenne nationale et comparaison
74,63 / 100	B	+ 0,56 → Même classification	Moyenne nationale : 74,3 /100 + 0,33 →

#### Résultats nationaux 48h

Classement	Nombre d'établissements de santé (ES)	Pourcentage
<b>Classe A : &gt;= à 77.3</b>	198 ES	21.8 %
<b>Classe B : &gt;= à 74 et &lt; à 77.3</b>	349 ES	38.4 %
<b>Classe C : &gt;= à 70.7 et &lt; à 74</b>	279 ES	30.7 %
<b>Classe D : &lt; à 70.7</b>	84 ES	9.2 %
<b>Total</b>	<b>910 ES</b>	<b>100 %</b>

Les scores de satisfaction détaillés sont les suivants :

Thématiques – ESA- TIS MCO 48H Site deVannes	Note en 2023	Note en 2022	Moyenne nationale en 2023
Satisfaction de l'accueil	75.84 / 100	74.3 / 100 ↗	74.2 / 100 ↗
Satisfaction de la prise en charge par les médecins /chirurgiens	81,01 / 100	81.11 / 100 →	81,9 / 100 ↘
Satisfaction de la prise en charge par les infirmiers/aide soignants	82,26 / 100	82,24 / 100 →	82.2 / 100 →
Satisfaction de lachambre	76.67 / 100	75.96 / 100 ↗	73,9 / 100 ↗
Satisfaction desrepas	59.52 / 100	58.94 / 100 →	60. / 100 →
Satisfaction de l'organisation de lasortie	64.36 / 100	63.98 / 100 →	65.3 / 100 ↘

• **Site d'Auray (MCO + 48H) :**

Concernant la campagne ESATIS 2023 - MCO 48H SITE D'AURAY, 417 emails ont été envoyés, 82 patients ont répondu au questionnaire (taux de retour : 19,67 %).

En 2023, le score de satisfaction globale ajusté est de 73,95/100 (moyenne nationale de 74,3/100), soit une classification en classe B (échelle nationale allant de A à D).

Score de satisfaction globale :

Note globale ESATIS MCO AURAY	Classification	Evolution par rapport à N-1	Moyenne nationale et comparaison
73.95 / 100	C	-1.03 ↘ De la Classification (B en 2022)	Moyenne nationale : 74.3 /100 -0.35 →

**Résultats nationaux 48h**

Classement	Nombre d'établissements de santé (ES)	Pourcentage
<b>Classe A : &gt;= à 77.3</b>	198 ES	21.8 %
<b>Classe B : &gt;= à 74 et &lt; à 77.3</b>	349 ES	38.4 %
<b>Classe C : &gt;= à 70.7 et &lt; à 74</b>	279 ES	30.7 %
<b>Classe D : &lt; à 70.7</b>	84 ES	9.2 %
<b>Total</b>	<b>910 ES</b>	<b>100 %</b>

Les scores de satisfaction détaillés sont les suivants :

Thématiques – ESATIS MCO 48H Site d'Auray	Note en 2023	Note en 2022	Moyenne nationale en 2023
Satisfaction de l'accueil	76.63 / 100	73.87 / 100 ➔	74.2 / 100 ➔
Satisfaction de la prise en charge par les médecins / chirurgiens	79,27 / 100	79,69 / 100 ➔	81,9 / 100 ➔
Satisfaction de la prise en charge par les infirmiers/aidesoignants	81.08/ 100	79.8 / 100 ➔	82.2 / 100 ➔
Satisfaction de la chambre	74.65 / 100	76,45 / 100 ➔	73,9 / 100 ➔
Satisfaction des repas	61.59 / 100	66.88 / 100 ➔	60.1 / 100 ➔
Satisfaction de l'organisation de la sortie	61.5 / 100	66.93 / 100 ➔	65.3 / 100 ➔

## B- ESATIS CHIRURGIE AMBULATOIRE :

Depuis 2018, le dispositif ESATIS a été étendu à l'ambulatoire. 63 questions sont posées sur les différentes composantes de la prise en charge (accueil, organisation avant hospitalisation, prise en charge médicale et paramédicale, chambre et collation, organisation de la sortie et retour à domicile).

Concernant la campagne ESATIS 2023 - AMBULATOIRE, 4381 emails ont été envoyés, 1268 patients ont répondu au questionnaire (taux de retour : 28,94 %).

En 2023, le score de satisfaction globale est de 81,96/100 (moyenne nationale de 78,9/100), soit une classification en classe A (échelle nationale allant de A à D).

Score de satisfaction globale :

Note globale ESATIS AMBULATOIRE	Classification	Evolution par rapport à N-1	Moyenne nationale et comparaison
81,53 / 100	A	+0.43 ➔ Même classification	Moyenne nationale : 78.9 /100 + 2.63 ➔

### Résultats nationaux CA

Classement	Nombre d'établissements de santé (ES)	Pourcentage
Classe A : >= à 79,7	403 ES	46.8%
Classe B : >= à 76,5 et < à 79,7	328 ES	38.1 %
Classe C : >= à 73,1 et < à 76,5	106 ES	12.3 %
Classe D : < à 73,1	24 ES	2.8 %
<b>Total</b>	<b>861 ES</b>	<b>100 %</b>

Les scores de satisfaction détaillés sont les suivants :

Thématiques – ESATIS AMBULATOIRE	Note en 2023	Note en 2022	Moyenne nationale en 2023
Satisfaction de l'accueil	85.14 / 100	84.65 / 100 ➔	82.2 / 100 ➔
Satisfaction de l'organisation avant hospitalisation	87.23 / 100	86.21 / 100 ➔	82.7 / 100 ➔

Satisfaction de la prise en charge médicale et paramédicale	87,64 / 100	87.37 / 100 ➔	85.3 / 100 ➔
Satisfaction de la chambre et collation	75,87 / 100	75.72 / 100 ➔	74.1 / 100 ➔
Satisfaction de l'organisation de la sortie et retour à domicile	74,86 / 100	74.55 / 100 ➔	72.5 / 100 ➔

Les scores détaillés de satisfaction sont les suivants :

Thématiques – ESATIS SMR Site d'Auray	Note en 2023	Note en 2022	Moyenne nationale en 2023
Satisfaction de l'accueil	81.83 / 100	82.94 / 100 ➔	81,9 / 100 ➔
Satisfaction de la prise en charge	78.18 / 100	76.25 ➔	78.6 / 100 ➔
Satisfaction du lieu de vie	75.5 / 100	80.57 ➔	76.3 / 100 ➔
Satisfaction des repas	59.55 / 100	65 / 100 ➔	64.8 / 100 ➔
Satisfaction de l'organisation de la sortie	70.53 / 100	65.87 ➔	67.4 / 100 ➔

### C- ESATIS SSR :

Depuis 2021, le dispositif E-Satis a prévu le recueil de la satisfaction des patients hospitalisés en continu et en ligne sur la plateforme ATIH (Agence Technique de l'information sur l'hospitalisation) « E-satis ». Dans un délai de 2 à 10 semaines après sa sortie, le patient reçoit un mail, envoyé automatiquement par l'ATIH, contenant un lien unique, individuel et sécurisé lui permettant de se connecter au questionnaire e-satis en ligne.

61 questions sont posées sur les différentes composantes de la prise en charge (l'accueil, la prise en charge globale du patient, le lieu de vie, les repas et l'organisation de la sortie).

#### • Site de Vannes (SSR-MPR) :

Concernant la campagne ESATIS 2023 – SMR VANNES, 214 emails ont été envoyés, 41 patients ont répondu au questionnaire (taux de retour : 19,15%).

En 2023, le score de satisfaction globale ajustée est de 73,99/100 (moyenne nationale de 75,7/100), soit une classification en classe B (échelle nationale allant de A à D).

#### • Site d'Auray (SSR-MPR) :

Concernant la campagne ESATIS 2023 – SMR AURAY, 131 emails ont été envoyés, 43 patients ont répondu au questionnaire (taux de retour : 32,82 %).

En 2023, le score de satisfaction globale ajustée est de 74,78/100 (moyenne nationale de 75,7/100), soit une classification en classe B (échelle nationale allant de A à D).

#### Score de satisfaction globale :

Note globale ESATIS SSR AURAY	Classification	Evolution par rapport à N-1	Moyenne nationale et comparaison
74.78 / 100	B	-1.23 Même classification	Moyenne nationale : 75.7 /100 -0.92 →

Résultats nationaux SSR (SMR)

Classement	Nombre d'établissements de santé (ES)	Pourcentage
Classe A : >= à 76.6	172 ES	41 %
Classe B : >= à 72.9 et < à 76.6	132 ES	31.4 %
Classe C : >= à 68.5 et < à 72.9	80 ES	19 %
Classe D : < à 68.5	36 ES	8.6 %
Total	420 ES	100 %

### III - L'INTÉGRATION DES ASSOCIATIONS À LA VIE DE L'HÔPITAL

#### • Mise à disposition de la Maison des usagers et des Associations (MDUA)

En 2021, le CHBA a répondu à l'appel à Manifestation d'Intérêt réalisé par l'ARS Bretagne pour la création et le déploiement des maisons des usagers. Le projet porté par le CHBA a été retenu. Les missions poursuivies par le CHBA sont :

- Informer les usagers sur leurs droits,
- Mettre à la disposition des usagers un fond documentaire,
  - Recevoir les usagers en entretien individuel pour échanger, les soutenir dans leur parcours de soin ou celui de leur proche,
  - Offrir un espace, accueillant, dynamique, repéré, d'écoute et d'expression collective des usagers,
  - Organiser des conférences/ateliers thématiques, notamment d'éducation thérapeutique du patient.

#### **En 2023, la Maison des Usagers et des Associations a été animée :**

- par un agent du CHBA en situation de handicap et en reconversion professionnelle, présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 15h.
- par un service civique du 13 février au 13 août 2023.

La coordination est assurée par M Morgan MOREL, AAH à la DUSPP. Des permanences ont été assurées par des associations conventionnées avec l'établissement selon un planning établi.

### IV- ACTIONS EN FAVEUR DES USAGERS ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

#### **Information des usagers sur Mon espace santé**

Mon Espace Santé est un nouveau service public qui permet au patient de stocker ses données de santé le concernant et de les partager avec les professionnels de santé de son choix. A travers sa mise en place, il s'agit d'accélérer la transformation numérique de la santé pour répondre aux attentes des citoyens, des professionnels de santé de la ville et de l'hôpital ainsi que des établissements du champ médico-social.

Le GCS e santé Bretagne est missionné pour déployer et coordonner le projet Mon Espace santé sur le territoire breton en accompagnant les professionnels de santé dans cette transition.

Des stands d'information ont été organisés en partenariat avec Madame NIKITA MORVAN (GCS E santé) auprès des professionnels soignants, lors du café de l'innovation ou dans le cadre de la semaine sécurité du patient, le jeudi 23 novembre 2023 au cours duquel un stand était mis en place dans le hall d'accueil du site de Vannes. Une présentation a été assurée auprès des membres de la commission des usagers le jeudi 16 novembre 2023.

#### **La journée territoriale des associations du 14 juin 2023**

Cette édition 2023, réalisée à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé de Vannes, fut l'occasion de poursuivre les travaux en faveur du développement du partenariat en santé.

#### **Le programme de la journée :**

- *Projet de transformation de l'offre de soins du Territoire de santé n°4*
- *Retour sur la certification des établissements du Territoire de santé n°4*
- *Présentation des MDU de l'EPSM et du CHBI : L'innovation au service du partenariat en santé (Mise en place GUIDE (Guichet Unique de l'Innovation par le Développement et l'Expérimentation), Présentation de l'AMI «Faire émerger des solutions innovantes et participatives pour améliorer le parcours patient »,...*

- *Philosophie clinique et savoirs expérientiels : un vécu partagé en faveur de la prise en charge. Présentation des ateliers d'écriture : Remettre la parole au cœur du soins.*

Environ 60 bénévoles ont participé à cette journée. Les résultats du questionnaire de satisfaction (43 questionnaires complétés) témoignent de la satisfaction renouvelée des participants (qualité de l'accueil, accessibilité, qualité du repas, organisation de la journée, choix des thématiques, format de la journée).

## B- Organisation de journées d'information, de sensibilisation à des thématiques de santé publique

Des journées d'informations, de sensibilisation à des thématiques de santé publique ont été organisées :

Dates	Thèmes	Partenariats
Mercredi 1 <sup>er</sup> mars	Obésité et Troubles des comportements alimentaires (TCA)	Service Endocrinologie-Diabétologie-Maladies Métaboliques du CHBA
Mardi 16 mai	Dépistage des maladies rénales, du diabète et de l'anévrisme de l'aorte	France Rein 56 - AFD 56 - ECHO Services Néphrologie, Diabétologie et Cardiologie du CHBA
Mercredi 1er juin	Troubles des comportements alimentaires (TCA)	AABouest (Association Anorexie Boulimie)
Judi 08 juin	Diabète	Association Française des Diabétiques (AFD) 56
Vendredi 09 juin	Hémochromatose	France Fer Hémochromatose
Judi 22 juin	Don d'organes et greffes	France Rein 56 – TRANSHEPATE – Coordination Hospitalière des Prélèvements d'Organes et de tissus du CHBA
Lundi 09 et jeudi 12 octobre	Cancer du sein Atelier d'autopalpation sur buste	La ligue contre le cancer Service Gynécologie du CHBA
A partir du vendredi 13 octobre	Atelier d'écriture : Remettre la parole au cœur du soin	Chaire de philosophie
Vendredi 22 octobre	Cancer du sein Démonstration d'escrime	Association RIPOSTE
Vendredi 24 et lundi 27 novembre	Tabac	La ligue contre le cancer Service Tabacologie du CHBA
Judi 08 décembre	Laïcité	Direction des usagers, des services et partenariats patients (DUSPP) du CHBA
Toute l'année	Exposition de peintures	Association Eau et couleurs

## LA PRISE EN CHARGE DU SERVICE SOCIAL

### • La prise en charge du Service social - 2023 -

#### EFFECTIFS DU SERVICE SOCIAL AU 31.12.20223

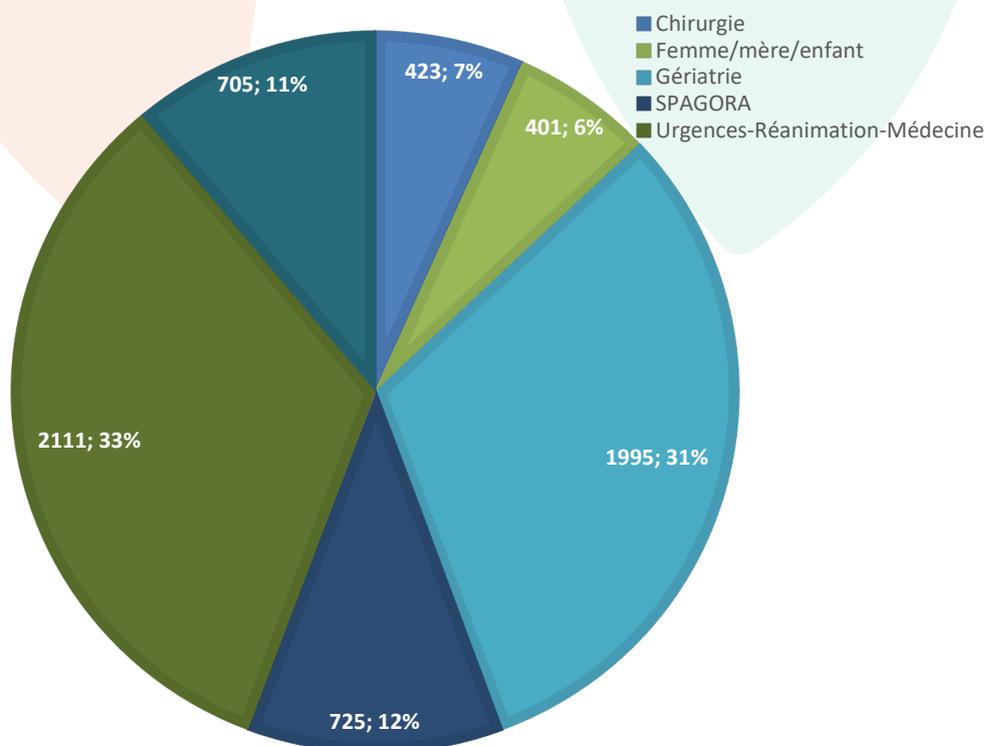
L'effectif global comprend 21 ETP répartis comme suit :

- ☐ **Cadre socio-éducatif** : 1 ETP
- ☐ **Secrétaires** : 3, soit 2.6 ETP
- ☐ **Assistants sociaux** : 19, soit 17.8 ETP dont :
  - Services CHBA : 17.4 ETP
  - Mises à disposition : SSR Colpo, 0.4 ETP

#### ACTIVITE

La file active représente 5297 patients.

#### ACTIVITÉ SSH PAR PÔLE



Activité importante pour les pôles URM et Gériatrie même si l'activité sur les autres pôles se densifie également.

#### Motifs d'intervention :

Les principaux motifs sont :

- Aide pour organisation du retour à domicile
- Transmission d'informations et de renseignements aux patients et/ou leurs familles
- Inscription en établissements pour PA
- Accès aux droits
-

### **Dispositifs transversaux :**

- Equipe mobile gériatrique : 976 personnes rencontrées contre 759 en 2022, soit une augmentation de l'activité de 28.6%
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) : 290 personnes différentes prises en charge par le SSH au cours de l'année 2023

## **FAITS MARQUANTS EN 2023**

### **Organisation du service :**

Des tensions importantes sur les effectifs ont nécessité le maintien de l'activité en procédure dégradée jusqu'au 6 novembre 2023. Départ de la cadre du SSH en mars 2023, intérim assuré par une ASE de l'équipe et arrivée d'une nouvelle cadre au 1er septembre 2023. Travail de restructuration du SSH (Vannes/Auray) autour de l'activité/moyens. Démarrage nouvelle organisation le 6 novembre 2023. Référence de service pour les ASE et mise en œuvre d'un temps SDR pour assurer la continuité de service sur un principe de « garde » journalière. Lors de la « garde », sont priorisées les situations relevant de la protection des personnes vulnérables (mineures, majeures), l'accès aux soins et à une couverture sociale des personnes en situation de précarité sociale, la mobilisation de dispositifs sociaux d'accompagnement à domicile ou d'hébergement d'un patient en isolement social. Démarrage d'un groupe de travail pour la constitution d'un livret guide pour la personne âgée qui aura vocation à être remis dans les services pour les patients et leurs familles.

### **Coordination avec les partenaires :**

Structuration de nos modes de collaboration avec les partenaires. Démarrage d'une répartition collective par thématique pour optimiser la mobilisation RH. La référence ASE par service permet de cibler la ressource qui sera mobilisée. Reprise des réunions de service social communautaire (4/an) où nous invitons les partenaires (travail à poursuivre en 2024). Intégration de la cadre dans les groupes de travail de la filière gériatrique et précarité.

### **Ressources humaines**

Renfort de l'effectif durant l'année. Stabilité RH retrouvée même si précaire encore.

### **Formation**

Démarrage de 2 groupes de Co-développement en interne au SSH communautaire, en Novembre 2023. Espace nécessaire à l'équipe pour analyser la pratique professionnelle, à plus forte raison dans un contexte de changement avec des impacts sur le collectif. Accueil d'une apprentie assistante sociale de 3ème année sur le site de Vannes

# LES ACTIVITES ACHATS, ECONOMIQUES ET LOGISTIQUES

## DIRECTION DES ACHATS TERRITORIALE

Rien n'existe sans héritage. Et l'année 2023 confirme pleinement les grandes lignes directrices fixées aux différents services de cette direction support, au service de tous les professionnels et de tous les usagers, dont le périmètre est triple. Par cercles concentriques, du diamètre le plus étroit jusqu'au plus large, la DAEFLH est en 1<sup>er</sup> lieu compétente pour les achats, les fonctions logistiques et hôtelières des services du CHBA. En deuxième lieu, elle est compétente pour les fonctions achats, logistique et hôtelières des établissements de la direction commune (l'EHPAD de Malestroit, le CH de Josselin, le CH Alphonse Guérin à Ploërmel et le CH de Belle-Ile). Enfin, elle a la responsabilité de piloter la politique d'achat du GHBA.

L'année 2023 est marquée par des départs et des arrivées d'encadrants de manière importante, notamment un référent achat, un directeur adjoint, un responsable de notre atelier biomédical et dans l'encadrement de la branche hôtelière, notamment avec la nomination d'une nouvelle Gouvernante générale au mois de décembre.

Ces mouvements, vécus comme autant d'opportunité de nature à questionner les organisations, n'ont pas ralenti pour autant les projets majeurs nécessaires aux besoins du CHBA.

L'année 2023 voit se concrétiser des projets importants pour le territoire et pour le CHBA. Quoi de commun entre le test du retour à l'assiette dans deux services MCO (cardiologie et neurologie), l'ouverture du self en libre-service pour les usagers de la maternité, la mise en place de collations froides pour les patients de l'hôpital de jour d'oncologie, avec les premiers tests de chariots de distribution des plateaux repas plus léger ou l'aménagement mobilier du Service d'Accès aux Soins ? Le dénominateur commun est la recherche de l'amélioration de notre hôtellerie, l'optimisation de nos dépenses, l'ambition en matière de politique d'investissements (dont l'exécution se clôt par un total de 2,3 millions d'euros, niveau jamais atteint et qui prouve les efforts du CHBA pour rester à la pointe des avancées techniques).

Ce rapport est le fruit du travail mené par tous les services de la DAEFLH, des projets menés pour les usagers et les professionnels, pour les pôles et les directions. Il ne se veut pas exhaustif et oublie sans doute certains projets. Mais il témoigne de l'essentiel : le dynamisme du CHBA. Il peut compter sur les collaborateurs de la DAEFLH pour les mener à bien.

## FONCTION HOTELIERE

La qualité de service reconnue de la fonction hôtelière depuis sa mise en place au BMC en janvier 2015, la Direction Générale à souhaiter l'extension de cette organisation dans le reste de l'établissement. Après un déploiement dans les services d'EHPAD en 2022, une nouvelle extension de la fonction hôtelière a été engagée en service Maternité, au Pratel et à Marcellin en février 2023.

## NOUVELLE GROUVERNANCE HOTELIERE

1 gouvernant général  
3 gouvernants  
2 intendants

**Bio- nettoyage :** Après une formation dispensée par l'UGRI aux agents, prise en charge des Précautions complémentaires Contacts par les équipes hôtelières depuis novembre 2023

**Projet 2024 :** poursuite de la prise en charge de tous les isollements par les équipes hôtelières

### **Restauration :**

Mise en place d'un « self » pour le petit déjeuner en service maternité (février 2023)  
Nouvelle offre alimentaire en service Oncologie HDJ depuis mai 2023  
Retour du service à l'assiette dans 2 services (Cardiologie et Neurologie) en décembre 2023  
2 alertes retraits alimentaires

### **Projet 2024 :**

Mise en place d'un « self » en service UCA  
Déploiement du service à l'assiette dans tous les services du CHBA  
Renouvellement de navettes repas

### **Lingerie :**

Gestion au quotidien des manques de linge  
Remplacement de vestiaires

## **DECHETS / ENVIRONNEMENT**

- Travail de recensement des besoins et des contraintes pour l'élaboration du marché « COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT, ET VALORISATION DE DECHETS » à l'échelle du GHBA. Le Lancement de la consultation se fera fin avril 2024
- Audit sur le circuit des déchets réalisé au CHP et au CH Josselin, avec plan d'actions entamés.
- Lancement du tri des Bio déchets au CHP en nov.2023. Restera Josselin et Malestroit à couvrir.
- Stabilisation des dépenses déchets au CHBA (570 000 € à l'année. Soit -3% par rapport à 2022). Ceci malgré la hausse tarifaire des fournisseurs, grâce à la baisse de moitié de la production des DASRI banalisés et à une bonne gestion du recyclage ou réemploi des « encombrants/vieux matériel »
- Le gestionnaire déchets GHBA entame une campagne de formation interne sur le « tri sélectif déchets » au sein des unités du CHBA.
- Rapport annuel sur l'année 2023 sur la sécurité dans la logistique des marchandises dangereuses : Zéro incident, Zéro vols, Zéro visite d'inspection
- Cafards dans le bâtiment des Maisons du Lac : Invasion maîtrisée aboutissant à une grosse baisse du nombre de signalements
- Mobilité Vélos : Lancement durant l'été de l'opération « GoodWatt » auprès des agents de notre établissement. Avec succès ce dispositif a permis de découvrir et de tester gratuitement un vélo électrique.
- « Blablacar Daily » : communication interne destinée à favoriser cette application de co-voiturage professionnel
- 

### Les fiertés 2023 du CHBI :

Augmentation significative du taux d'approvisionnement en produits alimentaires bio, durables et de qualité. Déclaration de ces éléments sur la plateforme ma-cantine conformément à la loi Egalim, et affichage à destination des usagers (avec également la part de produits locaux).

Développement du recours aux filières locales, dans le cadre de l'approvisionnement en denrées (rencontres des professionnels, achats, réflexions sur d'éventuels partenariats).

Alors que les lois EGalim et AGEC bouleversent le secteur de la restauration collective, le Centre Hospitalier de Belle-Île en Mer (CHBI) a décidé de lancer une démarche volontariste pour porter une dynamique positive du goût et du « bien manger ». Premier producteur de repas de son territoire, conscient de son empreinte écologique et de son influence sur les autres acteurs, l'établissement développe, depuis deux ans, une stratégie visant à développer le recours à des filières courtes et locales, dans le cadre de ses approvisionnements réguliers en denrées alimentaires. C'est dans le cadre de cette démarche que le CHBI a pris la décision de répondre à l'appel à projet (AAP) "Promotion d'une

alimentation saine et durable – Bretagne 2023". Par ce biais, l'établissement souhaite être reconnu comme un acteur majeur de la transition écologique et alimentaire sur le territoire bellilois. Le projet poursuivi par l'établissement se veut global dans la mesure où ce projet est alimentaire, durable, territorial, culinaire et culturel... C'est non sans fierté que le Centre Hospitalier de Belle-Ile en Mer a vu son projet intitulé « Développement de l'approvisionnement local d'un hôpital insulaire » retenu. Bien que la démarche du CHBI soit d'ores et déjà engagée, des moyens financiers lui ont été attribués afin de garantir la soutenabilité de sa démarche projet.

Réalisation de plusieurs menus trimestriels à thème (Antillais / Hauts-de-France / Mexicain) et de repas festifs.

Participation des services logistiques à la préparation et au bon déroulé de l'inauguration du Nouvel Hôpital (organisation de l'emprunt et de la disposition des meubles), préparation et distribution du buffet, préparation et mise à disposition de véhicules.

Déménagement et réaménagement des locaux du Foyer d'Accueil Médicalisé.

Réaménagements logistiques et optimisation des réserves de stockage du CHBI.

## SECTEUR LOGISTIQUE

- Reprise de l'étude d'implantation de la plateforme pharmaco-logistique

En complément du schéma directeur logistique rédigé précédemment, nous avons repris l'étude d'implantation de la future plateforme pharmaco-logistique en prenant en compte les nouvelles données du SDIA. L'emplacement sera défini en lien avec des données économiques à l'échelle du GHT. Un arbitrage sera réalisé au cours de l'année 2024.

- Déménagements dans le cadre du SDIA

De nombreux déménagements de grande ampleur ont été réalisés en 2023 dans le cadre du SDIA :

- o Plateau de consultations
- o Bâtiment P4 : Service social, DSE, Coordination des AMA, Psychologues
- o DTD
- o Marcellin
- o Scanner Auray
- o UCA

L'activité déménagement va se poursuivre sur l'année 2024 avec l'aménagement du bâtiment P1 notamment (UGRI, DIM, CRC, Hémovigilance).

## SECTEUR HOTELIER

### Effectifs alloués et en poste au sein de la fonction hôtelière en Février 2023

secteurs géographiques	encadrement	bio- nettoyage			restauration			circuits linge			Total par gouvernant
		effectifs autorisés	effectifs alloués		effectifs autorisés	effectifs alloués		effectifs autorisés	effectifs alloués		
			quotité de temps			quotité de temps			quotité de temps		
			100%	80%		100%	80%		100%	80%	
BMC	1	44,26	41	2	21,21	19	2				88
Tour de chirurgie		14,46	14		10,06	9	1				
EMS	1	7,26	6	1							7
DECKER	1	6,85	6		6,59	5	1				49
maisons du lac		10,65	10		12,43	10	2				
Marcellin		6,6	8	Equipe mutualisé							
linge Vannes								7,25	7		
linge Auray	1							4	5		42
Pratel Izel		4,31	4		3,55	3					
Kériolet		4,31	4		5,32	6					
Kerléano		4,31	4		3,55	3					
Le Pratel		6,3	6		6,59	7					
Intendantes		1			1			1			
TOTAL effectifs alloués	4		103	3		62	6		12		186

A ces agents en poste il faut ajouter les agents pour couvrir les mensualités annualisées et saisonnières

### Secteur Bionettoyage

En 2021 comme l'année précédente, les équipes hôtelières ont été très impactées par la pandémie

Covid 19. :

- Renforcement des pratiques de bio- nettoyage afin de répondre à l'exigence des mesures barrières et cela à moyen constant

- Augmentation des fréquences de nettoyage des surfaces telles que : les boutons d'ascenseur, mains courantes...
- Gestion de l'absentéisme des agents touchés de près ou de loin par la maladie

Au-delà de la crise sanitaire, nous avons enregistré une très forte augmentation des entretiens de locaux suite à des fins de chantier et/ou de rénovation

Année	Vitreries	Fin de chantier	Autres	Remplacements	temps internes	Hébergement
2021	1774 h 15	1137 h 37	587 h 15	446h33		539h42
2022	1246h32	1061h54	819h46	789h01	645h32	506h43
écart	-527,5	-75,5	-232,31	342,68 en +		32h59
2023	2416h58	1652h10	769h14	587h	662h10	375h12
écart	1170,15 en +	590,56 en +	50,32 en -	202,01 en -	16,78 en +	131h31

## SECTEUR BIOMEDICAL

### **Plan d'équipement biomédical 2023 :**

Le montant total en investissement s'est élevé à 4 600 000 €. Les principaux investissements en 2023:

- Renouvellement de matériels d'endoscopie du Pôle Spagora : échographe, matériels de stockage d'endoscopes, laveur d'endoscope, vidéoendoscopes : montant d'environ 400 000 €
- Renouvellement d'une cabine d'EFR : 54 000 €
- Renouvellement d'un arceau vasculaire au bloc opératoire : 243 000 €
- Renouvellement d'éclairages opératoires : 180 000 €
- Renouvellement de bistouris et instrumentations diverses : 113 000 €
- Renouvellement du parc de perfusion du service de réanimation/USC : 273 000 €
- Renouvellement d'un échographe et respirateurs en réanimation : 86 000 €
- Renouvellement du monitoring de l'USC : 173 000 €
- Renouvellement de moniteurs de surveillance au bloc accouchement : 100 000 €
- Renouvellement de 2 échographes en consultation de gynécologie-obstétrique : 166 000 €
- Renouvellement de la salle de radiologie des urgences : 291 000 €
- Renouvellement du Faxitron (radio pièces opératoires) : 99 000 €
- Renouvellement d'un échographe et acquisition injecteur pour scanner Auray : 97 000 €
- Renouvellement de la chaîne robotisée du laboratoire : 772 000 €
- Renouvellement d'une colleuse de lames en anatomo-pathologie : 66 000 €
- Renouvellement du parc de matelas à air pour le site de Pratel Izel : 23 000 €
- Up-grade de la salle de coronarographie : 57 000 €
- Echographe pour la MPR : 23 000 €

### **Budgets suivis par le service biomédical :**

Les différents budgets suivis par le service biomédical sont détaillés ci-dessous :

- **H615151 (Entretien & réparation)** : 271 020 € contre 220 497 € en 2022. Ce compte est amené à fluctuer chaque année en fonction des pannes et réparations des matériels suivis par le biomédical
- **H602284 + H60272 (Achat de pièces détachées)** : 228 054 € contre 220 620 € en 2022.
- **H615162 (Contrats de Maintenance)** : 1 316 726 € contre 1 245 264 € en 2022
- **H60661 (Fournitures médicales diverses, instrumentations)** : 345 162 € contre 230 157 € en 2022. Cette augmentation est liée aux commandes d'instrumentation pour le Robot DaVinci
- **H613152 (Location de matériel médical)** : 2 418 707 € contre 1 511 640 € en 2022. Cette augmentation est liée à la location en année pleine d'une IRM et à la régularisation de la location de moteurs d'orthopédie sur 4 ans
- **H6022213 + H6022214 + H6022224+H602252+ H602286 (Consommables divers)** : 247 649 € contre 235 367€ en 2022.

### **Activités de maintenance biomédicale 2023**

Le poste du responsable de maintenance, vacant depuis septembre 2021 a été pourvu en interne à compter de septembre 2023.

Un nouveau technicien a pris ses fonctions en mai 2023 suite au départ d'un agent fin 2022.

Le suivi des maintenances internes et externes a été retravaillé au dernier trimestre 2023 afin d'améliorer l'exhaustivité des prises en charge. Le planning a été revu afin de libérer du temps aux techniciens pour effectuer les maintenances préventives.

Le nombre d'interventions curatives saisies dans la GMAO est de 4 060 en 2023 (4 160 en 2022)  
Le nombre d'interventions préventives est resté stable, 910 en 2023 contre 900 en 2022.

875 nouveaux DM ont été mis à l'inventaire en 2022 (contre 1 000 en 2022). Les temps liés à l'installation des matériels neufs ne sont pas comptabilisés actuellement dans la GMAO bien que représentant un temps important. Le parc de matériels suivi par le service augmente chaque année.

### **Objectifs 2024**

- Accompagner l'arrivée d'un nouveau technicien à compter de février 2024
- Poursuivre la formation des techniciens sur les maintenances des nouveaux appareils
- Mise à jour et optimisation des procédures de dépannage des équipements

Le nombre d'interventions préventives est resté stable (880 contre 898 en 2021).

1 000 nouveaux DM ont été mis dans l'inventaire en 2022 (contre 735 en 2021). Les temps liés à l'installation des matériels neufs ne sont pas comptabilisés actuellement dans la GMAO bien que représentant un temps important. Le parc de matériels suivi par le service augmente chaque année.

La gestion de stocks pour un certain nombre de consommables (brassards à tension, câbles ECG, câbles SpO2,...) a été réorganisée en 2022 et est à présent suivie par les techniciens biomédicaux.

## SECTEUR ADMINISTRATIF ET INVESTISSEMENTS « HÔTELIERS / LOGISTIQUE »

### **A) DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023**

L'année 2023 a vu la réalisation de différents achats avec de nouveaux projets :

- Aménagement du SAS 56
- Extension de UCA
- Ouverture d'un nouveau plateau de consultation
- Nouveaux locaux pour les consultations pédiatriques
- Aménagement des locaux de la radiologie d'Auray
- Aménagement des locaux de la rééducation de Vannes

Comme l'année précédente, des transferts de crédits de la direction des Travaux, ont permis à la DAELFH de réaliser des achats en nombre plus conséquents que ceux prévus au budget initial (mobilier de chambre, mobilier de soin et d'aide au transfert).

### **SECTEUR GERIATRIE**

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN EQUIPEMENTS HOTELIERS ET AUTRES**

Le Montant de l'investissement « hôtelier » 2023 a été augmenté de +40% par rapport à l'enveloppe initiale (une partie des crédits non utilisés par la DITP a été réinjectée à la DAEL), ceci a permis de réaliser des achats par anticipation pour l'année 2024.

Comme mentionné plus haut, plusieurs projets d'envergure ont été conduits. Toutefois, à l'instar des années précédentes, ces projets n'étaient pas les seuls achats.

Le quotidien des unités ainsi que les conditions de travail des équipes ont été aussi au cœur des investissements de la DAELH pour des matériels facilitateurs

- Verticalisateurs, Lève malades
- Divans d'examens à hauteur variable
- Brancards à Hauteur Variable
- Lits de réanimation
- Nombreux lits et mobilier de chambre
- Fauteuils de chambre type ANATOMIE
- Matériel d'entretien (auto-laveuses, lave-vaisselle...)
- Vestiaires pour le personnel
- Mobiliers de bureau adaptés pour les aménagements de poste des personnels non médicaux suivis par le SST dans le cadre de la politique institutionnelle de maintien dans l'emploi.

Par ailleurs, ont été achetés aussi :

1 véhicule transport de corps électrique, 1 véhicule SMUR primaire  
1 Balayeuse pour les espaces verts  
Des climatiseurs

## Investissements secteur gériatrie

Au niveau des équipements de la gériatrie, les principaux achats concernent :

- 1 véhicule TPMR pour les Maisons du Lac, 1 véhicule TPMR pour Kerioret
- Mobilier de chambre (lit, chevet, adaptable)
- Matériels de manutention : rail plafonnier, verticalisateur, lève malade
- Fauteuils à hauteur variable (type Anatome) et fauteuil de repos
- Aménagement des salles de soin (armoires à médicaments et mise en place de nouveaux piluliers)

## ACTIVITE DE LA FONCTION ACHATS MUTUALISEE

L'année 2023 a été marquée par :

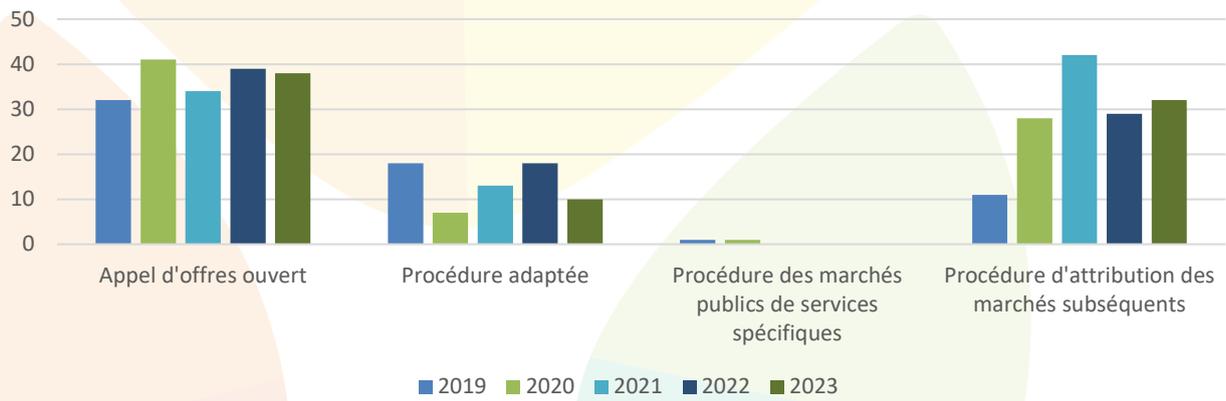
- L'arrivée du nouveau Directeur des Achats suite à une période d'intérim réalisée par le Directeur des Affaires Financières
- La suspension du projet SI HA
- Les difficultés de mise en place du marché de fourniture des produits d'incontinence coordonné au niveau régional par le CHU de Rennes
- La passation des marchés d'assurances des Etablissements parties

Effectif de la Fonction Achats :

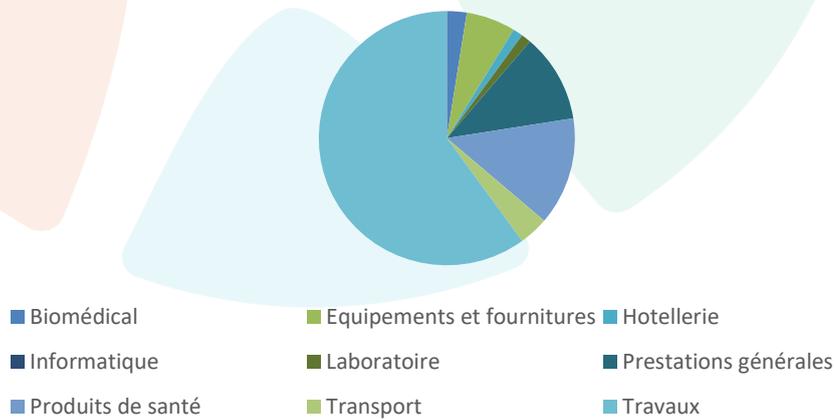
- Départ du pilote de la fonction Achat et arrivée de son successeur
- Arrivée du nouveau co-pilote de la fonction Achat
- Départ en retraite du référent achat du Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**CONSULTATIONS PUBLIEES PAR LA CELLULE JURIDIQUE ACHATS EN 2023 : 80**

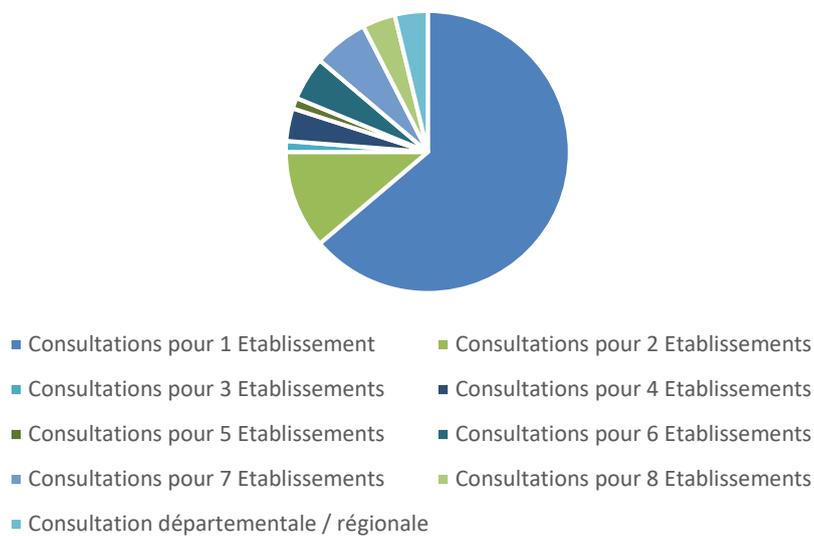
## Répartition par type de procédure



## Répartition par segment

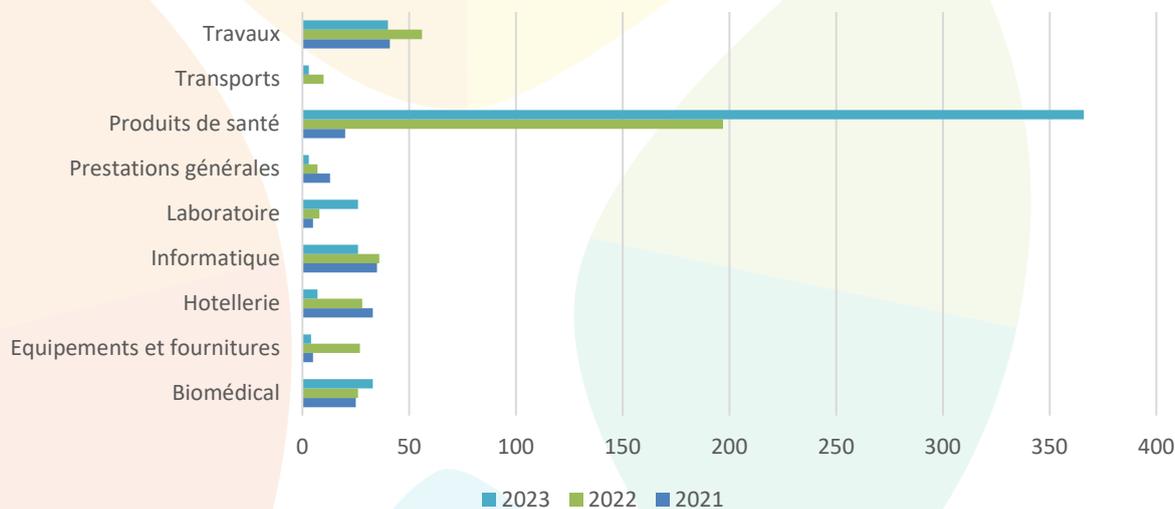


## Convergence



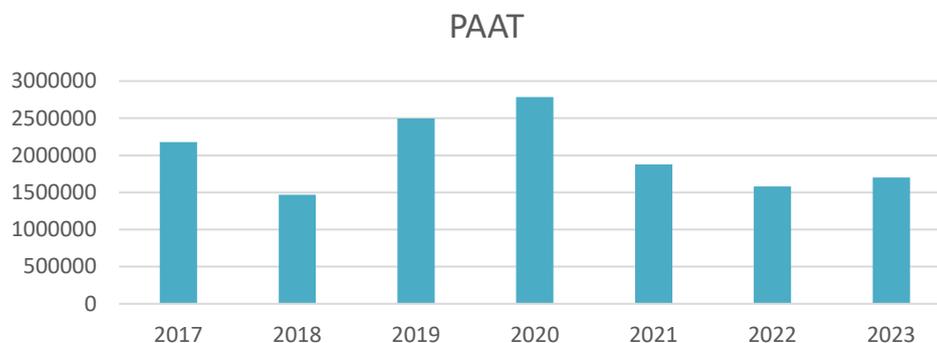
⇒ 36,251% de consultations lancées en 2023 au bénéfice d'au moins deux Etablissements.

Marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables,  
Centrales d'achats et Groupements de commandes



## PLAN ACTIONS ACHAT DE TERRITOIRE (PAAT) DU GHBA

Les gains sur achats, notifiés par les 7 établissements parties du GHBA pour l'année 2023 s'élèvent à **1 702 415 euros**.



## ACTIVITES LOGISTIQUES ET ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE

### Déchets / Environnement / DD

- Travail de recensement des besoins et des contraintes pour l'élaboration du marché « COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT, ET VALORISATION DE DECHETS » à l'échelle du GHBA. Le Lancement de la consultation se fera fin avril 2024
- Audit sur le circuit des déchets réalisé au CHP et au CH Josselin, avec plan d'actions entamé.
- Lancement du tri des Bio déchets au CHP en nov.2023. Restera Josselin et Malestroit à couvrir.

- Le gestionnaire déchets GHBA entame une campagne de formation interne sur le « tri sélectif déchets » au sein des unités du CHBA.

. Tableau de bord 2022/2023 des 4 principaux types de déchets – au CHBA

		DAOM	DASRI B	incinération	Biodechets	Total	<u>Variation</u>
total tonnes produites	2022	1 045	204	60	102	1411	
	2023	1 120	104	62	92	1378	-2,37%
Dépenses	2022	254 835 €	140 256 €	80 349 €	19 545 €	494 985 €	
	2023	294 836 €	74 225 €	85 664 €	18 222 €	472 946 €	-4,45%

Stabilisation des dépenses déchets au CHBA. Ceci malgré la hausse tarifaire des fournisseurs, grâce à la baisse de moitié de la production des DASRI banalisés et à une bonne gestion du recyclage ou réemploi des « encombrants/vieux matériel »

. Cafards dans le bâtiment des Maisons du Lac : Invasion maitrisée aboutissant à une grosse baisse du nombre de signalements

. Mobilité

- Vélos : Lancement durant l'été de l'opération « GoodWatt » auprès des agents de notre établissement. Avec succès ce dispositif a permis de découvrir et de tester gratuitement un vélo électrique.

- « Blablacar Daily » : communication interne destinée à favoriser cette application de co-voiturage professionnel

**1. Transport de marchandises dangereuses – rapport du Conseiller sécurité**

Durant l'année 2023, au CHBA, pas d'incident, ni de vol, ni d'accident, lié aux opérations de transport et de manutention des marchandises dangereuses.

**2. Coursiers – Partie Courrier / Affranchissement**

## FACTURES AFFRANCHISSEMENT 2023 - H6263

IFSI - C6263

2023	CHRONOPOST 63578	COLISSIMO 28576	AFFR.POSTE 28576	MASSIPOST 13023			TOTAL	AFFR.POSTE
				affr.15	affr.30	prest.30		
janvier	1 041,68	688,98	10 167,29	4 459,93	5 652,97	4 788,92	26 799,77	8,71
février	86,00	481,85	28 702,74	5 317,38	4 338,61	4 608,13	43 534,71	0,00
mars	86,12	658,17	17 080,80	5 121,18	5 894,39	5 206,08	34 046,74	62,40
avril	0,00	574,79	14 265,78	4 525,02	4 553,09	4 376,21	28 294,89	1,42
mai	56,26	484,04	14 143,58	3 586,73	5 316,08	4 191,43	27 778,12	10,48
juin	49,26	597,83	15 828,61	5 052,44	5 197,03	5 277,88	32 003,05	9,39
juillet	156,52	444,68	13 278,02	3 609,09	4 743,70	4 009,12	26 241,13	0,00
août	91,68	454,05	13 434,20	3 873,01	3 669,80	3 769,84	25 292,58	6,15
septembre	0,00	620,72	15 365,38	4 948,48	4 910,42	4 491,41	30 336,41	52,09
octobre	0,00	580,40	16 777,46	3 804,18	5 601,36	4 355,02	31 118,42	26,37
novembre	99,68	577,69	15 459,69	4 108,59	4 718,22	4 330,79	29 294,66	
décembre	0,00	740,30	15 927,74	5 977,71	4 089,56	4 996,56	31 731,87	
	1 667,20	6 903,50	190 431,29	54 383,74	58 685,23	54 401,39	366 472,35	177,01

Le montant de l'affranchissement entre 2022 et 2023 a augmenté de 15 %, passant de 317 K€ à 366 K€.

Une analyse de l'activité affranchissement a été réalisée et une étude d'opportunité a été menée afin de proposer des plans d'actions dans le but de réduire le montant de l'affranchissement.

Un travail de fond va être déployé en lien avec la coordination des AMA afin d'optimiser l'activité affranchissement et réaliser des gains malgré le contexte haussier des prix.

## TRANSPORTS PATIENTS NON MEDICALISES

### Actions menées en 2023 :

- Achat/ mise en service d'un véhicule mortuaire électrique (transport de Corps)
- Mise en vente du véhicule mortuaire thermique (transport de Corps)
- Actualisation fiche de postes (Régulation – Brancardiers jour et nuit – encadrant)
- Rédaction d'un logigramme d'aide à la commande de transport Patients via DPI
- Rédaction procédure « demande d'entente préalable CPAM »
- Rédaction instruction transport bariatrique
- Rédaction instruction d'aide à la commande de transport BMC-Imagerie-SAU-Blocs
- Rédaction procédure « sous-effectif »
- Rédaction instruction demande de transport WE et Fériés
- Contractualisation avec les ambulances Harmonie pour les transports vers le CSY Radiothérapie Océane durant la phase de travaux site Chubert (1<sup>er</sup> semestre 2024)
- Mise en place du nouveau marché transports sanitaires (article 80) sur Vannes et Auray avec des rencontres et des échanges réguliers avec les deux groupements (Ambulances Lavigne – Ambulances Terre Atlantique)
- Rétrocession à la pharmacie de la dotation OBUS O2 - ambulances internes
- Suivi du fichier des UF et des liaisons (brancardage interne – Transports privés – Transports article 80 ...) arbre de décision – Algorithmes en collaboration avec SCR

# DIRECTION DES PROJETS

## Bilan du COPRI

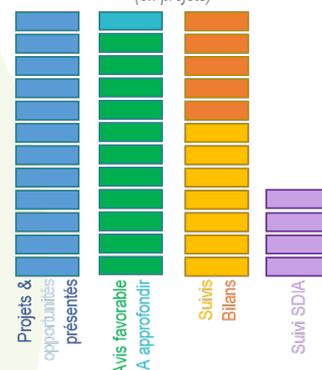
### En quelques chiffres

Le COPRI s'est réuni à 11 reprises en 2023. Une séance était dédiée à la priorisation des projets et 4 autres au suivi du projet SDIA. 2 COPRI et 1 COPRI SDIA ont été annulés.

12 nouveaux projets ont été présentés. 11 d'entre eux ont reçu un avis favorable. Le cadrage du projet managérial présenté au COPRI de septembre 2023 ne pouvant être finalisé en amont des concertations et notamment du séminaire des managers d'octobre.

En dehors du SDIA, 7 projets ont fait l'objet d'une revue de projet et 5 autres d'un bilan.

Analyse de l'activité du COPRI de janvier 2023 à décembre 2023  
(en projets)



## Liste des projets présentés en COPRI en 2023

Type	Intitulé du projet	Thématique	Chef de projet	Avis COPRI
Projet	Implantation d'une unité d'accueil pédiatrique de l'enfance en danger (UAPED)	Territoire de parcours	Dr B. CAGNARD Dr C. MARQUES	Favorable
Projet	Ouverture d'une activité de traitement thermique endoveineux à Auray	Territoire de parcours	Dr J. GUILLAUMAT	Favorable
Projet	Dans Ma Blouse	Hôpital innovant	Dr G. RIEUL	Favorable
Projet	Appel à manifestation d'intérêt du CHBA « Innover dans les parcours »	Hôpital innovant	JC. KERVALET N. MAILLARD	Favorable
Projet	Optimisation et développement de l'HDJJ MCO / SSR PAPD de Decker	Fluidité du parcours patient	Dr A. LE GUEN L. THOMAS	Favorable
Projet	Mise en place d'une équipe mobile plaie et reprise des consultations de stomathérapie au CH de Ploërmel	Qualité et pertinence des soins	Dr P. BAUDOIN	Favorable
Projet	IPA Gériatrie	Hôpital performant	Dr M. FRESIL S. LE BRIS	Favorable
Projet	Projet managérial		Em. PRIVAT	A approfondir
Projet	Développement de la cardiologie interventionnelle (création d'une 3 <sup>ème</sup> salle)	Territoire de parcours	Dr C. LE RAY	Favorable
Projet	Optimisation de la fonction transports non médicalisés	Hôpital performant	J. BILHAUT A. GRANDVALET	Favorable
Projet	Centre de proximité TCA (Troubles des Conduite Alimentaires) pour les patients de 12 à 18 ans	Territoire de parcours	Dr AL. EVENO (EPSM) F. LATINIER (EPSM) Dr B. CAGNARD M. URCUN	Favorable
Projet	Mise en place de consultations tripartites en onco-hémato lors de l'instauration d'un traitement anticancéreux par voie orale	Fluidité du parcours patient	Dr R. BESSARD Dr M. MERCIER	Favorable

### Liste des projets revus en COPRI en 2023

Intitulé du projet	Thématique
HDJ d'Auray	Fluidité du parcours patient
Plateau de consultations de chirurgie	Territoire de parcours
S@S 56	Fluidité du parcours patient
Amélioration de la prise en charge médicale des patients hospitalisés en CPU	Qualité et pertinence des soins
Appel à manifestation d'intérêt du CHBA « Innover dans les parcours »	Hôpital innovant
Plateforme pharmaco-logistique	Hôpital performant
Amélioration du parcours médico-administratif du patient	Fluidité du parcours patient

### Liste des projets bilantés en COPRI en 2023

Intitulé du projet	Thématique
Maison des Usagers CHBA (APE 2021)	Qualité et Pertinence des Soins
Robot chirurgical	Hôpital innovant
Développement de 2 actes chirurgicaux en ambulatoire (appel à projet 2021) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résection transurétrale de la prostate par laser</li> <li>• Appendicetomie par coelioscopie</li> </ul>	Fluidité du parcours patient
Expérimentation des IVG instrumentales par les Sages-Femmes	Fluidité du parcours patient

#### Installation de la nouvelle composition du COPRI depuis la session du 11 mai :

Le CHBA a engagé une démarche projet au niveau institutionnel structurée autour de 7 thématiques stratégiques qui donnent à travers des objectifs formalisés le cap pour les années à venir et au sein desquelles se déclinent les projets retenus.

Les pilotes de ces thématiques ont reçu la délégation de porter les objectifs de leur thématique et de piloter les projets rattachés à leur thématique en lien avec les chefs de projet.

Initialement, la constitution du COPRI intégrait des représentations des fonctions supports qui participent à l'instruction des fiches projet à côté de la représentation de la CME et coordination générale des soins.

Pour renforcer la cohérence de la composition du COPRI avec la gouvernance de la démarche projet structurée autour des 7 thématiques stratégiques, une nouvelle composition est proposée intégrant les pilotes et copilotes des thématiques permettant à ceux-ci de partager une vision commune de la cartographie des projets et de mener régulièrement des revues des portefeuilles de projets des

thématiques.

Une revue du portefeuille de projets a été réalisée pour chaque thématique lors de cette première séance du COPRI nouvelle génération afin d'installer les pilotes de thématiques dans leur fonction de pilotage et reporting.

En effet, les pilotes des thématiques ont reçu la délégation de porter les objectifs de leur thématique et de piloter les projets rattachés à leur thématique en lien avec les chefs de projet. Dans ce cadre, l'effectivité des COPIIL thématiques constitue un axe à réactiver en complémentarité des revues de portefeuilles projets en COPRI.

## Bilan des Appels à projets extérieurs

Quelques éléments chiffrés sur les appels à projets  
de janvier 2023 à décembre 2023

**28**  
appels à  
projets reçus

**14**  
candidatures  
proposées par  
la direction  
commune  
**Soit 50% de  
réponse**

**12** De nos candidatures ont été  
acceptées (85%)

**2** De nos candidatures n'ont pas été  
sélectionnées (15%)

**0** De nos candidatures sont en attente  
de réponse (0%)

**329 214 €**  
Les subventions totales  
obtenues à ce jour

Liste des appels à projet candidatés en 2023 et retenus		
Intitulé du projet	Etablissement	Financement
ARS – Favoriser la QVCT par le management du travail au sein des établissements médico sociaux	EHPAD de Kériolet et Résidence du Pratel	
ARS – Développement de l'activité de réadaptation en HAD	HAD Ploërmel	30 000 €
ARS – Déploiement d'un IPA au sein du Pôle Gériatrie	CHBA	30 000 €
La Ligue Contre le Cancer – Achat de casques PAXMAN pour l'HDJ Onco-Hémato de Vannes et pour l'HDJ d'Auray	CHBA	40 406 €
ARS & IRAPS – Pertinence imagerie : rédaction d'un document de consensus, organisation de temps de rencontre entre urgentistes et radiologues, présentation du document de consensus aux médecins libéraux	CHBA	35 028 €
ARS – AMI SMR Pédiatrique : Aides techniques en impression 3D, Robotique du membre supérieur, Communications alternatives augmentées	CHBA (en partenariat avec Kerpape)	50 000 €
ARS – AMI pour le développement et la transformation des SMR adulte :	CHBA	63 780 €

Acquisition de matériel d'évaluation et de rééducation		
ARS – Autorisation de création de 13 places supplémentaires d'hébergement temporaire	EHPAD de Kériolet	
ARS – Projet de centre de proximité TCA pour les patients de 12 à 18 ans sur le site du CHBA de Vannes	EPSM (en partenariat avec le CHBA)	
ARS – Mise en œuvre d'un PASA de 12 places	EHPAD Maisons du Lac	80 000 € / an
ARS – Labellisation des consultations mémoires	CHBA	
<b>Liste des appels à projet candidats en 2023 et non retenus</b>		
<b>Intitulé du projet</b>	<b>Etablissement</b>	
Tiers lieux d'expérimentation pour le numérique dans les organisations de soins - Vague 2	CHBA	
DGOS – La réduction et la valorisation des déchets alimentaires et plastiques à usage unique	CHBI	
ARS – Création de places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour en EHPAD	EHPAD Maisons du Lac	

## DIRECTION DE LA TRANSFORMATION ARCHITECTURALE



La Direction de la Transformation Architecturale (D.T.A.) s'organise autour de cinq secteurs : administratif, achats, étude et travaux, gestion du patrimoine, maintenance, sécurité incendie et prévention. Elle a pour mission en matière de travaux de gérer la politique d'investissement, de maintenance des bâtiments et des installations techniques puis de diriger l'ensemble des Services Techniques.

L'année 2023 a vu naître la Direction de la Transformation Architecturale et Digitale (D.T.A.D.), une synergie DITP (architecturale) et DSIT (digitale) induite par l'ambitieux Schéma Directeur Immobilier et Architecturale.

Pour mener à bien l'ensemble des projets architecturaux, la D.T.A. a connu des évolutions en matière d'effectifs avec le recrutement d'un adjoint au directeur DTAD, d'un conducteur de travaux, d'un conducteur d'opérations, puis en début d'année 2024, d'un Conseiller à la Transition Energétique et Ecologique et d'un Technicien Supérieur spécialisé en électricité.

La D.T.A. est devenue « une direction support » pour l'ensemble des établissements de la direction commune et à ce titre, elle participe activement au déploiement des projets de travaux au sein du territoire.

### Quelques données chiffrées DTA CHBA :

	2022	2023	Ecart
Dépenses en exploitation BUDGET H (budget H)	5 934 970 €	8 873 323 €	49,51%
Dépenses en exploitation BUDGET B (budget U.S.L.D.)	146 399 €	241 567 €	65,01%
Dépenses en exploitation BUDGET E (budget EHPAD)	661 197 €	1 008 008 €	52,45%
Dépenses en investissement	7 739 125 €	12 631 303 €	63,21%
Nb bons de commande	2 295	2 568	11,90%
Nb bons d'intervention curatives (ateliers)	14 994	15 740	4,98%

**L'année 2023 a été marquée en particulier par :**

**La concrétisation des opérations préalables du SDIA : création du plateau consultations de chirurgie, déroulement des travaux de l'amélioration de l'UCA, puis début de la rénovation du service de Néonatalogie, et réhabilitation légère des pavillons historiques.**

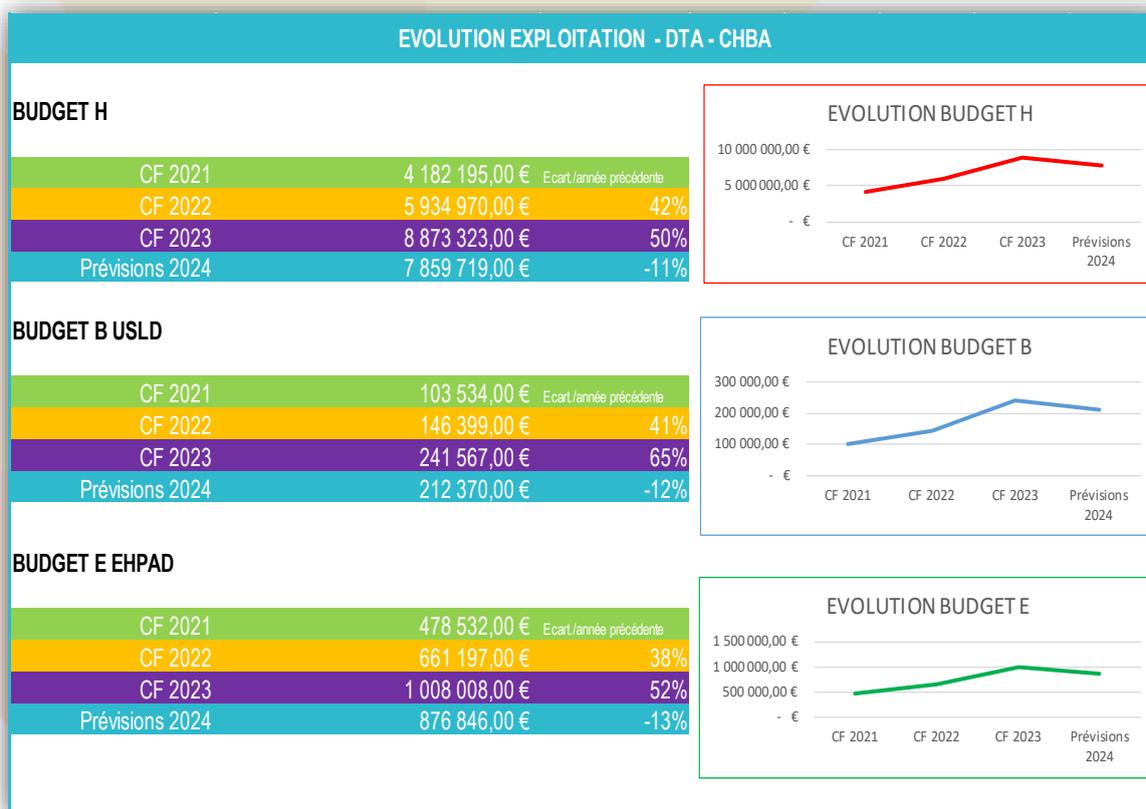
**Mais aussi par :**

**Le déménagement dans le nouvel hôpital de Josselin, L'Installation d'une IRM à Ploërmel, d'un Scanner à Auray, L'amélioration de la sécurité de la résidence des Maisons du lac à Vannes et du Foyer d'Accueil Médicalisé à Belle île en mer, deux opérations de travaux délicates, à l'issue desquelles ces bâtiments retrouvent ainsi un avis favorable à la poursuite de l'exploitation.**

**Les projets travaux menés en 2023 au sein des établissements de la direction commune souvent complexes car réalisés en site occupé et dans un calendrier exigeant, traduisent la forte mobilisation de l'équipe de la Direction de la Transformation Architecturale dans l'amélioration des conditions d'accueil, d'hébergement des patients, des résidents et des conditions de travail du personnel.**

## ACTIVITES EXPLOITATION / MAINTENANCE

### En préambule (évolution des budgets)



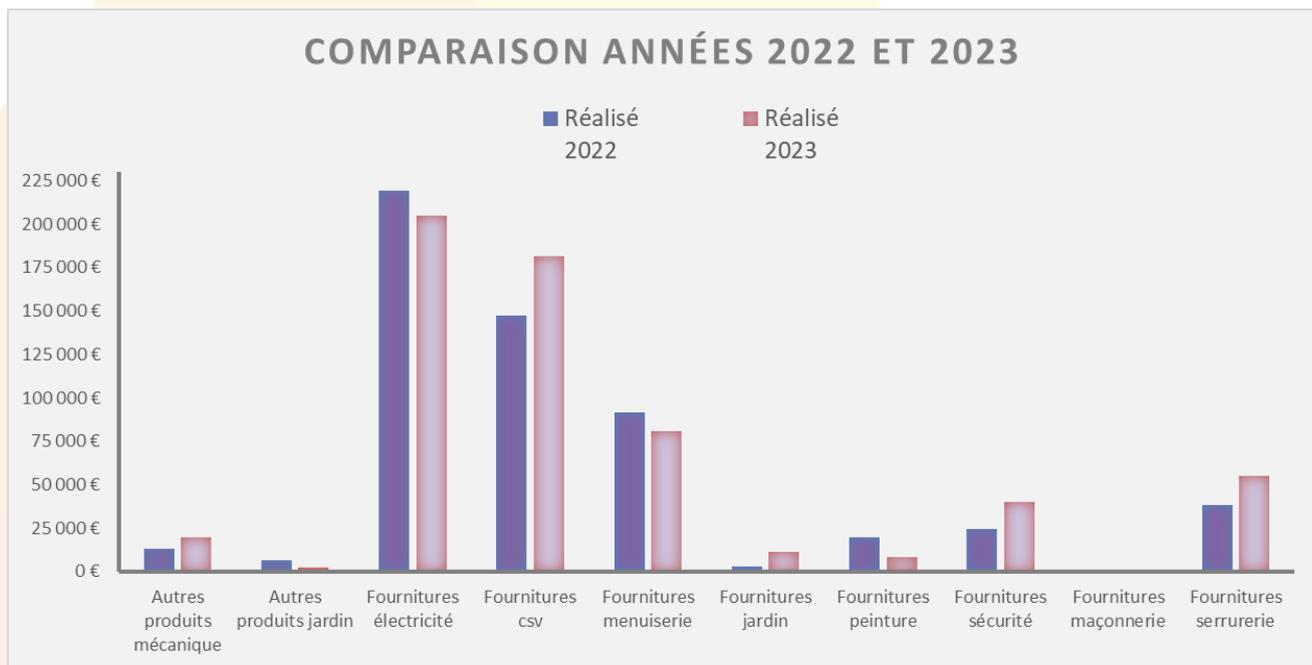
Les surcoûts en exploitation s'expliquent essentiellement par les augmentations des prix en électricité et gaz (2022 et 2023).

Les dépenses en énergie représentent plus de 70% des dépenses de la DTA pour la section de fonctionnement.

## 1) Achat de Fournitures pour le fonctionnement des ateliers

Les interventions effectuées par les ateliers des sites de Vannes et d'Auray concernent l'ensemble des corps d'état du bâtiment, celles-ci se traduisent par l'achat de fournitures nombreuses et variées.

<b>Fournitures ateliers</b>				
Cpte Ordonnateur	Libellé	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Evolution 2023/2022
<b>H 602 6382</b>	<b>Autres produits mécanique</b>	<b>13 276 €</b>	<b>19 674 €</b>	<b>48,19%</b>
H 602 6383	Autres produits jardin	6 551 €	2 500 €	-61,84%
H 602 631	Fournitures électricité	219 310 €	204 878 €	-6,58%
<b>H 602 632</b>	<b>Fournitures csv</b>	<b>147 268 €</b>	<b>181 475 €</b>	<b>23,23%</b>
H 602 633	Fournitures menuiserie	91 479 €	81 127 €	-11,32%
<b>H 602 634</b>	<b>Fournitures jardin</b>	<b>3 058 €</b>	<b>11 382 €</b>	<b>272,26%</b>
H 602 635	Fournitures peinture	19 681 €	8 439 €	-57,12%
<b>H 602 636</b>	<b>Fournitures sécurité</b>	<b>24 614 €</b>	<b>40 324 €</b>	<b>63,83%</b>
H 602 637	Fournitures maçonnerie	0 €	1 328 €	#DIV/0!
<b>H 602 6381</b>	<b>Fournitures serrurerie</b>	<b>38 115 €</b>	<b>55 108 €</b>	<b>44,58%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>563 351 €</b>	<b>606 235 €</b>	<b>7,61%</b>



Les dépenses en fourniture pour le fonctionnement des ateliers, dans le cadre des interventions en régie, ont augmenté globalement de **7.61%** par rapport à l'année 2022. L'augmentation est particulièrement marquée dans les domaines : CVC – SECURITE – SERRURERIE – MECANIQUE.

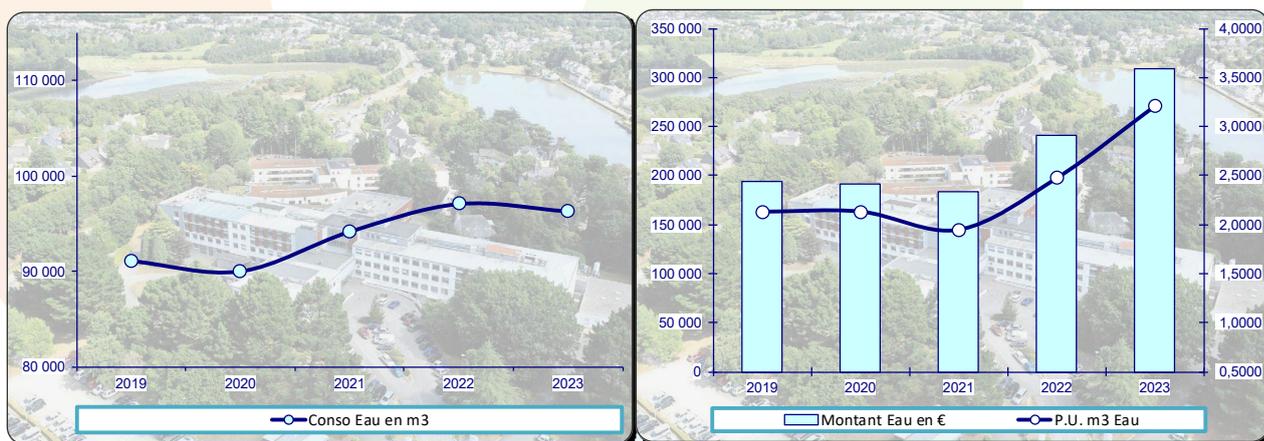
Plusieurs raisons expliquent cette augmentation :

- ✓ De manière générale : Augmentation conséquente des prix unitaires de nombreux produits. Le marché des fournitures atelier a été renouvelé par la centrale d'achat avec une date d'effet au 19 mai 2023. Des augmentations des prix ont été constatées sur la plupart des lots (hausse importante du coût de diverses matières premières, parmi lesquelles figurent de nombreux métaux, les emballages en plastique, en carton, etc. et s'est ajoutée une flambée des prix de l'énergie et du transport).
  - ✓ Atelier CSV : Remplacement de pompes vieillissantes par du matériel de meilleure qualité et plus durable ; remplacement des filtres de la stérilisation.
  - ✓ Atelier sécurité : Commande de plus en plus importante de pivot linteau : organe de rotation qui permet la fixation de porte coupe-feu sur l'huissierie (modèle de portes installées depuis le BMC) ; commande importante d'un stock de lampes frontales (plan blanc).
  - ✓ Atelier serrurerie : Achat important de pièces pour la réparation des fauteuils roulants (un agent est désormais dédié à la réparation de tout le parc, cela a engendré une remise à niveau des fauteuils).
- Atelier mécanique : le parc à entretenir est plus nombreux et en particulier les véhicules SMUR.

## 2) Eau – Énergie

### a) Eau

EAU - Evolution consommation et coût					
Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Conso Eau en m <sup>3</sup>	91 094	89 997	94 168	97 106	96 332
Evolution en %		-1,20%	4,63%	3,12%	-0,80%
P.U. m <sup>3</sup> Eau	2,1305	2,1316	1,9469	2,4747	3,2106
Evolution en %		0,05%	-8,67%	27,11%	29,74%
Montant Eau en €	194 072	191 840	183 337	240 312	309 284
Evolution en %		-1,15%	-4,43%	31,08%	28,70%



En 2023, les consommations d'eau sont restées stables par rapport à l'année 2022 mais le montant facturé a augmenté de **29%**.

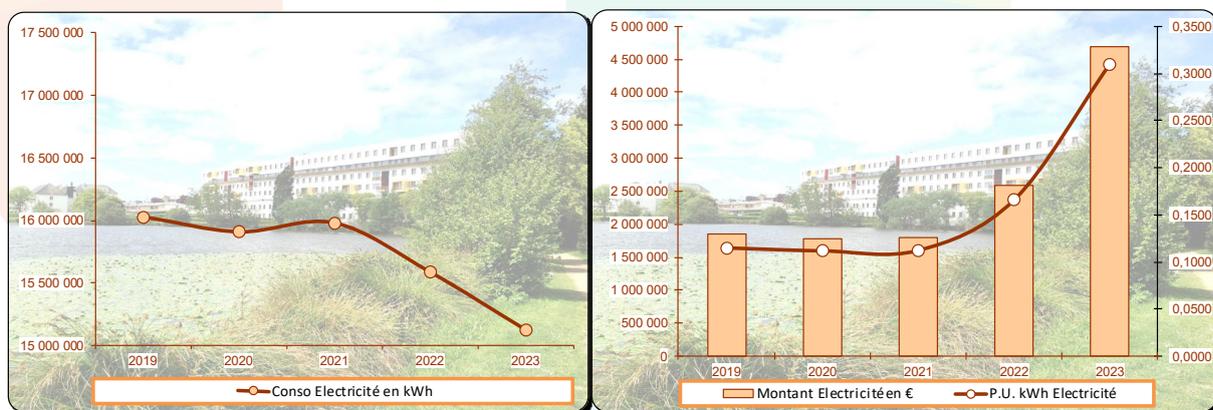
En effet, GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION (GMVA) a, en 2022, augmenté ses tarifs de manière significative pour la production, la distribution et l'assainissement ; cette hausse s'est poursuivie en 2023.

Concernant le coût annuel moyen du m<sup>3</sup> en 2023 : il était noté auparavant une différence importante entre les sites de Vannes et d'Auray, qui tend à s'estomper :

- Coût m<sup>3</sup> Vannes facturé par la Ville de Vannes : 3.032 € (en 2022 = 2.157 € en 2021 = 1.579 €)
- Coût m<sup>3</sup> Auray facturé par la SAUR : 3.882 € (en 2022 = 3.705 € en 2021 = 3.352 €)

## Électricité

ELECTRICITE - Evolution consommation et coût					
Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Conso Electricité en kWh	16 026 503	15 906 599	15 977 104	15 585 911	15 125 919
Evolution en %		-0,75%	0,44%	-2,45%	-2,95%
P.U. kWh Electricité	0,1151	0,1120	0,1124	0,1659	0,3099
Evolution en %		-2,67%	0,38%	47,56%	86,79%
Montant Electricité en €	1 844 123	1 781 438	1 796 091	2 585 473	4 686 956
Evolution en %		-3,40%	0,82%	43,95%	81,28%



En 2023, une baisse des consommations de l'ordre de **2.95 %** est constatée. Elle peut s'expliquer par les divers travaux sur les équipements essentiels de la chaufferie et des changements des luminaires par des led. Néanmoins, il est noté un accroissement conséquent des dépenses d'électricité du fait de l'augmentation exceptionnelle et inédite du prix unitaire de l'électron. Le prix moyen du KWh a augmenté de **87 %**.

En fin d'année 2021, a été conclu le nouveau marché de fourniture d'électricité (UGAP) pour la période 2022-2024. L'année 2023 a été marquée par une forte augmentation des prix unitaires pourtant déjà élevés en 2022.

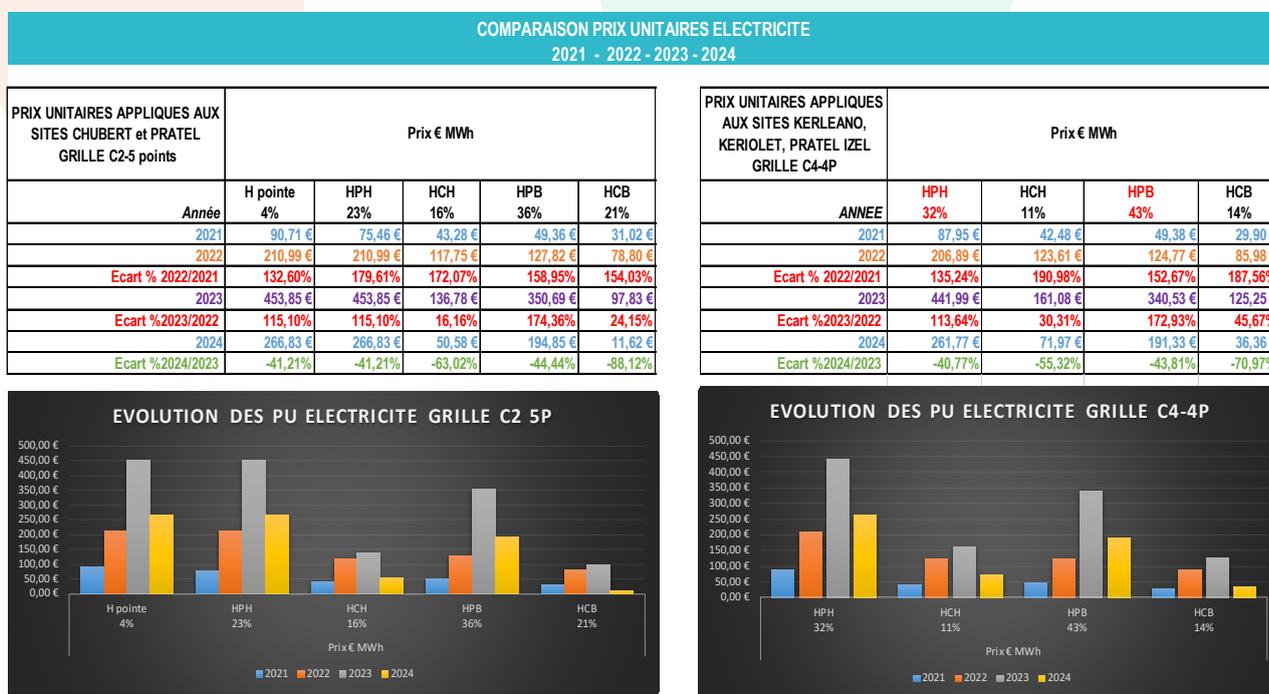
Les raisons de cette inflation des prix de l'énergie sont multiples : suite à la crise sanitaire du Covid-19, le fort rebond des économies mondiales et la demande d'énergie en hausse associée ; des stocks de gaz qui ont du mal à se renouveler alors qu'ils étaient très bas au sortir de l'hiver 2020/21 ; une météo qui a été défavorable aux énergies renouvelables ; l'explosion des quotas d'émission de CO<sub>2</sub> en Europe ainsi que le bridage de l'offre Russe (pour rappel, la quasi majorité du gaz en France est importée).

De plus le gaz, dont les cours augmentent, en raison des facteurs évoqués ci-dessus, est lui aussi un facteur d'augmentation du prix de l'électricité car de plus en plus de centrales de production d'électricité fonctionnent au gaz (passage du charbon au gaz).

En 2023, le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique a bénéficié des aides gouvernementales pour faire face à la hausse exceptionnelle des prix de l'électricité :

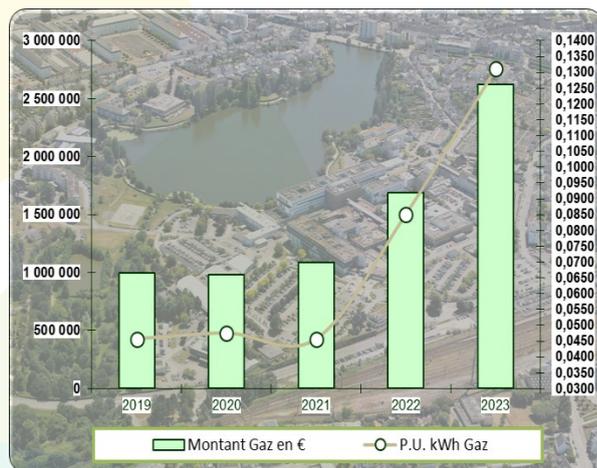
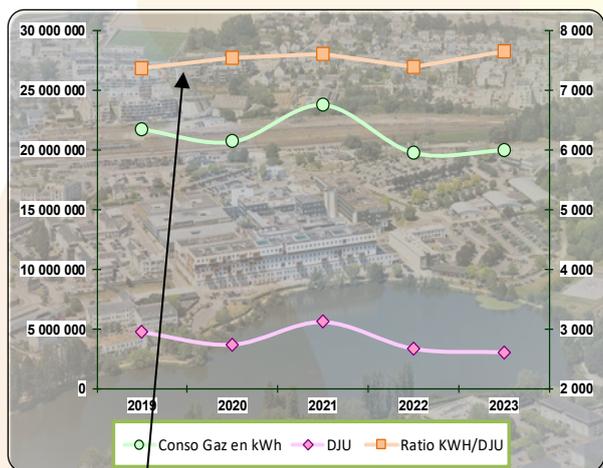
- **L'amortisseur électricité pour le secteur sanitaire** : 992 000 € ont été déduits des factures (cela représente 18% du montant facturé)
- **Le bouclier tarifaire pour les EHPAD (KERIOLET PRATEL IZEL KERLEANO) :**
  - Une somme de 9 036.02 € a été versée pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2022 ;
  - Une somme de 71 331.98 € a été versée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

L'évolution des prix entre 2023 et 2024 est clairement à la baisse. Le marché UGAP, passé en fin d'année 2021, a été impacté par les effets de la crise énergétique, mais retrouve des prix moins élevés pour 2024.



## b) Gaz

<b>GAZ - Evolution consommation et coût</b>					
<b>Libellé</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Conso Gaz en kWh</b>	<b>21 799 212</b>	<b>20 733 489</b>	<b>23 834 476</b>	<b>19 813 422</b>	<b>20 028 298</b>
Evolution en %		-4,89%	14,96%	-16,87%	1,08%
<b>P.U. kWh Gaz</b>	<b>0,0457</b>	<b>0,0475</b>	<b>0,0457</b>	<b>0,0852</b>	<b>0,1311</b>
Evolution en %		3,93%	-3,82%	86,49%	53,93%
<b>Montant Gaz en €</b>	<b>995 954</b>	<b>984 514</b>	<b>1 088 558</b>	<b>1 687 528</b>	<b>2 625 822</b>
Evolution en %		-1,15%	10,57%	55,02%	55,60%



*Rappel DJU (degré jour unifiés) : données qui permettent de mesurer le degré de sévérité d'un hiver*

*Courbe ratio KWH/DJU : Indicateur permettant de comparer la consommation par rapport à la rigueur climatique*

En 2023, la consommation de gaz a augmenté globalement de 1.08% par rapport à 2022 mais l'année 2022 a été particulièrement chaude. Le montant total des dépenses en gaz en 2023 a augmenté de **56%** avec une augmentation du prix moyen du kWh de **54 %**.

Au cours de l'année 2022, le marché de fourniture de gaz naturel (UGAP) a été renouvelé pour une date d'effet au 01 juillet 2022 et prendra fin le 30 juin 2025.

L'année 2023 a été marquée par une forte augmentation des prix unitaires pourtant déjà bien élevés en 2022.

Les explications sont les mêmes que celles évoquées pour l'augmentation du prix de l'électricité. En outre, le conflit russo-ukrainien a impacté les marchés avec les incertitudes et craintes associées.

En 2023, le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique a bénéficié de l'aide gouvernementale **bouclier tarifaire pour les EHPAD (KERIOLET PRATEL IZEL KERLEANO)** pour faire face à la hausse exceptionnelle du prix du gaz :

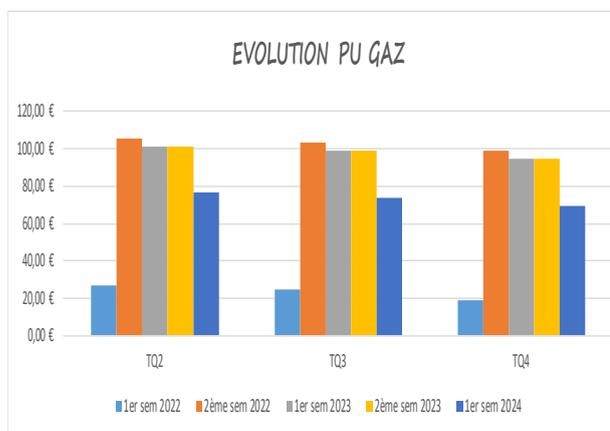
- Une somme de 78 477 € a été versée pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2022 ;
- Une somme de 75 977 € a été versée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

L'évolution des prix entre 2023 et 2024 est clairement à la baisse. Le marché UGAP, passé en fin d'année 2021, a été impacté par les effets de la crise énergétique, mais retrouve des prix moins élevés pour 2024.

## COMPARAISON PRIX UNITAIRES GAZ

2022 - 2023 - 2024

ANNEE	Prix € MWh		
	TQ2	TQ3	TQ4
1er sem 2022	26,93 €	24,45 €	19,21 €
2ème sem 2022	105,67 €	103,26 €	99,05 €
1er sem 2023	101,08 €	98,67 €	94,46 €
2ème sem 2023	101,45 €	98,94 €	94,49 €
1er sem 2024	76,36 €	73,85 €	69,40 €
Ecart 2024/2023	-24,73%	-25,36%	-26,55%



### 3) Maintenance

Des contrats de maintenance sont passés avec des prestataires extérieurs pour assurer la maintenance et l'entretien, notamment :

- D'appareils de production de froid commercial, industriel et de confort ;
- De compresseurs d'air industriel ;
- Du traitement des eaux techniques (stérilisation, balnéothérapie) ;
- Des réseaux électriques ;
- Des secours d'énergie électrique ;
- Des installations et des équipements de protection contre l'incendie ;
- Des portes automatiques et des appareils élévateurs ;
- L'assistance à l'exploitation des appareils de climatisation ;
- Des installations de fluides médicaux ;
- Des matériels de production de chauffage ;
- Des systèmes de sécurité incendie ;
- Les contrôles réglementaires des installations techniques.

#### MAINTENANCE

##### Corrective

Palliative

Curatrice

Amélioration

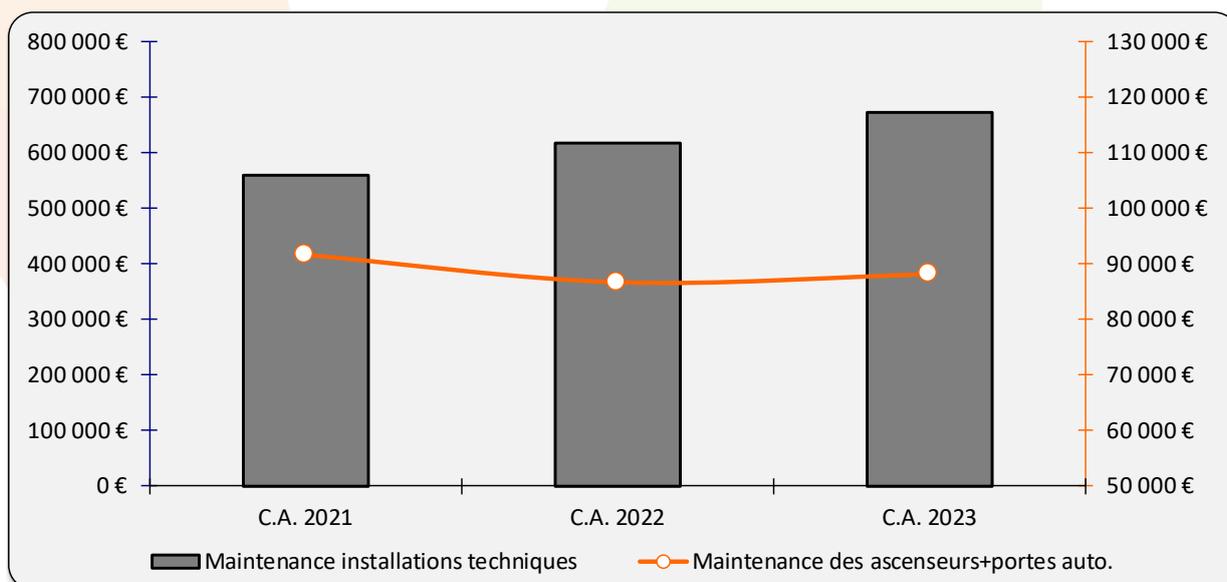
##### Préventive

Systématique

Conditionnelle

L'évolution des coûts par année et par budget est la suivante :

Compte Ordonnateur		Libellé	C.A. 2021	C.A. 2022	C.A. 2023
H615 2681	Budget général	<b>Maintenance Installations Techniques</b>	494 723 €	544 818 €	588 108 €
B615 2681	USLD		11 209 €	12 644 €	14 257 €
E615 2681	EHPAD		53 402 €	61 133 €	69 330 €
<b>TOTAL</b>			<b>559 334 €</b>	<b>618 595 €</b>	<b>671 695 €</b>
H615 2682	Budget général	<b>Maintenance Ascenseurs Portes auto.</b>	77 649 €	72 706 €	73 839 €
B615 2682	USLD		3 173 €	3 128 €	3 214 €
E615 2682	EHPAD		10 907 €	10 779 €	11 045 €
<b>TOTAL</b>			<b>91 729 €</b>	<b>86 613 €</b>	<b>88 098 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>651 063 €</b>	<b>705 208 €</b>	<b>759 793 €</b>

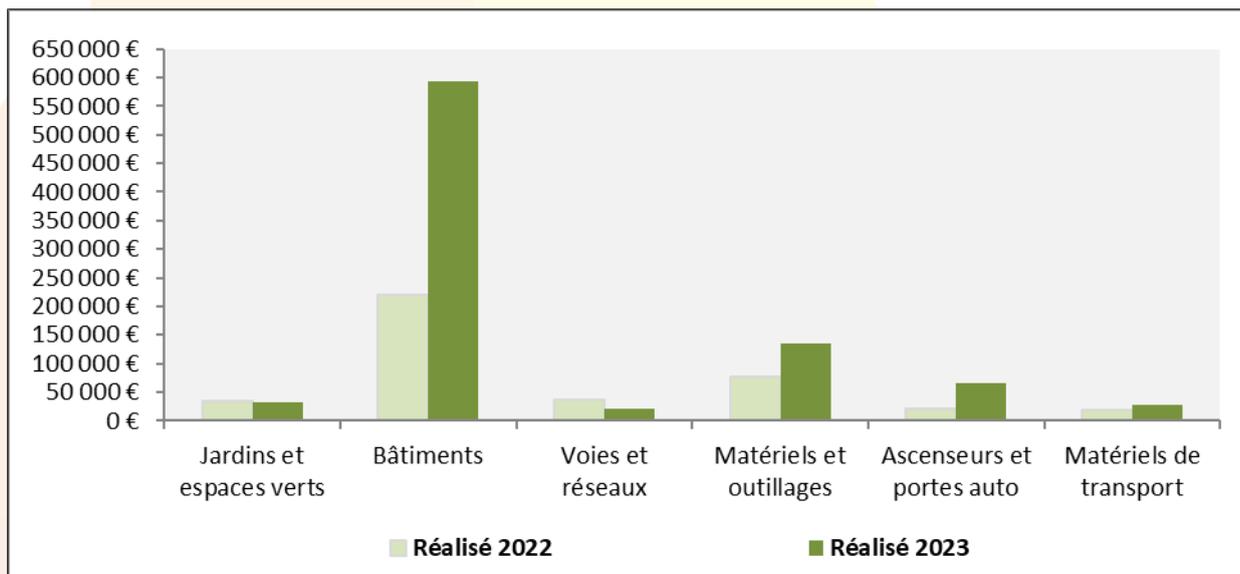


En 2023, la maintenance des installations techniques a augmenté de **8 %** par rapport à 2022. Le CHBA a réalisé quelques dépenses supplémentaires :

- Entretien des Bouches ventilation : +14 000 €
- Maintenance décennale des filtres aux blocs opératoires : + 20 280 €

#### 4) Entretien et réparations

Entretien et Réparations				
Cpte Ordonnateur	Libellé	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Evolution 2023/2022
615 221	Jardins et espaces verts	35 054 €	32 274 €	-7,93%
615 222	Bâtiments	220 189 €	592 227 €	168,96%
615 223	Voies et réseaux	36 911 €	21 652 €	-41,34%
615 2511	Matériels et outillages	77 798 €	134 108 €	72,38%
615 2512	Ascenseurs et portes auto	21 872 €	65 189 €	198,04%
615 252	Matériels de transport	19 541 €	26 602 €	36,13%
<b>TOTAL</b>		<b>411 366 €</b>	<b>872 052 €</b>	<b>111,99%</b>



En 2023, les dépenses relatives aux travaux courants d'entretien et de réparation ont augmenté en moyenne de **112 %** par rapport à 2022.

Ces budgets ont été impactés très fortement par la gestion de l'incident électrique du 21 octobre 2022. De nombreux travaux de sécurisation des réseaux électriques ont dû être réalisés (407 701 €).

L'année 2023 a également été marquée par :

- Une augmentation de demande d'ajout de prises de courant et RJ dans des bureaux ;
- Une augmentation de réparations de fuite et d'interventions sur les réseaux sanitaires, débouchage canalisations ;
- Une augmentation de remplacement de brise soleil orientables notamment au bâtiment DECKER.

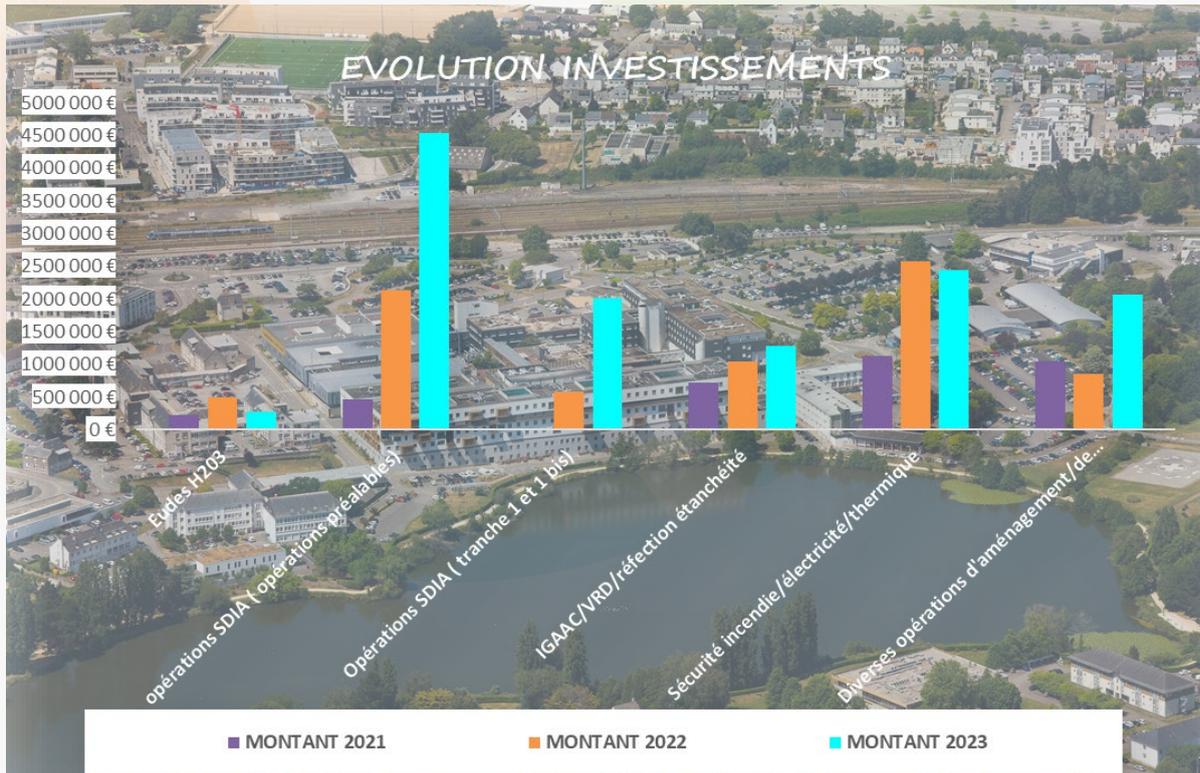
## PROJETS IMMOBILIERS

Le montant total des Investissements immobiliers réalisés par le centre hospitalier Bretagne Atlantique, sur l'année 2023, s'élève à **12 631 303 €**.

La DTA a accompagné le développement de plusieurs projets en 2023 dont une partie est listée ci-après. Plusieurs d'entre eux sont le reflet d'un établissement au potentiel attractif ; pour autant, il est important de mettre en œuvre aussi des opérations dont l'ambition est avant tout le maintien à niveau des équipements mis à disposition des patients.

**Evolution des dépenses en investissement travaux pour le CHBA sur les 3 dernières années :**

CATEGORIE	MONTANT 2021	MONTANT 2022	MONTANT 2023
Eudes H203	233 428 €	507 644 €	283 445 €
opérations SDIA ( opérations préalables)	469 223 €	2 138 949 €	4 537 604 €
Opérations SDIA ( tranche 1 et 1 bis)		594 551 €	2 012 220 €
IGAAC/VRD/réfection étanchéité	729 161 €	1 052 280 €	1 277 327 €
Sécurité incendie/électricité/thermique	1 126 312 €	2 587 167 €	2 447 375 €
Diverses opérations d'aménagement/de réfection	1 044 454 €	855 536 €	2 073 332 €
	<b>3 602 578 €</b>	<b>7 736 126 €</b>	<b>12 631 303 €</b>



L'année 2023 a connu une montée en charge des projets SDIA :

**Réaménagement de l'UCA** (grande partie des travaux réalisée en 2023) ;  
somme mandatée en 2023 = 1 359 524 €.

**Aménagement du plateau de consultation de Chirurgie** (travaux terminés en 2023) ; somme mandatée en 2023 = 2 715 232 €.

**Travaux de réhabilitation des pavillons historiques P4 et commencement du P1** ; Somme mandatée en 2023 = 2 012 220 €.



**Maintien du niveau des études pour la mise en œuvre du S.D.I.A.** (étude du potentiel géothermique, nouvelle consolidation du SDIA suite à la variante).

Maintien des mises aux normes sécurité, électrique, thermique avec **l'opération phare de mise en sécurité et installation du brouillard d'eau à la résidence des « maisons du lac »** ; somme mandatée en 2023 = 1 575 193 €

Temps forts pour le Centre  
Hospitalier Bretagne Atlantique

#### **✚ Livraison du plateau des consultations de chirurgie – B20 Vannes**



Le nouveau plateau des consultations de chirurgie regroupe l'ortho-traumatologie, la chirurgie digestive, l'anesthésie et les consultations secondaires de traumatologie des urgences dans l'ancien laboratoire au 1er étage R+1 du bâtiment Plateau Technique Médical.



- ✓ Travaux de la phase 1 réceptionnés le : 08 juin 2023
- ✓ Travaux de la phase 2 réceptionnés le : 17 octobre 2023

#### **✚ Réception des travaux d'amélioration de la sécurité du bâtiment Maisons du lac, mise en place d'un brouillard d'eau et travaux d'accessibilité**



#### Objectifs du projet :

Améliorer la sécurité du bâtiment, de mise en conformité en matière d'accessibilité handicapée, reprise de certaines installations techniques (installation brouillard d'eau, remplacement SSI, reprise du désenfumage, reprise du compartimentage, remplacement dispositif d'ouverture des Issues de secours).

Cette opération de travaux a permis de retrouver un avis favorable indispensable à la pérennisation de l'activité sur le site.

Travaux réceptionnés le 08 juillet 2023.

#### ✚ Installation d'un scanner sur le site d'AURAY

Cette installation a nécessité plusieurs mois de travaux ; les premiers patients ont été accueillis le 11 septembre 2023. Le scanner vient ainsi conforter le plateau technique d'Auray et compléter l'offre d'imagerie qui était déjà proposée en proximité (mammographie, radiologie conventionnelle et échographie).



#### ✚ Poursuite des travaux de réaménagement de l'UCA site de VANNES : réorganisation de l'unité d'hospitalisation pour extension de sa capacité de 19 lits à 36 places & lits



Cette opération permet d'étendre les capacités d'accueil de l'UCA et d'en améliorer le fonctionnement général, notamment en termes de gestion du flux des patients et de mise en place d'une marche en avant. Il s'agit de permettre l'installation de 36 places pour

l'ensemble des disciplines de chirurgie du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique.



- ✓ Démarrage des travaux : 13 décembre 2022
- ✓ Fin des travaux : mars 2024



### ✚ Commencement des travaux de réaménagement du service de néonatalogie

Le chantier a démarré le 26 octobre 2023.

Les travaux prévoient le réaménagement de la zone actuelle de 628,7 m<sup>2</sup> SDO et le réaménagement de la zone d'extension de 403,4 m<sup>2</sup>, portant la surface totale à 1032,1 m<sup>2</sup>.

Les salles de réanimation et de soins intensifs seront divisées pour accueillir les patients dans des espaces plus individualisés. Ces salles



seront soumises aux réglementations de type "salle ISO 8".

L'objectif étant de réaliser un **service de néonatalogie plus accueillant pour les patients, avec un fonctionnement adéquat pour le personnel** en correspondant au mieux avec les réglementations actuelles applicables à ce type de service.

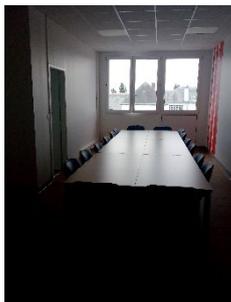
Calendrier du projet :

- ✓ Déménagement du service de consultations de pédiatrie réalisé mi-octobre dans le bâtiment chirurgie (niveau 3).
- ✓ Démarrage de la phase 1 (ancien service des consultations de pédiatrie) en néonatalogie réalisée fin octobre - début novembre jusqu'en mars 2024 (travaux avec le service de néonatalogie en activité).
- ✓ Déménagement du service de néonatalogie prévu fin avril 2024 en direction de l'unité saisonnière.
- ✓ Travaux phase 2 jusqu'en octobre 2024 (fin d'opération).

### ✚ travaux de réhabilitation des anciens pavillons historiques - Vannes

Rénovation du pavillon P4 et P14 de septembre 2022 à mars 2023.

Rénovation du pavillon P1 et P15 de mars à été 2024.



## ✚ Réaménagement et extension du SAMU pour permettre le développement du Service d'Accueil aux Soins

Le projet consiste à :

- ajouter 1 élément modulaire de 30m<sup>2</sup> sur le patio mitoyen pour loger 5 postes complémentaires. L'accès du modulaire se fait par l'intermédiaire d'un sas qui connecte le bâtiment au modulaire.
- Décloisonner à l'intérieur du bâtiment pour créer un espace ouvert et accueillir des postes complémentaires.

L'opération s'est déroulée en 3 phases de travaux :

- Phase 1 : au 1<sup>er</sup> mai 2023 => installation et raccordement du bâtiment modulaire sur le patio (capacité totale pendant travaux 21+5 postes)
- Phase 2 : novembre 2023 (durée 4 semaines) => 1<sup>ère</sup> cloison démolie côté local SSE (capacité totale pendant travaux 23 postes)
- Phase 3 : janvier 2024 (durée 4 semaines) => 2<sup>ème</sup> cloison démolie pour le local réunion (capacité totale pendant travaux 14+5+4 soit 23 postes + mise en place CTA pour assurer l'aération du nouvel espace crée.

## ✚ Etude lancée pour le projet de réaménagement du service de cardiologie pour accueillir de nouveaux matériels biomédicaux

Objectifs du projet : **Renouvellement de la salle 2 Rythmologie & création d'une nouvelle salle de coronarographie ; Augmentation de la capacité de soins des patients dans l'unité de coronarographie du service de cardiologie – site de Vannes.**

- ✓ Démarrage des travaux : décembre 2023
- ✓ Durée prévisionnelle des travaux : 4 à 6 mois

PROJETS TRAVAUX DIRECTION  
COMMUNE SOUTENUS PAR  
L'EQUIPE DTA CHBA

## ✚ Réception du bâtiment construit dans le cadre de la reconstruction du Ch de Josselin et déménagement des résidents



Objectifs poursuivis du projet :  
Mieux répondre aux normes de confort et d'accessibilité l'ensemble des chambres et des espaces de vie collective.



Opérer une mise en sécurité globale du patrimoine.



Construction d'un bâtiment de 158 lits d'EHPAD, répartis comme suit :

- 4 secteurs de 29 lits
- 3 unités protégées de 14 lits
- 1 accueil de jour de 6 places
- 60 lits d'USLD
- 1 SSIAD prenant en charge 42 patients à domicile
- 1 rez-de-jardin dédiés à l'office central, à la pharmacie, aux locaux techniques & logistiques/magasins induits



### **1 bâtiment de 11 720m<sup>2</sup> de surface plancher sur 5 niveaux**

- ✓ Bâtiment neuf réceptionné le 27 mars 2023
- ✓ Déménagement des résidents et du personnel en mai 2023



#### ✚ Réception des travaux d'amélioration de la sécurité du « Foyer d'Accueil Médicalisé » du Centre Hospitalier de Belle île en mer

L'ensemble du dispositif de sécurité incendie a été mis aux normes (SSI, détecteurs, désenfumage...) permettant de retrouver un avis favorable indispensable à la pérennisation de l'activité sur le site.

Travaux réceptionnés le 25 juillet 2023.

#### ✚ Travaux de restructuration de la chirurgie au CH de ploërmel

Travaux débutés en septembre 2023 pour une fin prévue en février 2024. L'objectif du projet réside dans l'amélioration des conditions d'hébergement et de prise en charge des patients, ainsi que l'environnement et les conditions de travail des équipes.

#### ✚ Installation d'une IRM au CH PLOERMEL

Après plusieurs mois de travaux et d'opérations tiroirs nécessaires en amont (déménagement des archives et du tertiaire médical des urgences, déplacement du scanner...), une IRM a été installée au sein du service d'imagerie en avril 2023.

### ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE

### **REMPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR DES LED**

En 2023, le CHBA a poursuivi ses travaux de remplacement des luminaires par des LED :

- Remplacement d'éclairage extérieur parking du PRATEL
- Remplacement éclairage extérieur dans le secteur des Urgences
- Remplacement des luminaires dans le bureau cadre B24 – RB
- Remplacement éclairage dans les gaines tête de lit du service UCA
- Réfection des éclairages du service radiologie par des LED
- Remplacement éclairage local GE HT
- Remplacement des luminaires des circulations du RB du B20

Montant investi en 2023 = 64 407 €

### **TRAVAUX CHAUFFERIE**

Une étude a été menée pour optimiser le fonctionnement de la chaufferie principale de Chubert et limiter les pertes d'énergie sur le réseau chaleur des bâtiments en passant par un débit variable. Les travaux ont débuté en 2022 et se sont poursuivis en 2023.

### **ABRIS VELOS SECURISES**

Fourniture et pose de 2 abris-vélos supplémentaires sécurisés et subventionnés sur le site de Vannes : BMC étang et cour IRM.

# SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction de la Transformation Digitale Territoriale assure ses missions au service de la politique des établissements du territoire et des différents professionnels et services du Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique dans les domaines suivants : Systèmes d'information et plus particulièrement des systèmes informatiques, Télécommunications et radio-communications (réseau informatique et téléphonique, réseau radio SAMU/SMUR), Sécurité du Système d'Information et les archives médicales.

## I - SECTEUR SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

En matière de systèmes d'information, la DTD intervient dans la réalisation de tâches de conseil, d'étude, d'assistance, de gestion de projets, d'installation et de maintenance de solutions informatiques et téléphoniques.

Pour ce faire, elle dispose de ressources humaines internes et collabore avec des structures externes offrant des prestations plus spécifiques de maintenance, de travail à façon et de formation.

### I.1 - Moyens humains

En 2023, le renforcement en ressources humaines de la DTD acté en 2021 et 2022 se met en œuvre afin de permettre la conduite des projets d'infrastructures, de mettre en place une continuité de compétences et de constituer des binômes sur les applications, mais également de constituer une équipe en vue de mettre en œuvre le nouveau dossier patient territorial.

L'année 2023 est caractérisée par un turn-over atypique des informaticiens constaté à l'échelle nationale.

### I.2 - Ressources financières

#### Les dépenses d'exploitation de la DTD au titre du CHBA

Pour l'année 2023, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 2 970 454 € pour le budget principal.

#### Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement pour l'année 2023 s'élèvent à 4 218 871 € soit +400 K€ tous budgets confondus. La cyberattaque du 7 décembre 2022 a induit un surinvestissement en termes de sécurité du SI, une acquisition non prévue de postes de travail portables en appui des plans de continuité d'activité ainsi que des nouvelles solutions techniques en appui du télétravail.

### I.3 - Projets réalisés en 2023

Les projets conduits en 2023 ont été des projets territoriaux impactant tout ou partie des établissements et des projets locaux, propres à chaque établissement.

Ils ont été mis en œuvre avec le soutien de l'équipe territoriale.

Seuls les projets territoriaux ou des établissements en direction commune sont présentés dans ce document.

### **I.3.1 - Projets Territoriaux**

#### **- Appels à projets**

##### **○ Programme HOPEN**

Le CHBA avait candidaté sur le domaine D3 – informatisation de la prescription alimentant le plan de soins.

Après l'informatisation de la dialyse et de la néonatalogie en 2021. Le projet d'informatisation de la prescription en HDJ du pôle SPAGORA a été réalisé en 2023.

##### **○ Convergence technologique du GHBA**

Le déploiement de la messagerie de territoire s'est poursuivie avec l'intégration du CH de Ploermel fin du premier semestre 2023.

Un travail de migration et de consolidation des sauvegardes est réalisé sur les sites du GHT en lien avec la nouvelle plateforme technique mise en œuvre au 2<sup>ème</sup> semestre 2022.

L'extension de la solution de prise d'appel téléphonique Interact ISICOM continue en lien avec l'ouverture du nouveau plateau de consultations de chirurgie au CHBA et le réaménagement de l'imagerie au Ch de Ploermel.

Le réseau Intermed V2 est déployé sur le territoire en lien avec le calendrier prévisionnel de déploiement du DPI de territoire Sillage. Ce réseau sert également pour tous les autres flux entre le SIB et les différents sites du GHT, avec notamment les modules Prodiges de GHT (socle de la future offre Convergence du MIPIH – SIB) qui ont été migrés vers le Datacenter du SIB au premier trimestre 2023.

Un renforcement de la couverture WIFI a été effectué sur le CHBA site de Auray en 2023. L'extension du Wifi est désormais finalisée sur les unités de l'EPSM.

Le CH de Josselin a emménagé dans les nouveaux locaux au mois de mai 2023 intégrant ainsi la solution Wifi de territoire et la solution de gestion des contrôles d'accès déjà, présentes au CHBA et CHBI.

Suite à la cyberattaque, pour sécuriser les accès à distance des équipes, le GHBA a fait le choix de la solution Forti-Authenticator qui permet l'accès au système d'information avec une double authentification MFA à base d'un token physique et de PC professionnels nominatifs ou partagé mis à disposition. Ce dispositif a permis de rouvrir les accès télétravail.

##### **○ Le programme SUN-ES**

La candidature déposée par le CHBA sur la fenêtre 2 du programme Ségur Usages Numériques « SUN ES » qui s'inscrit dans le déploiement des services socles suivants DMP, MSS, Pro Santé Connect, INS, Mon Espace Santé a été retenue et validée par l'ARS.

Nous avons candidaté sur les 3 domaines du volet « Alimentation du DMP » ainsi que sur le volet « Usages de la messagerie de santé citoyenne ». Les cibles d'usage ont été atteints au 31 mars 2023.

DOMAINES CIBLES		INDICATEURS SUN-ES	
<b>VOLET 1 - Alimentation du DMP</b>		Fenêtre 2 Taux attendus	Taux atteint 2023
DOCUMENTS DE SORTIE	Lettre de liaison	55%	75%
	Ordonnances de sortie	48%	65%
	Compte-rendu opératoire (permet de bénéficier d'un bonus de 10% par rapport au forfait de financement de l'établissement sur le domaine 1)		92%
BIOLOGIE MEDICALE	Comptes-rendus BM (à l'exclusion résultats ACP et résultats de génétique)	50%	87%
IMAGERIE	Comptes-rendus imagerie (les images elles-mêmes ne sont pas concernées)	45%	87%
<b>VOLET 2 - Usage de la MSS pro et citoyenne</b>			
MSS Citoyenne	DS 4.1 : Envoi de documents de santé aux correspondants de santé via la messagerie sécurisée de santé professionnelle	42%	100%
	DS 4.2 : Envoi de messages aux patients via la messagerie sécurisée de santé citoyenne	42%	61%
	DS 4.3 : Présentation de la messagerie sécurisée citoyenne en Commission Médicale d'Etablissement (CME) ou équivalen	Oui	Oui

### ○ **Mon Espace Santé**

Le CHBA et le CHBI se sont portés candidats dans le cadre de la phase pilote régionale de mon espace santé. Expérimentation permettant de développer les usages de cet espace par le biais de l'alimentation du DMP et de l'envoi de documents à la messagerie sécurisée citoyenne pour le patient.

A l'issue de l'expérimentation, un financement de 32 792 € a été octroyé au CHBA et de 4 920 € au CHBI.

### ○ **France Relance – Parcours cyber**

Le CHBA a répondu à un appel à projet visant dans un premier temps à évaluer le niveau de sécurité de son SI, à déterminer un plan de sécurisation puis à financer en partie les projets de sécurisation identifiés.

La première phase du projet a été financée en totalité soit 50 000 €.

La seconde phase est financée à 70% dans la limite de 90 000 €. Des tests d'intrusion ainsi qu'un bastion d'administration (sécurisation et traçabilité des accès administrateurs) ont ainsi été financés et mis en œuvre en 2023.

### - **Projets règlementaires**

### - **Sécurité des Systèmes d'Information**

La démarche territoriale de Sécurisation du Système d'Information a été poursuivie par la Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information territorial en lien avec les directives et les accompagnements nationaux mais également le contexte de menaces d'attaque cyber accrues.

### ○ **Renforcement de la sécurité :**

Poursuite des actions de sécurisation :

- Accès distants :
- Mise en œuvre d'un bastion (dispositif de contrôle des accès administrateurs au SI)
- Déploiement d'un EDR (Endpoint Detection and Response) en complément de l'anti-virus,
- Souscription à des Prestations de Réponse à Incident de Sécurité (marché régional)
- Poursuite des actions de sensibilisation auprès des professionnels par mails, diffusion d'un flyer,
- Actions de sensibilisation avec l'appui des étudiants en cyberdéfense de l'ENSIBS
- Gestion de l'obsolescence des serveurs et des postes de travail,
- Réalisation et exploitation d'audits de sécurité,

- **Réalisation d'exercices de gestion de crise Cyber sur les établissements sanitaires du groupement :**

Ces exercices ont permis de vérifier leur niveau de préparation face à une crise cyber et d'identifier un plan d'action d'amélioration.

- **Plan de Continuité et de Reprise d'Activité :**

Suite à la cyber attaque, un travail important a été réalisé au niveau de la formalisation des Plan de Continuité des Activités (PCA). Des malles cyber ont été déployées dans les services de soins avec le concours de la direction des soins.

Dans le cadre de l'élaboration du volet numérique du plan blanc, coordonnée par la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques, ces PCA doivent être complétés et consolidés à l'échelle de l'établissement. Le Plan de Continuité et de Reprise Informatique doit également être formalisé en réponse au besoin des activités critiques.

- **Animation d'un COPIL sécurité des SI et protection des données :**

Des indicateurs de suivi sont partagés au niveau du territoire et permettent de mesurer l'évolution de la sécurisation. Les actions d'amélioration identifiées sont validées lors de cette instance.

- **Collaboration avec l'ENSIBS :**

Des projets de sécurisation ont été réalisés avec la collaboration des étudiants de l'ENSIBS : analyse de risques, sensibilisation, projets en lien avec l'innovation.

- **Autres projets et actions majeures**

- **SI Achats SEMAPHORE**

Le projet arrêté en raison des actions à mener suite à la cyber attaque n'est pas repris.

- **Dictée – reconnaissance vocale**

Le déploiement de l'outil de reconnaissance Dragon Medical One (DMO) de la société Nuance s'est poursuivi sur l'année 2023. Le taux de déploiement de l'outil était de 91 % à fin décembre 2023.

La solution a également été étendue sur les sites de l'EPSM et de Malestroit.

- **Imagerie de territoire**

Le choix de la solution télévis en remplacement de la solution Maincare est arrêté pour le PACS de territoire. La mise en œuvre sera effectuée en 2024 pour un démarrage de la solution après reprise des données début 2025.

Le projet Rubis2 pour lequel le CHBA était pilote est abandonné au niveau du territoire breton compte tenu de la non adéquation avec les contraintes de sécurité notamment.

### **I.3.2 - Projets majeurs CHBA**

- **Dossier Patient Informatisé**

En 2023, l'équipe projet MERLIN, qui porte sur le déploiement du dossier patient/résident informatisé, composée d'AMA, IDE, médecins, pharmaciens, chefs de projet a réalisé les états des lieux de la filière médico-sociale sur les 8 établissements du Groupement. L'équipe a rencontré les professionnels du terrain dans l'objectif de recenser les pratiques et les modes de fonctionnement actuel. 57 états des lieux ont été réalisés, ils ont donné lieu à la rédaction d'un rapport.

Le constat effectué lors de ces états des lieux appuie la nécessité d'une harmonisation des pratiques : ADN du projet assurant une cohérence dans le suivi et la prise en soins holistique du résident/patient entre nos établissements.

Des groupes de travail permettant d'assurer la concertation et l'harmonisation ont été constitués à l'échelle du groupement (droits et habilitations, parcours patient informatisé, dossiers de soins, dossier médical, rendez-vous, pharmacie, laboratoire...).

Le déploiement de SILLAGE sur les établissements médico-sociaux de l'EPSM (La Résidence-Arc-En-Ciel, les FAM de Guérignan, Keruhel et les MAS de la Chapelle Caro et Kerblay) a eu lieu sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2023 en deux 2 étapes :

- Une 1<sup>ère</sup> étape avec l'intégration de la production de soins harmonisée sur le GHT en octobre 2023
- Le déploiement du module EHPAD en novembre 2023

Ces deux étapes ont été accompagnées de sessions de formations et d'informations auprès des professionnels de l'EPSM.

La cible de déploiement de l'EHPAD de Malestroit et de l'hôpital de Josselin est prévue sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Le déploiement au CHBA débutera en 2025.

La gouvernance du projet est portée par un COPIL MERLIN qui se réunit tous les 15 jours.

Sur le DPI actuel du CHBA, à savoir Crossway, en 2023, 14 sessions de formations ont été réalisées, ce qui a permis de former 89 personnes au total, soit :

- 47 infirmières
- 20 aides-soignantes
- 22 cadres de santé

### **- Informatisation de l'hémovigilance**

Le projet de mise en œuvre du logiciel CURSUS s'est poursuivi sur l'année 2023.

### **- Déploiement de la Téléexpertise**

Les services de pédiatrie, vasculaire et le centre de santé sexuelle ont rejoint le réseau Omnidoc du CHBA en 2023. 3008 téléexpertises ont été réalisées en 2023 pour un revenu de 51 200 €.

Sur 2024, les perspectives concerne en outre le service de rhumatologie, d'imagerie et la génétique clinique.

### **- Projet Service d'Accès aux Soins**

La DTD accompagne le SAMU et l'ADPCS 56 (Association Départementale de Permanence et de Continuité des Soins du Morbihan) pour la mise en place du Service d'Accès aux Soins (SAS) en faisant évoluer les infrastructures techniques et permettre de prendre en compte les modalités de routage des appels.

## **I.4 – Parc de postes de travail et serveurs**

### **I.4.1 – Postes de travail et périphériques**

L'évolution et le renouvellement du parc des matériels informatiques se sont poursuivis sur l'année 2023. Les acquisitions effectuées sont en lien avec l'obsolescence du parc d'équipements, des nouveaux besoins liés à l'augmentation croissante des usages et aussi à la fourniture de PC professionnels pour les télétravailleurs dans le cadre de la sécurisation liés aux accès distants

Le nombre total de postes de travail fixes et mobiles sur la direction commune et l'EPSM a augmenté pour passer de 4 617 en 2022 à 5480 en 2023 (+ 863 ce qui représente une augmentation de près de 20% du parc).

PC	CHBA	EPSM	CHP	CH Josselin	EHPAD Malestroit	CH Belle Ile	total
Total	3584	1030	619	65	67	115	5480

## I.4.2 – Serveurs

La DTD renouvelle l'infrastructure serveurs au fur et à mesure des projets techniques ou applicatifs qui sont conduits sur le GHT. Cela contribue à réduire la part de serveurs disposant d'OS obsolètes

Au 2nd semestre 2023, les équipes IT ont procédé au renouvellement de l'infrastructure de stockage au CHBA. Cette infrastructure est destinée à recevoir toutes les briques techniques mutualisées sur le territoire. Cette infrastructure dispose de mécanisme de redondance pour assurer la haute disponibilité et aussi de mécanisme de sécurisation pour contrer le cryptage de données en cas de cyber attaque.

### Répartition par site et par typologie

Serveurs	CHBA	EPSM	CHP	CH Josselin	EHPAD Malestroit	CH Belle Ile	total
Physiques Intel	46	11	7	2	2	5	73
Physiques AIX	2	2	2				6
Serveurs virtuels	394	129	116	11	15	21	695
<b>Total</b>	<b>442</b>	<b>142</b>	<b>125</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>765</b>

## SECTEUR DES ARCHIVES

L'ensemble des archives de l'établissement (médicales, médico-techniques et administratives) sont gérées depuis plus de vingt ans par une archiviste professionnelle.

Le service des archives a été créé en novembre 2003 avec pour but une harmonisation des règles de gestion et de tenue des dossiers médicaux d'hospitalisation, une accessibilité facilitée à l'ensemble des dossiers pour tous les services et une traçabilité des dossiers.

Le CHBA souhaite de façon globale assurer une bonne gestion de ses archives (hors dossiers médicaux). Cela passe par une gestion organisée de l'espace, un respect de la réglementation en matière de communication et de conservation des documents ainsi que le respect de la confidentialité concernant la destruction des archives. Pour ce faire, la responsable des archives relaye et gère les besoins en espace disponibles pour les services administratifs, médicaux (dossiers de consultations externes) et médicotechniques y compris l'Unité sanitaire (dossiers médicaux de la maison d'arrêt). Elle intervient également en amont afin d'accompagner, lors de projets ou au quotidien, la partie gestion documentaire papier et numérique dès la création de l'information et pour toute la durée de son cycle de vie.

Depuis le début de l'année 2015, une partie des dossiers de consultation externe a intégré l'ancienne chapelle du 19<sup>ème</sup> siècle et est gérée entièrement par le service des archives avec une prestation équivalente à celle prévue pour les PAC et les dossiers produits depuis 1992. Les dossiers d'urgence ainsi que la majorité des archives médico-techniques sont également conservés dans l'ancien bâtiment USN, en quantité importante et sur une longue durée.

## Les moyens des archives

L'équipe des archives a un effectif stable en 2023. Elle est composée d'une nouvelle responsable des archives depuis septembre 2022, qui assure plus particulièrement la partie projet et organisation, la gestion du service des archives des Centres hospitaliers de Ploërmel et de Vannes ainsi que des missions ponctuelles sur les archives des différents établissements de la direction commune du GHT (déménagement des archives de Josselin vers le nouveau bâtiment en 2023) et de deux référents assurant la partie gestion de terrain de l'équipe, composée de 11 ETP d'archivistes pour Vannes et 3 ETP d'archivistes pour Ploërmel.

### L'activité de l'Unité de gestion des archives médicales du CHBA Vannes-Auray

L'unité des archives médicales gère principalement les anciens dossiers médicaux d'hospitalisation postérieurs à 1992, les PAC (dossiers uniques) et les dossiers de consultation externe.

L'activité de l'unité des archives se mesure notamment par le nombre de dossiers mouvementés aux archives.

Les principaux mouvements sont les sorties et réintégrations de dossiers mais également les transferts. L'ensemble de ces mouvements sont effectués par les archivistes. Ces mouvements sont relatifs aux dossiers demandés par les services dans le cadre de leur activité quotidienne pour les consultations et hospitalisations. Ces demandes concernent également du classement mais aussi des évaluations internes et des contrôles externes (contrôle qualité, ...). Les demandes sont réalisées par les secrétaires médicales via le logiciel de gestion des archives ARIANE. En 2023, il y a eu 240 223 mouvements de dossiers auxquels s'ajoutent 40 287 transferts interservices assurés par les archives médicales. On constate une baisse de l'activité qui peut sans doute être imputée à l'évolution du recours au dossier informatisé qui s'est amorcé pendant la crise sanitaire.

Cette amorce de baisse d'activité a permis d'axer l'activité sur la préparation des éliminations de dossiers patient. Les règles sur la durée de conservation rendent cette activité complexe et chronophage. Il est nécessaire de faire du picking dans les salles d'archives et dans les rayonnages pour pouvoir détruire les dossiers patients.

	Nombre de mouvements
2005	164 515
2010	229 863
2015	326 414
2016	336 557
2017	360 126
2018	352 925
2019	321 848
2020	289 349
2021	276 800
2022	261 852
2023	240 223

	Nombre de PAC créées
2005	20 990
2010	14 879
2015	20 087
2016	19 574
2017	17 765
2018	17 836
2019	17 097
2020	16 508
2021	17 453
2022	15 984
2023	15 976

Les dossiers passifs sont toujours mouvementés uniquement sur validation de la responsable des archives ou du référent, réduisant le volume transporté ainsi que les manipulations des secrétaires. Cela permet d'améliorer la pertinence et la mise à disposition des données aux secrétaires et ainsi faire gagner en efficacité le service des archives.

Le service des archives gère les livraisons des dossiers médicaux de l'ensemble de l'établissement avec des livraisons assurées deux fois par jour, exception faite des services de Decker, Maison du Lac et SSR Marcellin. Les livraisons concernant le site d'Auray sont assurées par le service transport.

	Nombre de transferts interservices
2015	59 634
2016	61 110
2017	57 421
2018	55 308
2019	52 165
2020	45 201
2021	44 605
2022	44 728
2023	40 287

## Les archives intermédiaires et passives

Les archivistes ont également pour tâche de traiter les archives intermédiaires et passives en fonction du temps restant. Ce temps permet aux archivistes de continuer à mettre en œuvre les actions définies par la responsable des archives concernant la politique de gestion et d'optimisation de l'espace disponible des archives de l'établissement. Ces tâches comprennent la préparation des demandes de dossiers de consultation externe par les secrétariats, la sortie des vieux dossiers conservés en cartons et sur palettes, la préparation des éliminations de dossiers médicaux, la préparation de l'échantillon qui sera conservé à titre patrimonial par le biais d'un versement aux archives départementales du Morbihan.

La gestion de l'espace s'observe également par la mise en place des éliminations des dossiers conformément à la législation sur les archives avec le visa du directeur des archives départementales du Morbihan.

Le service des Archives a également réalisé plusieurs versements à la demande des services vers les Archives semi-centrales du CHBA (hors Archives centrales) : 14 déménagements sont estimés pour un accroissement de 182,9 ml d'archives. Ces archives sont des archives médicales et médico-techniques.

Année	MI élimination	MI versement AD56
2006	438,80	
2007	186,19	
2008	208,60	
2009	423,14	
2010	140,21	
2011	480,40	16,30
2012	663,60	26,50
2013	463,00	45,40
2014	1 932,88	
2015	407,00	108,60
2016	100,00	27,80
2017	623,60	
2018	773,40	
2019	12,20	0*
2020	355,80	0*
2021	531,35	0*
2022	840,10	0*
2023	176,00	0*

\* Les archives départementales ne prennent plus de versement avant 2024.

## L'INNOVATION

Parce que l'innovation est un facteur clé de qualité, de motivation et d'attractivité, le Groupe Hospitalier Brocéliande Atlantique (GHBA) met en œuvre un ambitieux dispositif de soutien à l'innovation en santé sous toutes ses formes et pour tous les futurs inventeurs, expérimentateurs.

L'innovation se définit comme une activité de support dédiée à la recherche de **l'amélioration / du changement des pratiques, des technologies ou des façons de faire** ayant pour but **de créer de la valeur** et in fine améliorer la santé et le mieux-être des populations et des professionnels. Cette activité est **intégrée** dans les pratiques de façon durable et généralisée et de manière collaborative, agile et itérative, le tout basé sur l'expérience.

L'innovation répond aux enjeux de développement du GHBA afin d'élargir l'activité, inventer des offres nouvelles. Notre stratégie d'innovation et ses enjeux sont les suivants :

- Des idées pour améliorer l'offre existante
- Des idées pour répondre aux attentes
- Des idées pour imaginer des activités nouvelles

Les apports de l'innovation :



Pour diffuser la culture de l'innovation aux professionnels de nos établissements, faciliter et accélérer l'émergence de projets venant de nos professionnels du GHBA et de partenaires de l'écosystème (externes au GHBA), le Groupe Hospitalier Brocéliande Atlantique a décidé de mettre en place GUIDE le Guichet Unique de l'Innovation par le Développement et l'Expérimentation pour soutenir l'innovation sous toutes ses formes qui s'inscrit dans les 4 axes stratégiques définis par le GHBA :

- Les nouvelles technologies & la logistique
- Le parcours patient
- Le développement durable- Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
- Le management en appui à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Cette structuration nous permet d'être capable de détecter, d'évaluer et d'accompagner les projets innovants qu'ils soient portés par un professionnel de l'établissement ou bien par un partenaire externe. GUIDE est la porte d'entrée de l'innovation et se positionne en tant qu'interlocuteur unique pour nos professionnels du GHBA et les partenaires de l'écosystème (externes au GHBA) qui veulent développer une solution en lien avec les compétences existantes au GHBA.

« GUIDE » s'inscrit dans une démarche qui se veut novatrice, responsable et pertinente en étant présente partout, dans la trajectoire de soins et de vie de nos établissements, le tout intégré dans un réseau de partenaires ressources.

- Novatrice par une démarche d'essai-erreur (méthode de résolution de problèmes), le tout en capitalisant sur la force commune et créative des patients, des équipes et des partenaires par une approche ouverte et inclusive.
- Responsable par un accompagnement via l'expérimentation et guidée par la bienveillance et favorisant la rigueur, l'inclusion, l'équité, le respect des droits de la personne.
- Pertinente par une vision résiliente et en répondant aux besoins réels de la population et des équipes, et visant à générer des bénéfices durables.

GUIDE : sa gouvernance, ses animateurs et son réseau de partenaires externes

Pour accompagner tous les innovateurs, un comité de pilotage « Hôpital Innovant » et un comité opérationnel ont en charge la sélection des projets à accompagner appuyés par un réseau de partenaires externes pouvant apporter chacun une expertise au bénéfice des projets (dispositifs de financement, réglementaire, etc.).

Une ouverture vers l'extérieur pour « booster » l'innovation avec des animateurs inscrits dans l'écosystème d'innovation tels que : IFPS Vannes , UBS, VIPE , SATT Ouest Valorisation, Bpi France, le département innovation en santé ARS, Biotech Santé Bretagne qui sont essentiels à la réussite de nos projets innovants.

## **PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

La déléguée à la protection des données est rattachée depuis 2023 à la Direction des Systèmes d'information.

### **I – Déléguée à la protection des données**

#### **I.1 - Moyens humains**

La déléguée à la protection des données a été nommée le 25/05/2018 pour chacun des établissements de la direction commune du groupement Brocéliande Atlantique. Depuis 2023, elle est effectivement sur le périmètre de l'ensemble des établissements de la direction commune et du groupement Brocéliande Atlantique, soit 8 établissements. En 2023, elle est passé à 100 % sur les missions de DPO.

#### **I.2 - Gouvernance**

Le Copil protection des données est devenu Copil Protection des données et Sécurité de Système d'information et s'est élargi dans sa composition à l'ensemble des établissements du GHT. Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2023. La Politique de protection des données GHT a été actualisée.

#### **I.3 - Tenue du registre de traitement et sécurisation des projets sur la protection des données à caractère personnel**

Le registre des traitements du CHBA a été tenu à jour. De nouvelles fiches détaillées de traitement ont été rédigées en lien avec les référents métiers. Une partie des contrats, conventions, marchés sont revus sur la partie protection des données afin de sécuriser les échanges et préserver l'établissement des réutilisations de données hors de tout cadre.

Il a été réalisé pour la recherche clinique une fiche de registre type et une analyse d'impact sur la protection des données (AIPD) afin de faciliter la mise en conformité des recherches cliniques pour lesquelles le CHBA est promoteur. Le registre de violations a été tenu à jour et les notifications à la CNIL requises ont été faites.

#### **I.4 – Sensibilisation à la protection des données à caractère personnel**

Des interventions de sensibilisation ont été réalisées en 2023 pour le CFARM auprès des futurs assistants de régulation médicale, pour l'IFPS auprès des futurs aides-soignants et pour les professionnels du CHBA lors de l'ensemble de formation sensibilisation à l'identitovigilance sur l'année 2023.

Des sessions spécifiques sur la protection des données et la confidentialité ont été organisées à la demande de cadres de santé de certains services.

# LA COMPOSITION DES INSTANCES ET LEURS ACTIVITÉS

## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

### • COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

#### COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

Maire de Vannes- Représentant Golfe du Morbihan – Vannes Agglo :	M. David ROBO, Président
Conseillère Municipale à la Mairie de Vannes :	Mme Virginie TALMON
Conseillère Municipale à la Mairie d'Auray :	Mme Claire PARENT-MER
Représentante d'Auray Quiberon Terre Atlantique	Mme Karine BELLEC
Représentant le Conseil Départemental	Mme Christine PENHOUET

#### COLLEGE DES PERSONNELS :

Représentant de la C.M.E. :	Mme le Dr Florence ROULLET-CERTAIN
Représentant de la C.M.E. :	M. le Dr. Fabrice ARNAULT
Représentant des organisations syndicales CFDT :	Mme Christèle BERTHAULT
Représentant des organisations syndicales CGT :	M. Loïc FROMI
Représentant de la CSIRMT :	Mme Isabelle BETROM

#### COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DES USAGERS :

Personnalité qualifiée désignée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :	M. le Dr. Bruno LOUVOIS
Personnalité qualifiée désignée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé :	M. Georges ANDRE, Vice-Président
Personnalité qualifiée désignée par le Préfet du Morbihan :	M. Bernard MOMPON
Personnalité qualifiée, représentant des Usagers, désignée par le Préfet du Morbihan :	M. André LE TUTOUR
Personnalité qualifiée, représentant des Usagers, désignée par le Préfet du Morbihan :	Poste vacant

### • ACTIVITE

Pour l'année **2023**, le Conseil de Surveillance a tenu **5 séances**. **16 délibérations** ont été prises au cours de ces 5 Conseils de Surveillance.

## LE DIRECTOIRE

Créé par la Loi HPST du 21 juillet 2009, le Directoire a pris la suite du Conseil Exécutif. La Loi du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification a fait évoluer la composition du Directoire à 9 membres, dont une majorité de membres de personnel médical, pharmaceutique, maïeutique et odontologique.

## • COMPOSITION AU 31 DECEMBRE 2023

Membres de droit :

M. Philippe COUTURIER, Directeur du CHBA, Président,  
M. le Dr Cédric PEPION, Président de la CME, Vice-Président  
Mme Laurence DERCHE, Coordinatrice Générale des Soins,

Au titre du personnel médical, pharmaceutique et odontologique :

M. le Dr Christophe LERAY, Chef du Pôle Vasculaire,  
M. le Dr Julien HUTZINGER, Chef du Pôle URM,  
M. le Dr Marc FRESIL, Chef du Pôle Gériatrie et Soins de Suite,  
M. le Dr Marc LEBLANC, Chef du Pôle FME,  
Mme le Dr Marie LANGELOT-RICHARD, Chef du Pôle SPAGORA,

Au titre du personnel non médical :

Mme Sandrine LEBRIS, Cadre supérieur de santé.

Trois personnalités qualifiées participent aux séances du Directoire avec voix consultative :

M. André LE TUTOUR, Représentant les usagers,  
M. le Dr Eddy LEBAS, Vice-Président de la CME,  
Mme le Dr Stéphane LELIMOUZIN, Coordinateur de la Gestion des Risques Associés aux Soins.

Le Directoire associe à ses travaux des membres non titulaires, en particulier, le Directeur Général Adjoint, les Chefs de Pôle Cliniques, les Coordinateurs de Pôles de Gestion et le médecin DIM.

## • REUNIONS

Le Directoire a tenu 5 réunions en 2023 :

- le 02 Février
- le 06 mars
- le 19 Juin
- le 09 octobre
- le 04 décembre

## • LE DIRECTOIRE COMMUNAUTAIRE

Les établissements de Ploërmel et du CHBA réunissent respectivement leur Directoire. Le développement des pôles Inter établissements, le suivi de la mise en œuvre des actions du PMSP et le projet de transformation de l'offre de soins du TS4 ont conduit à réunir les deux instances en 5 séances :

- 09 janvier
- 27 mars
- 02 mai
- 04 septembre
- 04 décembre

# ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2023

## **Pôle Gouvernance**

Direction Générale

- Directeur Général :
- Directeur Général Adjoint :

M. Philippe COUTURIER  
M. Régis FOREST

Direction des Affaires Juridiques et Générales

- Directrice :

Mme Caroline BILHAUT

Direction de la Communication et secrétaire du GHT

- Directrice :

Mme Marie POUSSIN

SILGOM :

- Directeur :

M. Vincent BONNEL

Direction des opérations

- Directeur :

M. Dominique PERENNOU

## **Directeurs délégués de sites :**

BELLE ILE  
JOSSELIN / MALESTROIT  
PLOERMEL  
QUIBERON

M. Julien CHARLES  
M. Erwan PRIVAT  
Mme Valérie JEANNE  
M. Julien CHARLES, par intérim

## **Pôle Ressources Humaines et Organisation des Soins**

Direction des Affaires Médicales et de la Recherche

- Directrice :

Mme Guilaine PASCOËT

Direction des Ressources Humaines

- Directrice :
- Directeur adjoint :

Mme Emilie PRIVAT  
Mme Mélisande URCUN

Direction des Soins

- Coordinatrice Générale :
- Directeur :

Mme Laurence DERCHE  
Mme Anne GRANDVALET

Coordonnatrice IFPS (IFAS – IFSI – CEFARM)

Mme Véronique LORRE

## **Pôle Performance au Service des Usagers**

- Direction des Finances du Contrôle de Gestion et de la Contractualisation

- Directeur :

M. Marc TAILLANDIER

- Direction des Affaires Budgétaires (EPRD)

- Directrice :

Mme Laura HEURTIN (au 1<sup>er</sup>/01/2024)

- Direction des Achats, des Équipements, des Fonctions Logistiques et Hôtelières

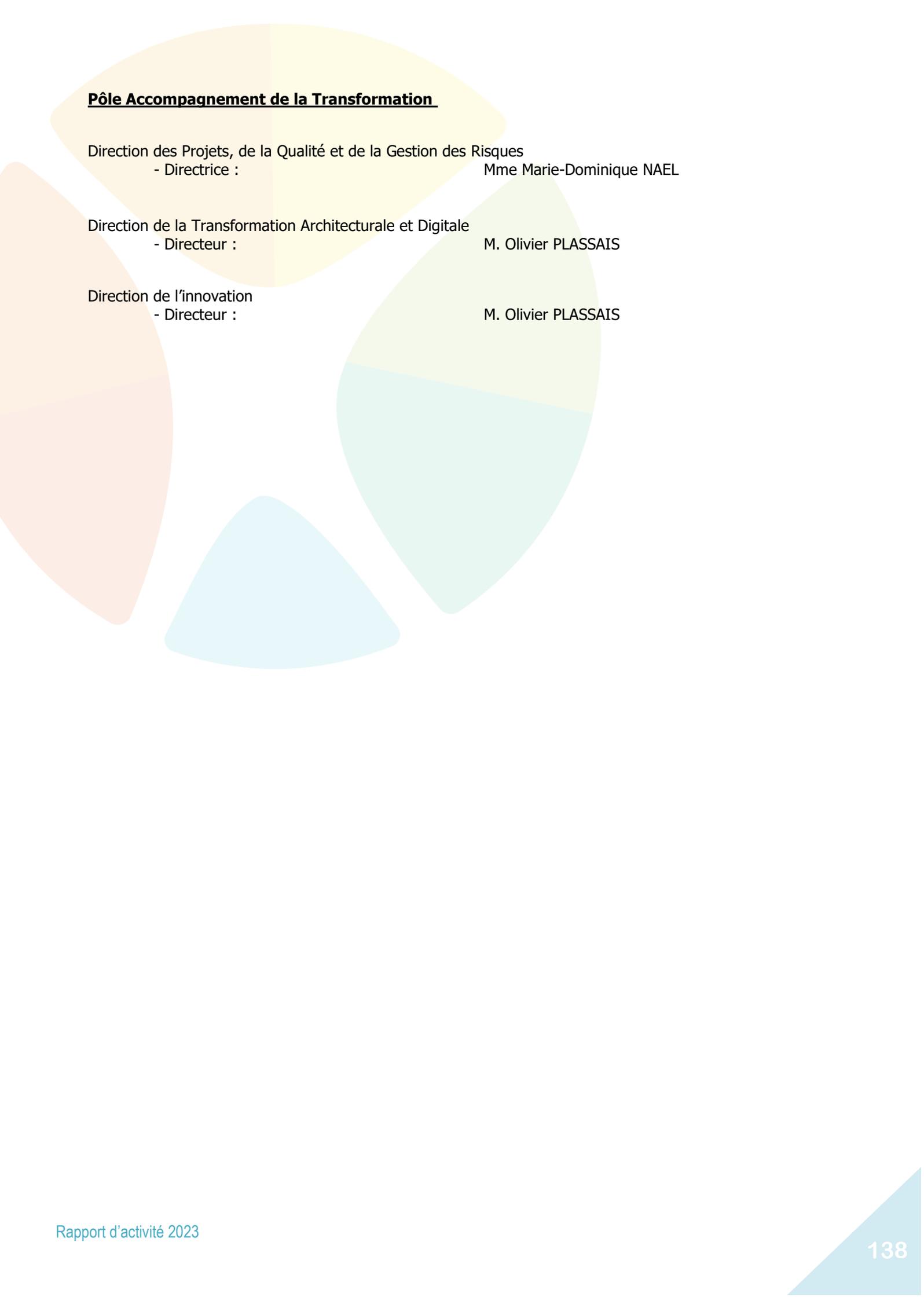
- Directeur :

M. Julien BILHAUT

Direction des Usagers, des Services et Partenariats Patients

- Directrice :

Mme Béatrice NICOLAS



**Pôle Accompagnement de la Transformation**

Direction des Projets, de la Qualité et de la Gestion des Risques

- Directrice :

Mme Marie-Dominique NAEL

Direction de la Transformation Architecturale et Digitale

- Directeur :

M. Olivier PLASSAIS

Direction de l'innovation

- Directeur :

M. Olivier PLASSAIS

# LA COMPOSITION DES PÔLES D'ACTIVITÉ

## Pôles cliniques et médico-techniques (au 31 décembre 2023)

### Pôle n° 1 : Inter Établissement Chirurgie

Chef de Pôle : Dr Timothée THIEBOT / Dr Georges CAVROIS  
Cadre Coordonnateur Territorial : Mme Maria Katel LE PORT  
Directeur Référent : M. Dominique PERENNOU

### Pôle n° 2 : Inter Établissement Femme - Mère - Enfant

Chef de Pôle : Dr Marc LEBLANC  
Cadre Coordonnateur Territorial : Mme Agnès BRIARD  
Directeur Référent : Mme Mélisande URCUN

### Pôle n° 3 : Gériatrie et Soins de Suite Polyvalents

#### **Sud**

Chef de Pôle : Dr. Marc FRESIL  
Cadre Coordonnateur de Pôle (site de Vannes) : Mme Hélène RUFFIN  
Cadre Coordonnateur de Pôle (site d'Auray) : Mme Sandrine LE BRIS  
Directeur Référent par intérim : M. Erwan PRIVAT

#### **Nord**

Chef de Pôle : Dr Anne-Laure ARCHER / Dr Hélène VESSELIER  
Cadre Coordonnateur de Pôle : Mme Alexandra LE RAY  
Directeur Référent par intérim : M. Erwan PRIVAT

### Pôle n° 4 : Inter Etablissement Maladies Digestives, Respiratoires et Rhumatologiques

Chef de Pôle : Dr Annie WDOWIK / Dr Marie LANGELOT  
Cadre Coordonnateur : Mme COUPEPEROUMAL  
Directrice Référent : Mme Caroline BILHAUT

### Pôle n° 5 : Prestataires

Chef de Pôle par intérim : Dr Cédric PEPION  
Cadre Coordonnateur : Mme Agathe TEXIER-PAUTON  
Directrice Référent : Mme Marie POUSSIN

### Pôle n° 6 : Inter Etablissement Urgences - Médecine - Réanimation

Chef de Pôle : Dr Julien HUNTZINGER / Dr Etienne SIMON  
Cadre Coordonnateur secteur Urgences/Réanimation : M. David LOIR  
Cadre Coordonnateur secteur Médecine : Mme LE GOFF Patricia  
Directeur Référent : M. Dominique PERENNOU

### Pôle n° 7 : Inter Etablissement Vasculaire

Chef de Pôle : Dr Christophe LE RAY / Dr Louis-François GARNIER  
Cadre Coordonnateur : Mme Séverine HALGAND  
Directeur Référent : M. Vincent BONNEL



**BROCÉLIANDE  
ATLANTIQUE**  
GROUPEMENT HOSPITALIER  
Vannes - Auray

## Centre Hospitalier Bretagne Atlantique

20 boulevard Général Maurice Guillaudot  
BP 70555

56017 Vannes cedex  
Tél. 02 97 01 41 41

---

Suivez  
Brocéliande  
Atlantique

